



Université du Québec en Outaouais

L'influence de la radio communautaire dans le développement local : Le cas du Mali

Mémoire
présenté au jury constitué de :

Daniel Tremblay (UQO): Président
Éric George (UQAM): Évaluateur externe
Ndiaga Loum (UQO): Directeur

comme exigence partielle du programme
de Maîtrise en développement régional

Par

Eric A. Paulhus
Tous droits réservés©

Décembre 2010

« L'éducation à la démocratie qui met en relief une culture démocratique porteuse de liberté est quasi inexistante sur le continent. Comment la radio peut-elle contribuer à combler le déficit ainsi constaté? »

Halidou Ouédraogo,

Président de l'Union inter-africaine des droits de l'homme *in* (Institut Panos 1993)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
REMERCIEMENTS	ix
LISTE DES ACRONYMES	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - CADRE THÉORIQUE	4
1.1 DÉFINITION DES CONCEPTS	4
1.1 A) La démocratie locale	4
1.1 B) La décentralisation	7
1.1 C) La citoyenneté	12
1.1 D) Empowerment communautaire	13
1.1 E) Effets des médias	17
1.1 F) Influence médiatique et son impact	20
1.1 G) La radio communautaire	22
1.2 PERTINENCE DE L'OBJET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	25
1.3 SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE	30
1.3.1 Énoncé précis de l'objectif de recherche et des sous-objectifs	30
1.3.2 L'objet de l'observation : la République du Mali	30
i) L'oralité malienne	33
ii) Contexte d'émergence des radios communautaires	36
iii) Organisation économique et aide extérieure pour l'implantation des radios	39
1.4 FORMULATION DES HYPOTHÈSES ET DES QUESTIONS DE RECHERCHE	42
CHAPITRE 2 - MÉTHODOLOGIE	46
2.1 Choix de terrain	46
2.2 Méthodologie de recherche	47
2.3 Échantillonnage	50
2.4 Indicateurs	51
i) Contexte d'émergence	52
ii) Participation à l'éducation citoyenne	52
2.5 Limites de la recherche	53
CHAPITRE 3 - PREMIÈRE ÉTUDE DE CAS : LA RADIO COMMUNAUTAIRE BÈLÈKAN	58
3.1 Contexte d'émergence :	58
3.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :	60
3.3 Participation à l'éducation citoyenne :	61

CHAPITRE 4 - DEUXIÈME ÉTUDE DE CAS : LA RADIO BÉLÉDOUGOU	65
4.1 Contexte d'émergence :	65
4.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :	67
4.3 Participation à l'éducation citoyenne :	68
 CHAPITRE 5 - TROISIÈME ÉTUDE DE CAS : RADIO KAYIRA I BAMAKO.....	71
5.1 Contexte d'émergence :	71
5.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :	74
5.3 Participation à l'éducation citoyenne :	75
 CHAPITRE 6 - QUATRIÈME ÉTUDE DE CAS : RADIO TABALÉ	77
6.1 Contexte d'émergence :	77
6.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :	79
6.3 Participation à l'éducation citoyenne :	80
 CHAPITRE 7 - CINQUIÈME ÉTUDE DE CAS : RADIO COMMUNAUTAIRE DE MÉNAKA, MEMBRE DU RÉSEAU DES RADIOS COMMUNAUTAIRES AADAR- MALI	83
7.1 Contexte d'émergence :	83
7.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :	85
7.3 Participation à l'éducation citoyenne :	86
 CHAPITRE 8 - ANALYSE	88
8.1 Contexte d'émergence	88
8.2 Participation à l'éducation citoyenne.....	99
 CONCLUSION.....	116
 ANNEXE A - Questionnaire de recherche	123
Partie I	123
Contexte d'émergence.....	123
Partie II.....	125
Éducation citoyenne / participation politique-démocratique	125
 ANNEXE B - Carte du Mali (localisation des stations)	127
 BIBLIOGRAPHIE- WEBOGRAPHIE	128
Références bibliographiques :	128
Ouvrages et documents consultés mais non cités :	132
Sites internet consultés :	135

RÉSUMÉ

En 1991, le Mali connut un nouvel essor; un coup d'État militaire mettait fin à une dictature instaurée en 1968. Le pays retrouvait alors une nouvelle voix qui avait été, 23 ans durant, étouffée par un État qui interdit toute activité politique et qui plaça même des agents de renseignements dans les écoles afin d'écouter les cours donnés par les professeurs, un milieu alors majoritairement hostile au régime militaire¹.

Naquit, dès lors, une impression de liberté retrouvée et, surtout, une possibilité de s'exprimer publiquement sans crainte. Ainsi, le monde de la radiodiffusion, jusque-là restreint à la radio et à la télévision d'État, connut une véritable explosion. « *Les radios privées ont émergé de façon fulgurante au Mali après le renversement de la dictature en mars 1991. Avant cette période, seule une radio, la Radio rurale de Kayes [radio de type communautaire] existait* » (Berqué, 2001 cité in (Lohento 2003) p. 39), si bien que, « *le Mali a développé depuis 1990 le plus grand réseau africain de radiodiffusion au niveau local et rural* » (Poulton, Youssouf et al. 1999). Dans la seule capitale malienne, Bamako, Radio Liberté, Radio Kayira et Radio Bamakan virent toutes le jour dans les mois qui suivirent le renversement du dictateur. Bamako compte aujourd'hui une douzaine de radios commerciales et de nombreux réseaux de radios communautaires ont été créés à travers le pays comme le réseau de l'association Jamana, le réseau de l'association Kayira ou encore le Réseau Finzan-Com².

¹ <http://www.africansuccess.org/visuFiche.php?id=341&lang=en>

² Poulton, Youssouf et al., *Op. cit.*, p. 40

Si certains se sont alors réjoui de l'accès du peuple aux ondes hertziennes, d'autres ont craint cette nouvelle prise de parole. L'absence d'organe de contrôle de ces ondes et d'un code déontologique respectant les droits fondamentaux et la liberté d'expression donna lieu à quelques débordements par la propagation de rumeurs qui eurent des conséquences regrettables. L'ordre fut rétabli par les différents partis politiques, souvent financièrement impliqués dans les nouvelles radios, qui forcèrent le personnel en ondes à temporer les propos émis à l'antenne. Depuis, la situation s'est calmée grâce à la volonté des opérateurs radiophoniques dans un premier temps, puis par l'adoption de lois, politiques et règlements encadrant la radiodiffusion malienne.

En nous appuyant sur cette libéralisation rapide des ondes radiophoniques, sur l'importance de la tradition orale malienne et sur le contexte politique particulier du Mali, nous avons cherché à identifier l'impact des radios communautaires sur la population malienne et le rôle que ces radios ont joué dans l'émancipation populaire et dans la promotion d'un « empowerment communautaire ». Comme le notent Poulton et Youssouf « [sans] *l'expansion des radios rurales [...] il paraît difficile, voire impossible, de renforcer les capacités de la société civile en dehors de la capitale* ». (Poulton, Youssouf et al. 1999).

Pour notre étude, nous nous sommes basés sur une analyse des programmes de cinq radios communautaires maliennes. Nous avons abordé deux thèmes en profondeur : le contexte d'émergence de ces radios ainsi que le contexte d'éducation à la citoyenneté

et à la participation politique-démocratique afin de mesurer l'impact de l'implantation de ces radios auprès des publics locaux.

Au cours de notre recherche, nous avons pu découvrir que ces stations ont eu un effet direct sur la population malienne à de multiples niveaux. Ainsi, suite au questionnaire envoyé aux dirigeants et dirigeantes de cinq radios communautaires, les réponses reçues ont mis en lumière l'effet d'émissions ciblées sur les auditeurs en ce qui a trait à des sujets tels que la santé, la sensibilisation aux principes de la démocratie ou encore le droit des femmes et des enfants. D'ailleurs, le respect de ces droits, déjà présentés dès 2001 comme prioritaires par le gouvernement du Mali dans un mémoire présenté au cours de la troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, semble trouver un auditoire par la voix de ces stations communautaires (Gouvernement de la République du Mali, 2001).

Finalement, nous avons pu constater que ces radios communautaires constituent une partie importante de la mise en œuvre du processus électoral et de la décentralisation institutionnelle, ces derniers étant vus comme des pré-requis au développement de la communauté.

Le choix de rédiger, au terme de cette recherche, une monographie sur le sujet est surtout dû au fait que, bien que le thème de l'« empowerment » par la radio soit discuté sur Internet (dans différents groupes de discussions spécialisés), très peu d'écrits ont été

produits. Cette étude vise à apporter une pierre supplémentaire à l'édifice des connaissances sur ce sujet.

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier les participants qui ont bien voulu prendre le temps de répondre au questionnaire. Ils m'ont fourni une mine de renseignements parfois diversifiés mais la plupart du temps convergents. Le dynamisme et la passion qui les habitent furent bien reflétés par leurs réponses et m'ont permis de maintenir mon enthousiasme autant durant la recherche que pendant la rédaction de ce Mémoire.

Je tiens à souligner le concours de Ndiaga Loum, mon directeur de Mémoire, pour les encouragements, la confiance qu'il m'a portée, ainsi que pour les pistes qu'il m'a proposé de suivre afin de pousser ma recherche.

J'aimerais aussi remercier trois professeurs qui auront su, lors de ma formation académique, m'apprendre à penser et, surtout, à réfléchir. Daniel Tremblay, Paul Leduc Browne et Martin Robitaille. Messieurs, vous m'avez appris des leçons qui seront chez moi ancrées pour longtemps.

Je souhaite également souligner l'apport particulier à cette recherche de Serge Paquin et Sébastien Nègre, tous deux intervenants en radio communautaire au Québec et en France qui ont su, à leur manière, me guider auprès des acteurs de la radio communautaire malienne qui ont, grâce à leurs bons mots, bien voulu prêter leur concours à cet ouvrage.

Aussi, un remerciement tout spécial aux directeurs du programme de maîtrise à l'Université du Québec en Outaouais, Thibault Martin et Mario Gauthier, qui auront su, à un moment charnière dans ma recherche et ma rédaction, me donner ce petit coup de pouce afin de pouvoir mener ce projet de recherche à sa fin et à Marie-Ève Brassard-Dupéré qui m'aura grandement inspiré au niveau de la forme et du fond.

Enfin, je ne pourrais passer sous silence la complicité de ce très cher ami qui, un jour, m'a fait confiance pour partir avec lui, au Mali, démarrer une radio commerciale à partir de rien. C'est grâce à Cheick Oumar Tall si ce projet de recherche s'est implanté en moi et a pu mûrir.

En lisant cette recherche, vous en récolterez le fruit.

À tous et toutes, du fond du cœur, merci.

*À Mélanie, Tatyana, Victor et Anoushka,
Merci pour tout.*

LISTE DES ACRONYMES

ACCT	AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE (précurseur de l'Organisation internationale de la Francophonie)
ACDI	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
ANREC	ASSOCIATION NATIONALE DES RADIOS ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES
ARC	ALLIANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU CANADA
ARC-Q	ASSOCIATION DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
ARCOM	ALLIANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU MALI
CECI	CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
CFCI	CENTRE DE FORMATION EN COOPÉRATION INTERCULTURELLE
CRTC	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES
CTA	CENTRE TECHNIQUE AGRICOLE
EUMC	ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA
FAO	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FRANC- LR	FÉDÉRATION DES RADIOS ASSOCIATIVES NON COMMERCIALES DU LANGUEDOC ROUSSILLON

ONG	ORGANISATION NON-GOUVERNEMENTALE
ORTM	OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION DU MALI
PRODEJ	PROGRAMME DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA JUSTICE
RCI	RADIO-CANADA INTERNATIONAL
RFI	RADIO FRANCE INTERNATIONALE
TIC (et NTIC)	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (N: NOUVELLES)
UNESCO	UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
URTEL	UNION DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS LIBRE DU MALI
USAID	UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT

INTRODUCTION

Dans le contexte d'une dictature militaire, la communication publique est limitée, voire interdite sous peine de représailles, quand elle n'émane pas de l'organe du pouvoir ou du dictateur lui-même. La population n'est pas encouragée à penser aux enjeux qui la touchent – le dictateur s'en occupe souvent – pas plus qu'elle n'est invitée à se faire une opinion sur tel ou tel sujet si ce n'est qu'elle a le droit d'évoquer l'opinion qu'on lui dicte. D'ailleurs, il n'y a pas lieu de s'étonner d'apprendre que le Président Traoré a créé en 1979, l'Union Nationale des Femmes du Mali et l'Union Nationale des Jeunes du Mali³, organisations auxquelles toutes les femmes et tous les jeunes devaient adhérer tout en souscrivant aux idées et valeurs que ces groupes véhiculaient.

Exit donc l'idée d'occuper, pour la population, l'espace public défini comme « *un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société* » (Wolton 2004). Cependant, cet espace existait lors du cérémonial du thé que l'on appelle, en Afrique de l'Ouest en général et au Mali en particulier, le « grin »⁴. Ce « grin » renvoie à la définition première qu'Habermas (1993, p. 61) faisait de l'espace public : « *le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de*

³ <http://www.africansuccess.org/visuFiche.php?id=341&lang=en>

⁴ Se prononce « grain ». À ce sujet, voir aussi le site : <http://www.harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=13380>

l'État ». La période consacrée au thé, rituel qui remonte à des temps immémoriaux, constituait – et constitue toujours – la période durant laquelle on parle de tout. Pas de leader d'opinion dans ces groupes; que des idées, des points de vue et des préjugés (rumeurs incluses) qui fusent sans arrêt. C'est le lieu où, durant la dictature, les mots échangés étaient plus flous que précis, afin de déjouer les possibles délateurs.

Cependant, le « grin », aussi utile fut-il, n'avait pas une grande portée. Les gens qui le composaient habitaient souvent la même rue. Les idées qui y fusaient étaient nouvelles, certes, mais pour un temps seulement et on en vint vite à faire le tour des questions qui y étaient posées. De plus, cette rencontre n'avait pas de but ludique, elle servait plutôt à éventer ses frustrations.

Voilà la raison pour laquelle nous avons choisi d'étudier le secteur particulier de la radio communautaire et de ses effets sur le développement local des collectivités maliennes. Cette radio qui « *joue un rôle essentiel [...] en offrant un service de radio locale axé sur les besoins, intérêts et aspirations des communautés desservies et qui renseigne, éclaire et divertit* »⁵ (ARC-ARCQ-ANREC 2009) devient, par extension, le lieu de prise de parole pour la communauté élargissant ainsi le concept du « grin ».

Comme nous n'avions aucune idée des effets de l'implantation de radios sur les communautés lors de notre passage dans la capitale, en 1992, dans le but d'y installer une

⁵ Source : <http://radiovision.ca/system/files/Mémoire+ANREC++ARCC-ARCQ+--+Examen+2009+de+la+radio+de+campus+et+communautaire.pdf>

radio commerciale privée à Bamako, notre étude cherchera à combler, en partie au moins, cette lacune.

Le premier chapitre de notre Mémoire portera sur les théories et concepts clés sur lesquels repose cette recherche. Ainsi, nous tenterons de définir les concepts de la démocratie locale, de la décentralisation, de la citoyenneté et de l'« empowerment communautaire » dans le processus de développement d'une communauté à l'aube d'un renouveau démocratique.

Nous observerons ensuite l'effet des médias sur la population malienne et les changements que ces radios ont apportés dans les opinions et les attitudes de leurs auditoires – changements perçus par les intervenants en radio communautaire qui ont participé à cette étude. Ensuite, nous définirons ce qui représente une pièce maîtresse de cette étude, la radio communautaire, ses buts, ses objectifs et ses réalisations.

Le second chapitre traitera de la méthodologie utilisée dans la réalisation de l'étude alors que les chapitres trois à sept présenteront les études de cas qui ont servi à réaliser cette étude. Nous y aborderons les contextes d'émergence des radios étudiées et les façons dont ces médias abordent l'éducation de la communauté à la citoyenneté et à la participation politico-démocratique.

Le chapitre huit traitera de l'analyse finale. On y trouvera les thèmes importants mis en lumière au cours des études de cas ainsi que les éléments dits convergents.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE

1.1 DÉFINITION DES CONCEPTS

Lorsque l'on entreprend une analyse programmatique qualitative de radios communautaires afin d'en comprendre les effets, s'il y en a, sur les changements d'opinions et d'attitudes de leurs auditoires, il nous semble impératif de définir les concepts qui ont, dans un premier temps, guidé la rédaction du questionnaire envoyé aux participants et qui ont, ensuite, encadré la réflexion, puis l'analyse des données recueillies.

Comme les données recherchées devaient nous fournir des indications sur le rôle de la radio communautaire dans le développement local des collectivités et de « l'empowerment communautaire », il nous fallait trouver des indicateurs nous permettant d'appréhender le plus clairement possible les changements ressentis et/ou vécus par les populations qui écoutent les stations ici analysées.

1.1 A) La démocratie locale

La démocratie, en elle-même, est beaucoup trop chargée de sens pour être considérée dans une acceptation simplifiée, surtout dans le cadre de cette étude. De plus,

lors des premières lectures en préparation de la rédaction de ce Mémoire, nous nous sommes vite aperçus d'une constante dans les textes portant sur le développement en Afrique: la notion de participation et la notion d'éducation citoyenne comme si l'une ne pouvait aller sans l'autre. C'est pour ne pas s'éloigner de cette piste de réflexion que nous avons choisi de définir le principe de démocratie à l'échelle locale.

Comme le soulignent Fontan & Tremblay (1994), la démocratisation fait référence à une participation accrue de la population à une nouvelle réalité, celle du partage des responsabilités et de l'investissement des lieux démocratiques. En fait, partager les responsabilités c'est, selon ces auteurs, d'une part, avoir la volonté de ne pas réduire les interventions étatiques à des tâches techniques mais de les élargir de façon à inclure la participation de la communauté aux prises de décision. C'est, d'autre part, avoir une volonté de participer au travail accompli dans les lieux dits décisionnels, comme les assemblées de quartiers, ou encore de participer aux élections à tous les niveaux (national, régional, municipal et même aux conseils d'administration d'institutions communautaires).

Tocqueville disait, à propos de la démocratie locale, que « [c]est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science; elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a

pas l'esprit de la liberté » » (cité in Raséra, 2002, p.5). Certaines des réponses reçues vont dans ce sens.

Dans son œuvre « De la démocratie en Amérique », Tocqueville ajoutait que « *les solidarités intermédiaires doivent pouvoir s'exprimer pour structurer une démocratie et, qu'alors, la commune apparaît comme la cellule de base de la démocratie* » (Tocqueville 1961, p. 9). Encore ici – comme nous avons été en mesure de le constater par les réponses fournies au questionnaire – les acteurs locaux ont pu sensibiliser la population sur les droits des citoyens, sur la santé, sur l'éducation, et la conscientiser aux principes de démocratie naissante et ce, par l'intermédiaire des ondes.

Il s'agit donc ici d'explorer les liens que les radios communautaires auront permis de tisser dans leurs collectivités et, s'il y en a eu, quels effets elles auront eu sur celles-ci. Ninacs aborde ainsi le concept en liant : « [...] *la démocratie locale et le développement en souscrivant à ce qui suit : 'À une échelle qu'il peut saisir et dans un langage qui soit le sien, chacun peut dire son mot, exprimer ses aspirations, mobiliser ses ressources en intégrant ses choix dans des perspectives dynamiques et plus vastes. Il ne suffit pas d'être acteur de son développement encore faut-il en être véritablement l'auteur'* (Dinet, 1997, p. 318) » (cité par Tremblay, Tremblay et al. 2002, p. 17).

Lewis (2004), pour sa part, ajoute que, bien que le terme développement soit utilisé abusivement dans les pays développés en raison de la déformation que l'idéologie

du « tout-au-marché » a fait subir au terme, dès qu'on lui ajoute la notion de démocratie, la réappropriation de la dimension sociale redevient possible.

Ainsi, poursuit-il (p.3), là où la « *démocratie est considérée comme la manifestation de l'engagement civique⁶* » [l]es individus habitant ensemble leurs milieux de vie, [...] peuvent s'approprier, [...] une influence considérable sur leur environnement social et économique ». Cette étude s'appliquera donc à vérifier si de telles appropriations ont pu avoir lieu là où se sont établies les radios communautaires ici étudiées.

1.1 B) La décentralisation

L'Organisation mondiale de la santé (OMS)⁷ définit la décentralisation en quatre modèles distincts, à savoir :

1. *La déconcentration ou décentralisation administrative, situation dans laquelle l'État délègue des fonctionnaires dans les régions, sans pouvoirs décisionnels. Il s'agit, dans ce cas, d'une représentation de l'État central dans diverses régions sans que ces « bureaux régionaux » n'aient de véritables pouvoirs.*
2. *La délégation ou décentralisation fonctionnelle qui suppose l'existence d'organisations autonomes des organisations centrales auxquelles il est possible*

⁶ En italique dans le texte.

⁷ Source : <http://www.uqo.ca/observer/DevLocal/Gouvernance/Bretagne.pdf> (p.41).

de confier certaines fonctions décisionnelles dans un domaine précis (comme les sociétés d'État par exemple). Dans ce cas, il s'agit « d'agence » du gouvernement responsable d'un champ d'activité bien précis tel que les départements en France qui sont responsables de l'entretien des routes départementales. Chaque département a sa propre Direction Départementale de l'Équipement qui se charge de cet entretien dégageant ainsi l'administration centrale de ce type de tâche.

3. La dévolution ou décentralisation politique qui ressemble à la délégation, mais les organisations touchées sont multisectorielles. Les municipalités en sont un bon exemple et, dans les cas de dévolution, les postes d'autorité sont élus et non nommés. Il est ici question, par exemple, d'une mairie qui voit à toutes les questions municipales. Les représentants (conseillers et maires) y sont élus et ont une charge de responsabilités – dont l'État central s'est dégagé – bien définie par la législation de cet État. Lemieux (1997) disait de la dévolution qu'elle peut être considérée comme la voie de la gouverne alors que les trois autres modèles seraient dans la voie de la gestion.

4. Enfin, la privatisation ou décentralisation structurelle serait le type « extrême » de décentralisation puisqu'elle suppose une totale indépendance de l'organisation sauf, dans quelques cas, où un type de régulation étatique est nécessaire (l'âge de consommation d'alcool, par exemple). Ce modèle est parfois vu comme étant une sorte de « dénationalisation » de la part d'un État. À titre d'exemple, nous pourrions mentionner une volonté, maintes fois évoquée, de la

part du gouvernement du Québec, de se défaire d'Hydro-Québec, entreprise nationale de production et de distribution d'électricité.

Nach Mback (2003, p.28) retenait que la première forme de décentralisation évoquée par l'OMS a longtemps été pratiquée en Afrique de l'Ouest et soulignait que :
« *Les relations entre l'État et les collectivités locales sont une illustration des tensions permanentes entre le principe de l'autorité et le principe de liberté. Au nom de la décentralisation, ces relations postulent la responsabilisation d'entités particulières, au sein de l'État, par rapport à des données compétentielles ou territoriales précises, et sous le contrôle de celui-ci. Chaque collectivité locale exerce ses compétences, à travers des autorités désignées, par sa population : c'est la décentralisation administrative* ».

Cette décentralisation qui, toujours selon l'auteur, est associée au développement local, s'inscrit dans les théories qui appellent à une réduction de l'interventionnisme économique du gouvernement dans le cadre d'une réforme plus globale de l'État. La Banque mondiale constatait, pour sa part, dès 1997, que les programmes publics ont souvent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont exécutés en partenariat avec les bénéficiaires et quand ils exploitent le potentiel associatif de la collectivité. Une telle participation est alors conçue à la fois comme individuelle et collective et peut être obtenue de concert avec une meilleure adaptation des services publics aux préférences locales. On peut, ici aussi, comprendre qu'il s'agit pour la Banque mondiale d'un appel à une plus grande décentralisation tout en acceptant, dans une certaine mesure, une inversion systémique de la gestion en prônant des projets issus d'une approche ascendante (*bottom up* en anglais)

qui veut que les projets ou idées viennent de la base, c'est-à-dire des citoyens visés par ces mesures d'aide, plutôt que d'une approche dite descendante (*top down* en anglais) avec laquelle les idées et projets sont souvent imposés du haut (de l'État ou de ses institutions) aux bénéficiaires⁸.

Dans le cas du Mali, plus précisément, depuis le renversement du dictateur Moussa Traoré, l'État a opté pour une politique de réforme de la gestion publique fondée sur la dévolution, troisième forme de décentralisation évoquée par l'OMS – type de décentralisation dans lequel les postes d'autorité sont élus et non nommés – qui peut être considérée, selon Lemieux (1997), comme la voie de la gouverne alors que les trois autres modèles seraient dans la voie de la gestion.

Ce choix politique, de l'État malien, pour la dévolution des compétences et ressources aux collectivités territoriales, avait pour motivations d'approfondir le processus de démocratisation en cours, d'aborder différemment les problèmes de développement local, de refonder l'État et de promouvoir la sécurité et la paix. Cette décentralisation est devenue une réalité en 1999 suite à l'organisation des élections communales. Elle aura abouti à un profond changement dans les relations État-citoyens et aura servi d'élément de rapprochement entre les services publics et la population (Hilhorst 2004).

⁸ À ce sujet, voir : http://www.memoireonline.com/08/09/2623/m_Projet-de-developpement-communautaire-en-Hati--Methodologie-danalyse-des-besoins-locaux16.html

Selon la SNV-Mali (ONG néerlandaise), « *l'émergence des collectivités territoriales, communément appelée décentralisation, est cruciale pour l'ancrage de la démocratie, le développement local et la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions. Après quelques années de conceptualisation, d'élaboration du cadre légal et institutionnel et de négociations politiques, la décentralisation est devenue réalité en 1999* » (2004, p.11)⁹.

Nous parlerons donc, comme c'est le cas dans de plus en plus de pays africains, de la décentralisation en ce sens qu'il s'agit de délégation de tâches, autrefois assumées par l'État, qui seraient remises, en plus ou moins grande mesure, aux communes et qui seraient entreprises par les intervenants en radio communautaire, par et pour la société civile. Car, comme le souligne Lévesque (*in Favreau 2002*), le développement régional tel qu'entendu aujourd'hui ne repose plus sur un couple État-Marché mais sur un *triumvirat* constitué de l'État, du Marché et de la Société civile. Et cette nouvelle approche ne mise plus, selon l'auteur, sur la hiérarchie et la centralisation mais bien sur le partenariat, la décentralisation et les réseaux (pp. 153-183).

Il est cependant pertinent de noter que cette étude ne s'attardera pas aux types de responsabilités transférées aux communes ou aux ressources allouées pour leur réalisation (par exemple la prévention du VIH-SIDA ou la sécurité alimentaire) mais plutôt à la façon dont les radios communautaires expliquent ces responsabilités à leurs communautés afin qu'elles puissent les maîtriser. Bien que les notions de décentralisation et de démocratie locale aient déjà été explicitées, il faut comprendre qu'elles ne peuvent

⁹ Source : <http://www.snmali.org/publications/snvfrancais358.pdf>

être opérationnalisées sans que les membres de la collectivité n'en soient conscients – et ne se les soient appropriés.

1.1 C) La citoyenneté

« La citoyenneté se définit par la participation. 'On reconnaissait le citoyen à ce qu'il avait part au culte de la cité, et c'était de cette participation que lui venaient tous ses droits civils et politiques' écrit Fustel de Coulanges dans 'la cité antique' ». (Raséra 2002, p. 133).

Cette citoyenneté, avec ses droits et ses devoirs que nous connaissons dans nos démocraties libérales, est parfois tout à fait nouvelle pour certains peuples, surtout pour les peuples nomades, sans territoire fixe.

On appréhendera donc, en termes plus vastes que précis, le concept de la citoyenneté comme étant une participation – volontaire – à l'émancipation d'une collectivité. Il s'agira aussi de voir si la radio a eu un rôle à jouer dans cette participation grâce à la diffusion de ses messages. Si tel est le cas, nous pourrions porter un plus grand intérêt au concept suivant, celui de l'« empowerment » communautaire.

1.1 D) Empowerment communautaire

L'« empowerment » se traduit par l'acquisition d'une capacité d'agir. En fait, comme le dit Ninacs (2008, p.2), il s'agit du cheminement que des individus parcourent pour atteindre cette capacité. Ce processus peut, à terme, aider les personnes fragilisées – pauvres, analphabètes ou malades – à accroître leur autonomie d'action tant individuelle que collective, à contribuer au développement d'une certaine résistance aux directives imposées par d'autres et à permettre à ces personnes de déterminer les voies à privilégier dans leur développement. Ainsi, elles peuvent participer, voire décider, de l'orientation de leur développement au niveau local ce qui, selon Houée (2001), contribue à l'émergence de nouvelles façons de produire et de partager les richesses tout en vivifiant la participation citoyenne et en faisant grandir la démocratie.

Cette « nouvelle façon de faire » comme l'entend Houée est partagée par Fontan & Tremblay (1994, p. 281) qui soulignent que, parmi les phases nécessaires à suivre pour assurer un développement local fort, il faut que ceux et celles qui s'intéressent à celui-ci puissent obtenir de l'aide :

- *dans la compréhension du processus à entreprendre;*
- *dans l'identification des forces et des faiblesses dans leur communauté; et*
- *à préciser l'étape par où commencer les éléments à planifier.*

Dans leur schéma de la « roue du développement », Fontan & Tremblay (1994, p. 279) font une place prépondérante à la communauté qui doit, d'une façon ou d'une autre, être en mesure de saisir les leviers décisionnels. L'« empowerment » est une façon privilégiée de montrer à ces mêmes communautés comment se prendre en main. Ce développement de type communautaire se manifeste selon Cnaan et Rothman, (cités *in* Ninacs, 2008 p. 85) « [...] *par la mise sur pied d'organisations permettant la participation d'un large éventail de personnes engagées localement dans le but de résoudre, par l'autodéveloppement économique et social, les problèmes des communautés locales, plus souvent celles vivant dans un contexte de pauvreté* ». On doit alors parler de participation, qu'elle soit individuelle ou communautaire.

Sur ce point précis, David Miller (1991, *in* Ninacs, *op. cit.*, p.41) distingue sept niveaux de participation, soit :

- 1) *l'individu bénéficie passivement des bienfaits résultant des efforts des autres;*
- 2) *il travaille au projet lancé par quelqu'un d'autre;*
- 3) *il acquiert des habiletés techniques lui permettant d'entreprendre son propre projet;*
- 4) *il gère un projet;*
- 5) *il exerce une autorité sur la gestion;*
- 6) *il participe à l'élaboration des politiques et des programmes;*
- 7) *il est propriétaire, en tout ou en partie, des facteurs de production*

Cet « empowerment », lorsqu'acquis et maîtrisé, peut, selon Bihr et Pferfferkorn (cités *in* Ninacs, 2008) aussi aider à combler les lacunes, tant de pouvoir (absence de capacité politique) que de matériel (absence de moyens par lesquels on peut faire valoir ses droits). Ninacs (2008, p. 15-16) résume l'« empowerment » à trois étapes à développer : 1- choisir, 2- décider et, 3- agir. Ainsi, lorsqu'une communauté est ainsi habilitée, elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres et l'on parle alors d'« empowerment » communautaire (Ninacs, 2008, p. 39).

Gilles Rondeau (*in* Boucher 2002) abonde dans le même sens que Miller en soutenant que la notion d'« empowerment » doit être définie comme un processus permettant le changement d'un état de passivité (point 1 chez Miller) à un état de contrôle sur sa vie (point 7). Lucie Fréchette (*in* Boucher, *op. cit.*) va elle aussi dans ce sens en séparant la notion et le concept d'« empowerment ». De la première, elle constate que la notion renvoie à une notion de pouvoir dans le sens d'avoir la capacité de (*être capable*), d'avoir la permission de (*être autorisé*), d'avoir le droit de (*être habilité*) ou encore d'avoir les outils nécessaires pour agir (une constante chez les auteurs pré-cités). Du second, elle souligne que le concept d'« empowerment » fait référence au processus d'acquisition du pouvoir en visant l'élargissement des connaissances ou des compétences qui soutiennent l'action. Pour illustrer de façon candide ce concept, Houée (2001, pp. 150-151) cite un vieux nomade Malien, au terme d'une première session d'animation rurale qui disait, à propos d'activités visant sa prise en main par la population : « *Depuis toujours, je vivais dans ma tente et je croyais bien la connaître. Ensemble [avec les animateurs - ndlr], nous avons allumé une lampe et maintenant je vois mieux l'ensemble*

de ma tente, ce qu'il faut conserver, améliorer et ce qu'il faut changer pour y vivre mieux. Maintenant, j'ai besoin d'autres lumières pour mieux comprendre et agir ».

Ninacs (2008) propose un aide-mémoire pour l'évaluation de l'« empowerment » communautaire en se demandant si un projet (quel qu'il soit) :

- *permet à tous les membres de participer à sa vie et à ses systèmes*
- *permet à tous les membres de participer aux décisions qui sont significatives pour eux*
- *intègre des individus non perçus comme leaders naturels dans les espaces décisionnels*
- *est équitable dans la redistribution du pouvoir*
- *se préoccupe autant du processus que des résultats*
- *mise sur un système de valeurs partagé et une vision commune*
- *est ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes*
- *repose sur une structure et un fonctionnement démocratiques*
- *entretient une atmosphère d'apprentissage*
- *favorise le développement de compétences et d'habiletés*

En utilisant cet aide-mémoire, nous chercherons à identifier si les radios communautaires, dont il est ici question, sont des vecteurs favorables, pour la transmission à leurs auditeurs, de moyens, méthodes et outils d'« empowerment ». Ainsi, nous serons à même de confirmer – ou d'infirmier – la position de Dan Ferrand-

Bechmann (*in* Boucher 2002) qui prétend que l'action communautaire (quelle qu'elle soit) implique l'« empowerment », puisque, pour elle, le développement n'est pas une occasion pour les « aidants » de « faire pour » ou « à la place de » mais plutôt d'accompagner, de soutenir ou de conseiller. Il s'agira donc d'observer si les radios communautaires ont tenu – ou tiennent encore – ce rôle.

1.1 E) Effets des médias

Selon Fawcett (Fawcett et *al.*, 1984 cité *in* Ninacs, 2008, p.45), « *la communication, en tant que composante de l'empowerment communautaire, se traduit de plusieurs façons : par l'interaction positive ancrée dans la confiance qui favorise l'expression de points de vue inusités et même divergents, par la transparence dans les processus décisionnels, par la circulation large, libre et efficace de l'information générale et par l'accès à l'information requise pour réussir des projets particuliers* ».

L'auteur poursuit en soulignant que l'enjeu principal de la communication est d'établir de véritables liens de confiance au sein de la collectivité afin de l'encourager à s'exprimer même lorsque les idées émises s'opposent ou se heurtent. Les radios communautaires ont comme mission de permettre la participation de la communauté à ses émissions en la laissant s'exprimer librement.

Pour décoder les effets des radios communautaires sur leurs auditeurs, nous nous baserons principalement sur le concept élaboré par Harold Lasswell du « *Qui, dit quoi, par quel canal, à qui, et avec quel effet?* ». Ainsi, par une analyse programmatique des grilles horaires et des émissions diffusées vers des publics-cibles différents (autant par la langue que par les connaissances acquises ou recherchées) nous chercherons à confirmer ou infirmer l'idée de Laswell qui veut que le « *média est supposé agir selon le modèle de l'aiguille hypodermique [...] pour désigner l'effet ou l'impact direct et indifférencié sur les individus atomisés* » cité in (Mattelart & Mattelart 1995, pp. 18-19). On se rendra cependant vite compte qu'avec les liens sociaux qui existent en Afrique, les collectivités ne peuvent réellement être « atomisées ». C'est la raison pour laquelle nous reprendrons la citation de Lasswell et en étudierons un de ses secteurs de recherche plus en profondeur, soit « l'analyse des effets ».

Selon Berelson (cité par Mattelart et Mattelart, 1995), « [l'analyse des effets] vise à la 'description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications' (Berelson, 1952) ». Ainsi, l'attention que nous porterons aux effets produits par les radios communautaires ici étudiées servira à constater s'il y a, chez leurs auditeurs, « [...] des changements qui s'opèrent dans leurs connaissances, leurs comportements, leurs attitudes, leurs émotions, leurs opinions et leurs actes »¹⁰.

Des changements qui semblaient possibles selon le Président du Mali, Alpha Oumar Konaré (devenu, après deux mandats présidentiels, Président de la Commission de l'Union Africaine) lors du Colloque de Bamako de septembre 1993. Durant une

¹⁰ *Op. cit.*

assemblée plénière, il déclarait que la radio avait créé une nouvelle citoyenneté ouverte. C'est elle, ajoutait-il, qui devra être, pour le peuple, un véritable complément aux écoles de l'éducation de base (Institut Panos, 1993). Avec toutes les radios qui se sont depuis établies sur le territoire, l'éducation ne vise plus que les enfants ou les tout-petits mais bien la collectivité toute entière.

Des changements que Fily Keita, directeur de la radio rurale de Kayes, constate déjà lorsqu'il dit, durant une interview donnée à Robert Bourgoing : « [un] *chef de village m'a dit qu'avant, les paysans devaient manier le sabre et faire la guerre pour se faire entendre, mais qu'aujourd'hui, sa guerre, c'est celle du micro et que Radio-Kayes est une arme démocratique. Je pense qu'elle a contribué à convaincre les paysans qu'ils ont du pouvoir* »¹¹.

De plus, lors d'une conférence, monsieur Keita revint sur la mission générale d'une radio qui est de promouvoir le développement positif de comportements, de promouvoir la participation et la mobilisation sociale ainsi que d'informer et d'éduquer l'auditoire de façon à ce qu'il acquiert les fondations d'une culture démocratique.

Ce sont là quelques-uns des points sur lesquels cette recherche veut faire la lumière.

¹¹ Source : <http://www.bourgoing.com/presse/radiokayes.htm>

1.1 F) Influence médiatique et son impact

Puisqu'il s'agit ici d'une étude sociologique qualitative de « philosophie sociale » qui concerne, selon Assoun (1990, p. 48) « *le destin des hommes dans la mesure où ils ne sont pas de simples individus, mais les membres d'une communauté participant aux formes de la vie sociale, État, droit, économie, religion* », il sera important, en vue de bien cerner la direction que prendra cette étude, d'identifier dans quel courant s'inscrit la relation radio communautaire/auditoire.

Étant donné que les auditeurs sont impliqués – dans une certaine mesure – dans le fonctionnement des radios communautaires (en ondes, en support, dans des groupes d'écoute), cette relation loge-t-elle à l'enseigne de l'école du fonctionnalisme, où l'on soutient (*in* Langelier, 2006) que « *ce qui importe n'est pas ce que les médias font au public, mais ce que le public fait des médias (Elihu Katz (1959))* »? On pourrait l'envisager puisque les radios communautaires soutiennent qu'elles sont à l'écoute de leurs auditeurs et de leurs préoccupations et modèlent leur programmation à partir de la volonté exprimée par la communauté.

Nous sommes cependant conscients des critiques émises par l'École de Francfort à propos du fonctionnalisme qui ne prend pas en compte le contexte général (contexte d'émergence, raison de la création, *etc.*) et qui tombe dans le piège du média centrisme. L'étude, portant sur l'impact de ces radios sur les populations qu'elles desservent, pourrait elle aussi comporter cette limite du média centrisme et s'exposer à la critique

mais cela s'explique par la nature du sujet de celle-ci et par la modestie de l'ambition affichée dans le cadre de ce mémoire de maîtrise qui n'est que la prémisse d'une étude doctorale.

Comme nous l'avons précisé plus haut, en nous basant sur l'idée de Laswell du « *qui dit quoi à qui par quel canal* », nous nous demanderons s'il s'est produit, comme il le laissait entendre, un phénomène de « seringue hypodermique » où le média agit comme une seringue et « injecte » ses messages à la population, ou un phénomène de transmission d'informations de type « two-step flow » par lequel des informations sont transmises à des « leaders d'opinion », respectés et crédibles qui, à leur tour, disséminent ces informations, comme l'a théorisé Lazarsfeld.

De plus, sachant que, selon les observations d'Éric Maigret (cité *in* Langelier, 2006, p. 11), « [l]a radio est utilisée par les jeunes comme un média interactif (*émissions de débats*) et spécialisé (*musique*) alors qu'elle fonctionne plutôt comme un média de masse généraliste pour les autres » il nous faudra situer le média, comme l'a souligné McLuhan (1993), en regard du contexte dans lequel il émet pour comprendre la nature de l'influence – si influence il y a – qu'il peut exercer.

Nous chercherons donc à identifier en quoi – et comment – les radios communautaires ici étudiées auront réussi – ou non – à d'abord agrandir les frontières de l'espace public aux termes où l'entend Habermas, et ensuite à opérer des changements d'opinions ou d'attitudes chez les auditeurs qu'elles desservent.

Nous restons ici lucides à propos du fait que n'ayant pu compléter une étude sur le terrain, nous n'aurons qu'une perception des diffuseurs et non des récepteurs. Cela réduit le champ d'étude empirique de notre recherche mais cela est toutefois atténué par les pré-requis d'une étude qualitative et non quantitative où des mesures claires, nettes et précises restent difficile à obtenir.

1.1 G) La radio communautaire

Pour les besoins de la recherche, nous définirons la radio communautaire en nous basant sur la conception de deux intervenants de choix.

Dans un premier temps, nous utiliserons l'idée du fondateur de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC), Michel Delorme, qui dit de la radio communautaire qu'elle est le « *[s]ubstitut local et démocratique à la radio d'État et à la radio commerciale [et qu'elle] s'est implantée un peu partout, mais dans des contextes politiques, techniques et financiers tout à fait différents. Mais on retrouve toujours la même volonté d'instaurer sur le plan local un nouvel ordre de la communication caractérisé par la participation, la créativité et la gestion démocratique. Média léger et souple, la radio communautaire se prête bien à ces ambitions; elle reste pourtant fragile, survivant grâce au bénévolat, car le financement local ne garantit pas son fonctionnement* » (in Charon, Sauvageau et al. 1991, p. 80).

Dans un second temps, nous utiliserons la définition de la radio communautaire qu'utilisent les trois réseaux communautaires canadiens principaux, soit l'Alliance des Radios Communautaires du Canada (ARC), l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARC-Q) et l'association nationale des radios étudiantes et communautaires du Canada (ANREC). Dans un mémoire présenté au CRTC, ces trois associations, d'une même voix, définissaient la radio communautaire comme étant « [u]ne radio [...] possédée, opérée et gérée par un organisme sans but lucratif dont la structure permet aux membres de la collectivité desservie d'y adhérer et de participer à sa gestion démocratique, à son exploitation et à sa programmation [et qui] offre une programmation axée sur les besoins et intérêts d'une collectivité en proposant une diversité de services ».

Il est aussi utile de noter qu'aux fins de l'étude, les expressions radios associatives, rurales, de proximité ou communautaires seront traitées comme étant synonymes puisqu'au Mali, aucune autre distinction que celle de la sémantique n'existe entre ces types de radios.

De plus, bien qu'elle participe aussi, à sa façon, à la démocratisation de la population, la radio commerciale, en raison de buts avoués de nature mercantile, reste, dans une large mesure, fermée aux membres de la communauté et à ses opinions. À l'exception de quelques possibles émissions dites de « ligne ouverte », les interventions et lignes éditoriales des animateurs et journalistes reflètent parfois plus les intérêts des

dirigeants de ces stations que ceux des auditeurs. On campe alors dans un modèle décisionnel descendant (*Top down* en anglais).

Parce que, pour ces raisons, la radio commerciale tend plus vers « l'exclusion » des « sans-voix » que vers leur inclusion, la radio commerciale sera mise à l'écart de cette étude dans le but de garder l'objet de recherche le plus pertinent possible.

1.2 PERTINENCE DE L'OBJET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Dans un pays aussi vaste que le Mali, où l'analphabétisme¹² touchait, en 2009, 75% de la population adulte¹³ (taux qui tombe à 64% pour les hommes de 15-24 ans mais reste à 72% pour les femmes du même âge¹⁴), pays dans lequel « [l]a réalité quotidienne des sociétés [...] reste dominée par l'oralité » (Konaté 2006), la population n'a guère d'autres choix que les ondes radio pour se tenir au courant des actualités locales, nationales et internationales. Cela sans compter les difficultés quotidiennes d'approvisionnement de journaux écrits dans les bourgs les plus éloignés de la capitale. À titre d'exemple, Kayes, une grande ville à environ 600 kilomètres au Nord-Ouest de la capitale est, dans les faits, à près de 12 heures de route en raison de la vétusté du réseau routier. C'est peut-être là une des explications pour lesquelles, dans ses villages comme dans ses plus grandes agglomérations, le Mali a, depuis le renversement de la dictature, développé la plus large couverture de radios locales. Environ 80 % de la population actuelle écoute la radio dans les dialectes locaux (Poulton, Youssouf et al. 1999).

De plus, comme l'affirment les auteurs cités plus haut, les pays occidentaux omettent souvent une dimension principale pour rejoindre les populations plus traditionnalistes et sous-instruites, à savoir la dimension orale. Les radios communautaires deviennent, pour ces populations, des espaces de débat démocratique.

¹² Retenir que la notion d'analphabétisme est liée à l'incapacité de s'exprimer, oralement ou par écrit, dans la langue Française. Cette notion ne se reflète pas nécessairement dans le cas de langue nationale ou ethnique.

¹³ À ce sujet, voir <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-3291558-JR2>

¹⁴ À ce sujet, voir : http://www.unicef.org/french/infobycountry/mali_statistics.html

Leurs émissions offrent aux communautés des occasions de s'exprimer sur les ondes, elles donnent une voix à ceux qui, souvent, n'en ont pas comme les femmes ou les jeunes (Mundy 2001, p. 12).

Lorsqu'une campagne de sensibilisation est lancée à propos de risques pour la santé, pour la communauté ou pour la personne, les intervenants se tournent d'abord et avant tout vers le média le plus accessible, à savoir la radio (Peigh, 1979).

Dans ce contexte, il est tout à fait normal, lorsque vient le temps d'observer des changements d'opinions et d'attitudes chez une population donnée, de regarder le média le plus susceptible d'engendrer ces changements. L'utilisation efficace des ondes hertziennes dans la dissémination de messages – qui peuvent, à terme, façonner de nouvelles attitudes face au développement social, économique et personnel – n'est limitée que par la créativité, la crédibilité et la justesse des propos tenus par les radiodiffuseurs qui veulent être des agents de changements¹⁵.

Qui plus est, en ouvrant les ondes à ses auditeurs, la radio communautaire devient un agent de développement et crée un véritable mouvement décisionnel ascendant de type « *bottom-up* ». Bien que les décisions politiques soient prises en préfecture ou dans la capitale, des idées venant de la base, clé de la démocratie dite participative, peuvent être diffusées, relayées jusqu'aux instances dirigeantes qui sont plus aptes à savoir ce que pense « monsieur et madame tout-le-monde » et à en prendre acte. Et la radio communautaire joue aussi le rôle « d'enseignant » social et explique, raconte et décrit aux

¹⁵ *Op. cit.*

auditeurs les tenants et aboutissants de telle institution ou de telle Loi. Ainsi, ceux-ci deviennent plus aptes à se faire une opinion claire et concise avant de se faire entendre par la classe politique qui peut alors considérer ces intervenants avec plus de sérieux.

Grâce à de telles opportunités, les masses, comme les entités gouvernementales, peuvent profiter de la radio pour assurer leur développement. Ces radios communautaires représentent le processus par lequel les gens deviennent les principaux acteurs de leur propre développement (Bessette, Rajasunderam et al. 1996) et ainsi renforcent le sentiment d'« empowerment » (de capacité de « faire » au lieu de « faire faire ») qu'ils peuvent éprouver.

Comme le souligne Havelange (1991), parce que le public est souvent forcé par les radios d'État à absorber passivement les messages et les informations venus « d'en-haut », livrés par des journalistes formés dans les grands centres, le monde rural a toutes les raisons de vouloir prendre sa communication en main. Surtout lorsque l'on remarque qu'au Mali comme dans les pays plus développés, le milieu rural reste, en termes généraux, déprécié par les communicateurs « urbains ».

Enfin, même si le nombre d'emplois rémunérés dans la radio communautaire malienne reste infinitésimal, nous tenterons de voir ce qui motive les membres des différentes communautés ici étudiées à prendre les ondes. Si, comme nous le notions plus haut et comme le laissent penser certains auteurs (Bessette, Rajasunderam et al. 1996), la communication pour le développement est le processus par lequel les gens deviennent les

principaux acteurs de leur propre développement, nous essayerons de voir dans quelle mesure le processus décisionnel de type descendant « *top-down* » (informations et communications venant du haut – l'État, le gouvernement, etc.) peut être, ou est déjà, en mesure d'être inversé un tant soit peu.

Un autre aspect dont il faut tenir compte est l'utilisation de la langue en fonction de l'auditoire recherché et de ce que l'on veut communiquer. Comme le souligne Peigh (1979), depuis au moins les trente dernières années, des études ont montré les limites des capacités éducatives des radios de tout acabit. Le professeur Konaté (2006) souligne l'échec du Gouvernement du Mali qui, en 1960, créa un service national dit « éducation de base » qui avait la charge de l'alphabétisation de masse à travers sa programmation radio. Toutes ces expériences qui utilisaient le français se soldèrent par des échecs car cette « langue d'alphabétisation » qu'était le français était peu utilisée dans les rapports socio-économiques. En fait, le français était peu utilisé par ceux et celles qui n'avaient pas à faire avec des représentants de l'État colonial. Bien que les écoles aient tenté d'imposer le français¹⁶, les enfants, à la maison et avec les amis, reprenaient la langue maternelle. Les administrateurs locaux devaient, pour leur part, apprendre la langue de façon intensive afin de pouvoir transiger avec les autorités coloniales.

De là l'importance, en référence au modèle de communication de Lasswell, de savoir « *qui dit quoi, à qui, par quel canal et avec quel effet* » auquel nous nous

¹⁶ A titre anecdotique, les écoles enseignaient l'histoire, aux petits maliens, au moins jusque dans les années 1970 et 1980, avec des ouvrages qui faisaient référence à « nos ancêtres, les Gaulois ». Source : C. O. Tall, résidant Malien, cité dans les remerciements, avec lequel nous avons lancé la station de radio commerciale à Bamako.

permettrons d'introduire une nouvelle variable, soit « dans quelle langue ». Comme le note Prah (2004), un des signes distinctifs des radios communautaires est qu'elles desservent plus souvent qu'autrement les couches les plus larges et les plus pauvres de la société. Ainsi, tant que les émissions diffusées le seront en langues occidentales, elles courront le risque de ne pas toucher ces populations et continueront à leur donner l'impression de ne pas être invitées à participer aux débats de société qui les touchent. De là l'idée – voire l'obligation – des radios communautaires d'offrir différents programmes, ciblés vers différents groupes ethniques, dans leur langue respective puisque, bien que le Bamanan soit la langue la plus parlée, il n'est de langue parfaitement commune pour toutes les ethnies du pays. C'est aussi ce qui fait dire à plus d'un directeur des programmes que les radios communautaires sont un outil nécessaire à la diffusion des préoccupations des communautés à partir de leurs besoins et non à partir des volontés de l'État.

Et ce ne sont ici que quelques-unes des raisons pour lesquelles l'observation des changements engendrés par les radios communautaires mérite que l'on s'attarde à l'impact de celles-ci au niveau du développement des communautés, de leur région voire de l'ensemble du pays. Il semble, d'entrée de jeu, qu'il n'y ait qu'un pas à franchir pour faire le lien entre un ancrage solide des principes démocratiques dans un pays et le nombre de radios communautaires que cet État abrite.

Cette recherche n'osera franchir ce pas mais a pour but de tracer un portrait et de porter une analyse critique sur l'état actuel des lieux.

1.3 SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

1.3.1 Énoncé précis de l'objectif de recherche et des sous-objectifs

Le but premier de cette recherche est d'explorer comment la radio communautaire a pu servir de levier pour permettre aux collectivités de se prendre en main, ou, comme le dit Ninacs¹⁷, pour donner à ses auditeurs la chance d'acquérir la capacité d'agir, ce qu'on appelle aujourd'hui l'« empowerment ». Pour y arriver, nous voulons savoir ce que les radios communautaires ici étudiées ont dit, à qui et avec quel effet, pour reprendre le modèle de Lasswell cité plus haut. Plus globalement, nous souhaitons accroître les connaissances sur ce type de média et sur son rôle dans la dissémination d'informations afin d'assurer une meilleure compréhension, de la part de la population, de ce qu'est la démocratie, de sa participation à celle-ci et de ce que sont ses droits et ses devoirs.

1.3.2 L'objet de l'observation : la République du Mali

Colonie française jusqu'en 1956 où il obtient une autonomie administrative relative, le Mali¹⁸ formera, avec le Sénégal, la Fédération du Mali. La proclamation d'indépendance est prononcée le 20 juin 1960. Léopold Sédar Senghor, du Sénégal, assure la présidence de l'Assemblée fédérale et Modibo Keita, du Mali, est nommé premier ministre. Quelques mois plus tard, alors que des différends politiques émergent,

¹⁷ 2008, *op.cit.*

¹⁸ Alors connu sous le nom de « Soudan français ».

le Sénégal se retire de la Fédération et le Mali, laissé seul, rompt ses liens avec la France et se déclare indépendant. Modibo Keïta s'est donc retrouvé propulsé à la tête de la République du Mali¹⁹ (le Mali). La Guinée et le Ghana qui, eux aussi, s'étaient récemment déclarés indépendants et qui s'étaient tournés vers le socialisme, formeront quelques mois plus tard, avec le Mali, l'Union des États africains.

Moins de huit ans après cette indépendance, le Mali subissait son premier coup d'État par lequel le sous-lieutenant Moussa Traoré prenait le pouvoir, le 19 novembre 1968. Les 23 années durant lesquelles il aura conservé le pouvoir représentent une période sombre alors que la population ne pouvait dire, écrire – voire penser du mal – de son dirigeant. De plus, le Président Traoré avait interdit toute activité politique à tel point que des agents de police étaient présents dans les écoles et à l'université pour y garder un œil « bienveillant ». Puis, au fil des ans, il s'est débarrassé de tous ceux qui l'avaient aidé à renverser le Président Keïta en les faisant arrêter et emprisonner. Moussa Traoré a donc mené le pays à sa guise jusqu'en 1991, date à laquelle, abandonné par le gouvernement français²⁰, il fut à son tour renversé.

Trois ans avant son expulsion du pouvoir, Moussa Traoré donna, fait rarissime de la part d'un dictateur, la permission à deux organisations non gouvernementales (ONG) italiennes, d'installer et d'opérer une radio « rurale » afin de venir en aide aux cultivateurs locaux qui étaient, pour la plupart, très peu instruits. Ce projet devait durer trois ans et *« prévoyait la formation des responsables d'associations locales à la*

¹⁹ Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=322>

²⁰ Information obtenue par l'auteur auprès du chef de la gendarmerie de l'Ambassade de France au Mali, octobre 1992 à l'occasion d'une rencontre informelle lors d'activités sportives amicales.

manipulation du matériel, leur implication dès le départ dans la programmation et la réalisation des émissions, et le retrait des Italiens au bout de la troisième année. Les bouleversements intervenus en Europe de l'Est ont cependant eu pour conséquence un retrait prématuré de l'aide italienne, qui s'est arrêtée fin 1989 » (Havelange 1991, pp 47-49).

Ce n'était là, et à l'époque on l'ignorait, que le début d'une prise des ondes par la population encore jamais vue. De fait, l'Union des Radios et Télé Libres du Mali (URTEL) alléguait qu'en 2001, que « *les radios privées se sont implantées au rythme de plus d'une douzaine par an, soit une radio par mois* » (in Lohento 2003, p. 39) si bien qu'entre 1992 et 2001, le nombre de radios – autant commerciales que communautaires – en opération passait de trois (la Radio Rurale de Kayes ainsi que Radio *Bamakan* et Radio *Liberté*, à Bamako) à plus de 110 (Sangaré 2003).

Depuis le début des années 1990, on constatait « *une faible participation des populations au débat politique. Un débat qu'il convient d'élargir et de renforcer en vue d'une meilleure implication de ces populations à la transition démocratique en cours. Dans un tel contexte l'Institut africain de la démocratie (IAD) a mis au point le programme 'médias en démocratie' [en] coproduction [avec] l'Union Européenne [...]* Le but visé dans ce cas précis est d'aider à l'émergence d'une société civile dans laquelle les citoyens se reconnaissent et se mobilisent » (Ndiaye Ntab, 2006).

Lors de son ouverture, la radio rurale de Kayes produisait des émissions qui visaient à divulguer des expériences nouvelles et pouvaient aisément être reproduites. Cela, écrit Berqué, valait autant pour les projets de moulins, de banques de céréales ou de pharmacies de village (Girard, Berque et al. 1993). Elle a ensuite revu ses objectifs pour commencer, lors du renversement du dictateur, à assumer le rôle « d'enseignant social » et servir de guide à la population lors de la transition vers la démocratie.

i) L'oralité malienne

La venue de radios dans le paysage audiovisuel malien a toujours été envisagée comme une continuité de la vie malienne. La société, peu importe d'où elle tire ses origines, que ce soit des peuples peuhl, songhaï ou autres, s'est reconnue dans ce média puisque son histoire a toujours été transmise, d'une génération à l'autre, de façon orale et non écrite.

Ce qui se racontait, jadis, sous « l'arbre à palabre²¹ » l'est maintenant à la radio. Un parallèle qui, selon Claude Schryer, fait de la radio une ramification de cet « *arbre à palabre autour duquel les familles (des villages, villes, régions) se rassemblent pour partager des histoires et des expériences* »²². Ainsi, on a cru que ce média pourrait

²¹ Palabre est ici utilisé au sens de coutume de rencontre, et de création ou de maintien de lien social. Elle apparaît comme une véritable institution sociale à laquelle participe toute ou partie de la communauté d'un village. « En Afrique, on se réunit au pied de l'arbre à palabre pour discuter des décisions importantes à prendre pour l'avenir d'une communauté. ». Source : <http://www.arbre-a-palabre.org/>

²² Cité sur le site de la communauté électroacoustique canadienne : <http://cec.concordia.ca/contact/contact9103.html>

informer, en diffusant les messages du dictateur dans un premier temps, puis du peuple suite à son renversement, et qu'elle pourrait éduquer la population.

Comme le souligne Bogue (*in* Peigh 1979), les radios sont capables d'atteindre des populations éloignées par l'intermédiaire de radios à transistors, et ces populations dissémineront à leur tour les informations reçues. Par la théorie de l'information à deux paliers (*two-step flow*) de Lazarsfeld (1944) ces auditeurs peuvent se transformer en agent locaux de développement (p. 151).

Bogue met cependant en garde contre cette croyance d'éducation de la population car l'on sait depuis longtemps, selon la recherche de Lazarsfeld (1946) réalisée à la fin de la seconde guerre mondiale, que la radio est loin d'être la panacée. Bogue note aussi que le public, selon l'étude précitée, aime plus être diverti qu'éduqué, il s'agit donc, selon lui (pp. 4-5), de trouver une voie mitoyenne pour combler la volonté de « l'éducateur » et le désir de « l'éduqué ».

Coulibaly (1984) reprend pour sa part les mots de Waniewicz qui prétend, à l'opposé de Bogue, que la radio est, parfois, le seul moyen d'éducation possible. L'auteur reconnaît néanmoins que, si la radio est considérée comme un instrument d'éducation pour les adultes, il est surtout question d'apprentissage et non d'éducation dans le sens scolaire du terme. Ainsi, Coulibaly note qu'une étude faite au Mali sur les paysans dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle a abouti au fait que les médias de masse

avaient eu un impact sur l'agriculture, l'hygiène et la santé mais peu sur l'alphabétisation elle-même.

De plus, comme le note Coulibaly, des programmes diffusés sur l'antenne du diffuseur national, l'ORTM, n'ont pas connu le succès espéré puisque les capsules d'alphabétisation étaient réalisées en français et seules les familles qui possédaient un transistor pouvaient suivre l'émission à cette époque. De plus, un grand nombre de ces familles étaient déjà françaises ou francisées. Cela allait en sens contraire de ce qu'a découvert Prah (2004) qui, dans un rapport rédigé pour l'UNESCO, écrivait en introduction que « *dans un sens pratique, la citoyenneté est défailante si les citoyens sont illettrés. Leur capacité à comprendre les processus de politique sociale est sérieusement restreinte. Les subtilités des règles d'action et des politiques échappent à plusieurs* »²³.

Au contraire d'une volonté de « colonisation » par les ondes, la recherche de Prah met plutôt de l'avant un média qui parle aux citoyens dans une langue qu'ils peuvent comprendre sans effort.

Tout cela n'a rien pour surprendre car, tant pour Bogue que pour Kwah, ce média renvoie plutôt à une notion que la radio, dans le contexte malien, a presque un devoir de ressembler, voire de se substituer, à « l'arbre à palabre ».

²³ Traduction libre de l'auteur.

ii) Contexte d'émergence des radios communautaires

Avant le renversement de Moussa Traoré, en 1991, l'accès aux ondes radio était contrôlé par les militaires (Poulton, Youssouf et al. 1999). Et comme si cela n'était pas assez, les auteurs notent que la communication a « *toujours constitué un des points faibles des États africains. L'Afrique apparaît constamment dans les médias internationaux sous un jour peu favorable. Et on n'en présente généralement que les conflits ou les famines* » (p. 28).

Cependant, dans l'euphorie de la révolution de mars 1991, nous apprend Sangaré (2003), des personnes physiques ou morales ont créé différentes stations de radio et ont littéralement envahi les ondes, la plupart sans autorisation puisque, durant cette révolution, l'État n'existait plus. D'ailleurs, lorsqu'un gouvernement de transition fut constitué et qu'il tenta d'empêcher une prise des ondes faite sans réglementation, il dut baisser pavillon face à la conjugaison des efforts des acteurs sociaux déjà engagés. C'est ainsi que les premières radios dites « libres » furent autorisées et régularisées par des textes bien après leur mise en onde.

L'absence de régulation eut, au départ, quelques conséquences fâcheuses. Divers groupes d'opinion ou de pression ayant eu un accès aux ondes et s'étant affranchis des ordres dictatoriaux, exprimaient leur « liberté d'expression » d'une manière extrême. Encore faut-il comprendre que, dans un pays où mal penser des actions gouvernementales avait de graves conséquences, plusieurs ne faisaient pas encore la différence entre liberté d'expression et liberté de dire n'importe quoi. Et dans le contexte du renversement du

dictateur, les nouveaux médias avaient, comme le souligne Tudesq, un impact immédiat qui déclenchait des émotions brutes dans l'opinion (Tudesq, 1997). Ainsi, une rumeur rapportée sur les ondes d'une station communautaire de la capitale, en 1993, mena à une agression sans commune mesure contre les chauffeurs de « dourounis »²⁴ qui, disait-on à l'époque, allaient doubler leur tarif. Des gens furent aussi tués suite à des rumeurs de « tontine »²⁵ propagées sur les ondes de radios locales²⁶.

Par contre, comme le souligne l'Institut Panos dans son étude « Radios et NTIC en Afrique de l'Ouest : connectivité et usages » (Institut Panos 2008) « *le paysage audiovisuel du Mali est aujourd'hui en nombre, le plus dense en Afrique. De 1991, date de libéralisation des ondes à ce jour, il a connu une évolution fulgurante. Le nombre de radios privées est passé de trois opérationnelles en 1992 (Radio rurale de Kayes, Radio Bamakan et Radio Liberté) à cent cinquante (150) en 2006. En 2007, près de quatre cents radios (400) ont reçu l'autorisation d'émettre, mais seules deux cents cinquante (250) sont effectivement en onde. Environ deux mille (2000) fréquences sont planifiées pour les prochaines années à raison de trois autorisations par commune. Le Mali en compte sept cent trois (703) dans le cadre du projet « Un village ; une radio, une école » (pp.25-26).*

Même si, selon Adjovi (2007), « *les radios communautaires maliennes ont accompagné le processus de décentralisation des institutions, ont favorisé l'enracinement*

²⁴ Les dourounis sont des véhicules de transport en vrac accueillant de 15 à 20 personnes. Ils étaient les précurseurs du transport en commun. Le nom est issu du coût du transport, à savoir 5 francs CFA (monnaie commune de l'Afrique de l'Ouest), aussi appelé « dourouni ».

²⁵ La tontine est définie comme étant une opération par laquelle plusieurs personnes constituent un fonds commun afin de jouir d'une rente viagère ou de se partager, à échéance, le capital accumulé (Le nouveau petit Robert de la langue française 2009).

²⁶ Les deux événements ici cités ont été vécus par l'auteur du mémoire en 1993.

de la démocratie au plan communautaire [et ont] promu les échanges et l'expression des points de vue des populations à la base »²⁷, nombre de celles-ci fonctionnent aujourd'hui avec de l'équipement souvent vétuste, inadapté aux rigueurs météorologiques et environnementales du Mali. Le transfert des connaissances semble se faire de façon assez solide, grâce aux multiples ONG qui opèrent dans des stations de concert avec les intervenants locaux, mais le transfert de technologie lui, se fait à pas de tortue.

Comme l'avait souligné, au début des années 1980, Sean MacBride dans son rapport intitulé *Voix multiples, un seul monde*, « [m]algré l'expansion de toutes les structures de médias mentionnés [le télégraphe, le téléphone, le télex, la radio et la télévision], un nouveau domaine dans le monde de la communication surpasse tous les autres par sa vitesse de croissance, transforme rapidement les sociétés d'aujourd'hui et sera sans doute l'un des fondements de l'avenir. Le public n'en a pourtant qu'une connaissance superficielle. Il s'agit du vaste champ d'opérations concernant les données et l'information, qu'on désigne couramment par le terme 'informatique' »²⁸.

À ce chapitre, nous n'aurons qu'à penser aux problèmes qu'ont certaines stations avec les infrastructures actuellement manquantes. À titre d'exemple, dans le secteur rural, certaines stations (voire certaines petites communes) n'ont aucun service d'électricité (certaines stations ont des heures de diffusion limitées en raison de la disponibilité limitée d'un groupe électrogène²⁹). Ainsi, il devient plus facile de comprendre le faible taux de

²⁷ Source : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=7104>

²⁸ Cité par Xavier Dumont sur : <http://www.aedev.org/fichiers/travaux/xdumont/memoirexd.pdf>

²⁹ À ce sujet, voir : http://www.opib-mali.org/index.php?option=com_content&view=article&id=54&Itemid=61

connectivité des radios maliennes au réseau Internet. Déjà en 2004, l'USAID soulignait la faible connectivité du Mali à ce réseau³⁰. Quatre ans plus tard, malgré une connectivité améliorée, les radios ouest-africaines peinent toujours à tirer profit des technologies de l'information et de la communication (TIC)³¹. Si les radios au Burkina-Faso sont connectées à près de 62% à Internet, au Mali, on parlera d'à peine 34% (Institut Panos 2008).

C'est là, encore une fois, un retard pour les radios maliennes sur les pays d'Occident. Et ce retard handicape, d'une part, les stations qui ne peuvent faire d'échanges écrits – courriels – ou sonores – pièces musicales transmises électroniquement ou échange d'émissions complètes – et, d'autre part, empêche les intervenants de s'informer au travers des médias nationaux et internationaux qui, souvent, ne sont pas disponibles, même en version papier, dans un grand nombre de communes. Ce retard sera traité, dans cette étude, de façon plus générale que spécifique là où ce sera nécessaire.

iii) Organisation économique et aide extérieure pour l'implantation des radios

Dans le cas du Mali, la plupart des radios communautaires ont été créées avec l'aide d'ONG étrangères. Prenons le cas, par exemple, de la radio rurale de Kayes, première station communautaire ouverte avec l'approbation du dictateur Moussa Traoré.

³⁰ Source : http://pdf.dec.org/pdf_docs/PDACA035.pdf

³¹ Source : <http://www.iafric.net/info/?p=27#more-27>

La *RRK* comme elle est maintenant connue, a été d'abord lancée par une ONG italienne (GAO) qui s'est depuis retirée du projet.

Grâce à la disponibilité de programmes internationaux comme ceux promus par l'USAID, le CECI ou l'EUMC, il appert que, depuis le début des années 2000, selon la FAO, « [l]es radios rurales prennent une part de plus en plus importante du faible marché publicitaire malien [...] Sur les cent quatre radios affiliées à l'URTEL au 31 décembre 2000, quarante huit pour cent sont des radios rurales dont quatre financées par l'ACCT, et quatre financées par la FAO. Toutes les autres ont été entièrement financées par les communautés elles-mêmes et généralement sur les fonds de la Taxe de Développement Local et/ou avec l'appui de certaines ONG »³².

Bien sûr, selon les réponses obtenues par le questionnaire de recherche envoyé aux intervenants de diverses radio communautaires au Mali, nous sommes en mesure de constater que l'aide, qu'elle soit d'ordre financier, technique ou au niveau de la formation, est encore obtenue, dans certains cas, d'une ONG. Le gouvernement national n'est cependant pas en reste ayant mis sur pied des programmes tels « aide à la presse »³³, un programme d'aide financière qui permet l'embauche et la formation de journalistes. Cette aide est octroyée sur la base de critères fixés entre le ministère de la communication et l'URTEL.

³² Source : http://www.fao.org/sd/ruralradio/fr/24549/highlight_24600fr.html

³³ Pour en savoir plus : http://www.primature.gov.ml/index.php?option=com_content&task=view&id=2937

De plus, les radios communautaires de tous genres (associatives, communautaires et rurales) bénéficient de programmes comme le Programme National d'Éducation Civique mis sur pied par le gouvernement national.

En agissant ainsi, de concert avec l'URTEL et ses stations-membres, le gouvernement s'assure d'une professionnalisation du personnel qui faisait, au début de la libéralisation des ondes, cruellement défaut selon la FAO³⁴. Du même coup, l'État peut aussi compter sur le concours de ces stations dans la diffusion de programmes destinés à la population comme dans le cas du programme « d'Éducation Nationale d'éducation à la citoyenneté » chargé d'expliquer aux citoyens maliens leurs droits et leurs devoirs³⁵.

Nous noterons cependant que dans le cas des radios ici étudiées, le financement est principalement issu d'aide gouvernementale et de contrats paraphés avec des ONG sur la prestation de services à la communauté et non de revenus publicitaires standards au sens occidental.

Lors de notre passage au Mali, il y a près de 20 ans afin d'établir une station de radio commerciale, nous nous demandions déjà ce que l'arrivée massive de radios, tant commerciales que communautaires, à l'échelle du pays aurait comme effet. Nous soulevions dès lors une hypothèse que nous approfondirons ici.

³⁴ Page Internet de la FAO *op. cit.*

³⁵ Pour en savoir plus : <http://www.pnec.gov.ml/>

1.4 FORMULATION DES HYPOTHÈSES ET DES QUESTIONS DE RECHERCHE

Une fois la « révolution » terminée, lorsque les soldats retournèrent dans leurs casernes suite au renversement du dictateur Moussa Traoré, en mars 1991, et lors de la période « d'effervescence » de la transition, sous la direction du Commandant Amadou Toumani Touré (actuel chef de l'État malien), de nombreuses radios prirent les ondes bien avant le prononcé de l'Ordonnance de libéralisation de l'espace audiovisuel de janvier 1992.

Ces radios, selon la FAO³⁶, entraînèrent une impressionnante participation des populations urbaines, mais surtout rurales, analphabètes à plus de 75%, à l'émancipation citoyenne. Grâce à l'utilisation des langues locales spécifiques à telle ou telle communauté, ces populations ont rapidement pu se sentir investies de connaissances qui, jusqu'alors, avaient pu leur échapper.

Nos interrogations portent donc sur le développement et l'« empowerment » de ces populations depuis l'avènement de radios communautaires dans leurs communautés.

Notre regard se posera sur les effets de ces radios sur les communautés locales maliennes, et plus spécifiquement, sur les changements de comportements et d'attitudes de celles-ci. Nous nous baserons essentiellement sur une étude programmatique, c'est-à-

³⁶ *Op.cit.*

dire, une analyse du contenu des grilles horaire des radios et des réponses au questionnaire de recherche. Nous observerons aussi les effets qu'ont les émissions sur leurs auditeurs.

Nous poserons donc les questions suivantes :

- a) Dans quel contexte la station a-t-elle vu le jour et pourquoi a-t-elle été créée là où elle l'a été?
- b) Pourquoi a-t-elle été lancée dans une communauté plutôt qu'une autre?
- c) Avec les thèmes et messages diffusés par ces radios, des changements d'opinions et d'attitudes ont-ils été perçus dans la population desservie?
- d) Les radios communautaires sont-elles porteuses de changements au niveau de l'éducation citoyenne et des efforts de démocratisation?
- e) Les dirigeants de ces radios ont-ils perçu, chez leurs auditeurs, un sentiment d'« empowerment » (qu'il soit communautaire ou individuel)?

À partir de ces questions, pour le Mali depuis 1991 jusqu'à aujourd'hui, nous avons soulevé l'hypothèse suivante :

Étant donné que, sous la dictature, prendre la parole pouvait avoir des conséquences gravissimes pour qui voulait s'en prévaloir, que l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Mali (ORTM) ne se faisait que le porte-voix de l'autorité gouvernementale sans jamais la critiquer, et qu'il tentait, par la voie des ondes, d'offrir un service d'éducation public dans une langue, le français, qui n'était pas comprise par tous, il nous a semblé que les radios communautaires étaient (et sont encore) :

- i. Des lieux de construction de la vie démocratique par la volonté d'expliquer et de renseigner les citoyens sur leurs droits, devoirs et responsabilités renforçant ainsi l'exercice de la citoyenneté.
- ii. Les messagers les plus aptes à aborder les dossiers, préoccupations et interrogations de leurs auditeurs en le faisant dans la langue la mieux comprise par les populations qu'elles desservent.

Après une revue de littérature approfondie, il y a quelques opinions qui reviennent dans les écrits consultés. À savoir que le développement local, fait dans le cadre d'une démocratie représentative, doit être le plus décentralisé possible, le plus participatif possible – ce qui semble d'ailleurs être sous-entendu, à savoir que ce qui est décentralisé est, d'office, plus participatif – et le plus citoyen possible.

Cependant, on en sait que très peu sur les possibilités d'« empowerment » que ces stations ont – ou n'ont pas – sur les communautés à leur écoute. Lorsque l'on parle de décentralisation, le concept peut être entendu mais les radios ont un rôle à jouer pour ce sujet et ainsi augmenter les connaissances sur le concept d'« empowerment communautaire » en présentant le cas du Mali.

Nos lectures nous ont permis d'énoncer deux grands axes de réflexion afin de cerner le rôle des radios communautaires dans le développement des communautés à savoir : le contexte de l'émergence d'une station dans son milieu et la capacité de celle-ci de participer à l'éducation citoyenne de son auditoire.

Notre recherche portera donc, plus généralement, sur le rôle que la radio communautaire a joué, et joue encore, dans le développement local des collectivités maliennes depuis le renversement du dictateur Moussa Traoré en 1991.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE

2.1 Choix de terrain

L'idée de faire cette recherche sur le thème de l'impact des radios communautaires sur la population nous est venue lors d'un séjour professionnel à Bamako, la capitale du Mali. En 1992, moins d'un an après le renversement du dictateur, un ami malien avait été embauché par un entrepreneur privé dans le but d'acheter, au Canada, toutes les composantes d'une station de radio FM et de les faire envoyer au Mali pour ensuite s'y rendre faire l'installation technique, procéder à l'embauche du personnel et y offrir une formation tant dans le domaine technique que de l'animation et du journalisme. C'est dans ce contexte que nous nous y sommes rendus.

Déjà, l'on pouvait sentir une certaine effervescence. Bien que la plupart des radios déjà en opération servaient de tribune pour dire, parfois, n'importe quoi au nom de la liberté d'expression, les radios qui existaient depuis un certain temps pouvaient enfin diffuser d'autres messages que ceux destinés, par exemple, aux bonnes pratiques agricoles. Elles pouvaient alors commencer à éduquer les populations en ce qui a trait à leurs droits et devoirs, et leur faire prendre conscience des leviers (économiques, sociaux, politiques) qu'elles pouvaient dorénavant comprendre et, à terme, manipuler.

Dans un pays où, selon la FAO³⁷, « [a]ujourd'hui encore, au moins deux nouvelles stations naissent chaque mois [...] », il nous semblait pertinent de regarder de plus près l'impact de ces stations sur une population qui, au dire de son gouvernement, vit dans une des démocraties les plus stables³⁸ en Afrique.

2.2 Méthodologie de recherche

Puisque notre recherche explore les changements d'opinions et d'attitudes des auditeurs – changements perçus par les intervenants de la radio communautaire – nous ne pouvions pas nous baser sur une recherche d'objets mesurables.

Il nous semblait donc qu'une étude qualitative basée sur une analyse de la programmation de ces radios et d'un questionnaire envoyé aux stations sélectionnées était toute désigné dans ce cas-ci.

De plus, l'option retenue de la rédaction d'une monographie est due au simple fait que, bien que le thème semble être connu par les groupes de discussions en ligne (sur Internet), bien peu d'écrits ont été produits sur le phénomène d'« empowerment », de populations pauvres ou démunies, grâce à la radio. Si l'« empowerment » et les interventions en sa faveur connaissent, depuis quelques années, une affection particulière de la part de nombreux chercheurs, la relation de cause à effet de la radio de proximité a,

³⁷ *Op.cit.*

³⁸ Source : <http://www.apimali.gov.ml/investir-au-mali.html>

selon nos recherches documentaires, bien peu été recensée. Notre étude de cas se veut donc, à bien petite échelle, c'est vrai, un palliatif à ce manque de recherches.

De plus, l'étude de cas dont il est ici question, conjugue l'observation directe (non participante, dans ce cas-ci) à différentes sources documentaires sur les pratiques et les discours liés à l'objet de notre étude. Ainsi, la construction et l'analyse des données recueillies aident à saisir l'objet d'étude dans sa dimension spatio-temporelle avec toutes ses spécificités.

Dans le but de produire un document le plus complet possible, nous avons effectué une étude divisée en deux volets.

L'analyse de données a, tout d'abord, commencé par la consultation de documents sur le sujet de la démocratie locale, sa définition, ses applications et ses pré-requis. Nous avons aussi beaucoup lu sur la décentralisation, que ce soient des monographies universitaires ou des ouvrages d'experts qui nous ont montré que les populations expérimentant la démocratisation de leur nation, ont souvent, comme le note Houée (2001) l'aspiration à se « prendre en main ». Aussi connue sous le terme d'« empowerment », cette prise en main a été étudiée en cherchant à savoir si, grâce à ces radios, les populations cherchaient à mettre de l'avant des initiatives personnelles ou communautaires. Nous avons aussi, dans ce but précis, utilisé de façon libérale, la théorie d'Harold Lasswell du « *qui dit quoi à qui par quel canal?* ». C'est à partir de cette question, et avec les réponses obtenues avec le questionnaire de recherche, que nous

avons tenté d'expliquer de quelles façons les messages diffusés ont provoqué – ou non – des changements dans les collectivités desservies par ces stations.

Ensuite, nous avons tenté d'entrer en contact avec plus d'une cinquantaine de radios communautaires maliennes par courrier électronique. Nous sommes passés par l'URTEL et l'ARCOM sans grand succès et avons envoyé des courriels de présentation du projet de recherche – qui demandait aux intervenants de ces stations de bien vouloir participer à la recherche, de façon bénévole et volontaire, étant avertis que leur réponses, leur noms et coordonnées seraient utilisées et, à terme, possiblement rendues publiques – à plus d'une cinquantaine d'intervenants en radio communautaire. Comme nous l'avons spécifié plus haut, les radios maliennes n'étant connectées à Internet que dans une proportion de 34%, plusieurs courriels n'ont jamais atteint leurs cibles, les adresses n'étant plus valides.

Nous avons cependant reçu une dizaine de note « d'intention » de participer et avons finalement reçu quatre questionnaires dûment remplis et un cinquième qui ne l'était pas entièrement. Ce dernier répondait aux questions au nom d'un réseau de stations communautaires et non au nom d'une seule station.

Nonobstant la participation limitée des intervenants et intervenantes, les réponses nous semblent suffisantes pour brosser un tableau assez clair des effets – perçus, par les répondants – de ces stations sur les populations qu'elles desservent.

Nous notons aussi que, bien qu'un questionnaire de recherche envoyé à distance ne peut d'aucune façon remplacer le travail ethnologique pouvant être fait sur le terrain, il s'agit là, à nos yeux, d'un biais qui peut être atténué par notre connaissance approfondie du contexte de la libéralisation des ondes, puisque nous étions sur place, il y a presque 20 ans, lors de la création d'une radio commerciale – Radio *Klédu* – dans la capitale, Bamako.

2.3 Échantillonnage

Les radios à l'étude sont toutes de type communautaire. Nous avons omis les radiodiffuseurs commerciaux, probablement plus faciles d'accès, puisque les objectifs de ces radios ne sont pas les mêmes que ceux des radios ici étudiées.

Les cinq questionnaires complétés proviennent de deux régions distinctes, représentant trois centres urbains, soit la capitale, Bamako, la région de Koulikoro, représentée par une station localisée dans la commune de Kolokani (au Nord-Est de la capitale) et la commune de Kati (au Nord-Ouest de la capitale). Le questionnaire partiellement rempli, dont les réponses nous semblent suffisamment fiables pour être incluses, provient d'une station située dans la région de Gao, dans la commune de Ménaka (au Nord-Est de la capitale)³⁹.

³⁹ À ce sujet, veuillez consulter une carte de localisation des stations en page 127 de ce Mémoire.

Toutes les réponses nous ont été fournies par les directeurs – et dans un cas, la directrice – de leur station respective. Bien que la qualité du français soit, dans quelques cas, incertaine, il ne faut pas oublier que pour ces répondants, la langue de Molière est parfois la seconde langue, parfois la troisième pratiquée. Il nous semble aussi important de rappeler au lecteur que ces réponses n’engagent que ceux qui les ont données, à savoir les intervenants en radio communautaire. Toute impression ou perception de changements – d’opinions ou d’attitudes dans la population – reste la leur puisque, dans le cadre de cette étude, l’auteur n’a pu se rendre sur le terrain pour valider les réponses reçues avec des auditeurs de ces stations.

2.4 Indicateurs

Les deux grands axes définis qui permettront de découvrir l’impact de ces radios ici étudiées sur leurs auditeurs sont : 1- le contexte de l’émergence des stations dans leurs milieux respectifs et, 2- leur capacité (voire leur volonté) de participer à l’éducation citoyenne de leurs auditoires respectifs et ainsi de les intégrer dans la participation politico-démocratique.

Principaux thèmes et leurs indicateurs

Thèmes principaux	Indicateurs
Contexte d'émergence	<ul style="list-style-type: none">✓ Contexte de la création de ces stations✓ A qui devaient-elles s'adresser?✓ Appuis dont elles ont bénéficié ou bénéficient encore✓ Mode de gestion et moyens de survie de celles-ci✓ Thèmes privilégiés par celles-ci
Participation à l'éducation citoyenne	<ul style="list-style-type: none">✓ Participation à des activités sociales, politiques ou culturelles✓ Capacité accrue des auditeurs au niveau de la prise en charge de projets ou activités communautaires✓ Avancées perçues de la démocratie au sein de leurs communautés✓ Changements d'attitude et de comportement des auditeurs✓ Amélioration de la qualité de vie

i) Contexte d'émergence

Il nous semblait important de comprendre, d'une part, les raisons et le contexte dans lequel les stations ici étudiées s'étaient implantées et, d'autre part, comment les intervenants avaient trouvé les ressources, tant humaines que financières nécessaires au lancement de ces radios. Nous voulions aussi étudier la portée et l'amplitude des messages diffusés ainsi que prendre connaissance des moyens trouvés et utilisés pour rester en ondes malgré les problèmes structurels inhérents au Mali.

ii) Participation à l'éducation citoyenne

C'est ici que nous tenterons de cerner les impacts de ces radios sur les populations à leur écoute. Nous chercherons à découvrir s'il y a eu, depuis la mise en ondes de ces

radios communautaires, une augmentation – ou une baisse – dans la participation de la population à des activités sociales, politiques ou culturelles. Nous voudrions aussi nous attarder sur le volet « empowerment » en cherchant à savoir si les auditeurs de ces stations sont maintenant plus aptes – ou si, à tout le moins, ils en ont le sentiment – à prendre en main un projet ou une activité communautaire.

Nous chercherons enfin à savoir si, depuis leur ouverture, ces stations auront été des vecteurs de changement au niveau des attitudes et des comportements de leurs auditeurs.

2.5 Limites de la recherche

Nous avons choisi de nous pencher sur les radios communautaires afin de découvrir dans quelle mesure elles auront pu servir de levier pour la prise en main de leurs auditeurs et ainsi leur permettre d'acquérir une capacité d'agir, que l'on nomme aujourd'hui « empowerment ». Les stations examinées sont situées, dans trois cas sur cinq, en dehors de la capitale, Bamako alors que les deux autres y ont pignon sur rue.

Notre recherche a voulu souligner l'entrée en ondes des radios communautaires qui se produisait au moment où le gouvernement élu était en train de décentraliser de nombreuses institutions et responsabilités que s'était accaparé le dictateur durant 23 ans. Cette décentralisation, d'ailleurs relevée par certains répondants comme étant nécessaire dans la démocratisation du pays, a dû être appréhendée, comprise et mise en action par

les habitants des diverses communes du pays. C'est donc sur cette base contextuelle que nous situons cette recherche.

En se basant sur ce contexte, le lecteur pourra comprendre la démarche que nous avons entreprise afin de découvrir le niveau d'« empowerment » (senti plus que réel, en raison de l'absence de contrôle de la situation auprès des auditeurs) que ces stations de radios communautaires auront pu apporter à leurs auditeurs. Nous croyons aussi qu'une telle démarche « d'empowerment » ou de « formation » est naturellement associée aux radios communautaires, plutôt que commerciales, par les principes fondateurs et directeurs de ces radios associatives. Il s'agit d'une forme de radiodiffusion qui, comme le soulignent l'ARC du Canada, l'ARC du Québec et l'ANREC, « *permet aux membres de la collectivité desservie d'y adhérer et de participer à sa gestion démocratique, à son exploitation et à sa programmation* »⁴⁰.

Nous sommes conscients que cette recherche a été faite auprès d'intervenants de la radio communautaire contactés par courrier électronique et non en personne. Des impératifs hors de notre contrôle nous ont empêchés de nous rendre sur place. Cependant, les intervenants qui ont participé à l'étude l'ont fait de bonne foi et espèrent que les réponses ici évoquées et analysées permettront d'augmenter les connaissances sur les impacts que leurs radios auront eus sur les populations qui les écoutent.

⁴⁰ *Op. cit.* (<http://radiovision.ca/system/files/Mémoire+ANREC++ARCC-ARCO++Examen+2009+de+la+radio+de+campus+et+communautaire.pdf>)

Nous reconnaissons aussi que cette étude, bien que menée à petite échelle – seules cinq stations de radio communautaires ont exprimé un désir de participer à notre recherche – pourrait faire l’objet d’une étude plus vaste et plus complète, comprenant une recherche sur le terrain afin de prendre le pouls des populations exposées aux messages diffusés par ces radios. Cependant, malgré la taille d’un échantillon limité, nous pensons que les résultats obtenus sont représentatifs d’une tendance nationale en raison de la couverture des stations ici étudiées. Étant divisées presque équitablement entre radio du monde urbain et rural et couvrant trois grandes régions du Mali, les stations qui ont répondu diffusent à de nombreux groupes ethniques différents. Nous croyons alors pouvoir analyser des données qui ont beaucoup de points convergents même si les populations visées par ces stations varient.

De plus, au fil des recherches documentaires et sur Internet, nous nous sommes aperçus que les contextes d’émergence sont semblables pour un très grand nombre de radios communautaires. En étant conscient de ces éléments dès le début, nous pourrions réaliser une analyse de la situation telle que présentée par les répondants et les répondantes au questionnaire de recherche⁴¹.

Enfin, nous restons tout à fait conscients et lucides du fait que cette recherche ait une portée empirique limitée. Bien que les intervenants ayant participé au questionnaire n’aient donné de signe démontrant la possibilité de faire preuve de « mauvaise foi », nous

⁴¹ Il nous paraît opportun de souligner ici que deux des cinq répondants n’ont pas soumis de grille de programmation. Nous croyons cependant avoir assez de matériel, de par leurs réponses au questionnaire, pour discerner la teneur des messages et émissions diffusés par ceux-ci.

réalisons qu'il serait délicat, de la part d'un représentant d'un média – quel qu'il soit – de nous dépendre l'état de son médium autrement que de manière positive.

Nous ne devons pas oublier non plus, comme l'a écrit un directeur de radio communautaire, que ces radios sont « libres » mais certaines un peu moins que d'autres et ne peuvent assurer leur survie que grâce aux deniers publics puisque le gouvernement peut être, dans certains cas, l'unique bailleur de fonds de ces radios.

De là une certaine réticence, de la part de l'auteur, de parler d'une influence « prouvée » des radios communautaires sur les opinions et attitudes de leurs auditeurs. Avec les données recueillies – et une corroboration externe – nous sommes cependant en mesure de constater un certain changement des opinions et attitudes dans la communauté. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'avec notre expérience passée au Mali, il ne peut y avoir de doutes sur la volonté de la population de s'exprimer et de participer, de près ou de loin, au fonctionnement de radios communautaires.

Dans la partie analyse et conclusion de notre mémoire, nous espérons pouvoir offrir une meilleure représentation des effets – sentis et perçus – qu'auront eu ses radios sur leurs auditeurs. Nous espérons aussi ouvrir une porte pour une recherche plus approfondie sur l'état de la condition des femmes et des enfants, au Mali, grâce à l'implication des radios communautaires dans la diffusion d'émissions, magazines et capsules sur leurs droits. De plus, il serait intéressant, dans le cadre d'une prochaine recherche, d'examiner le rôle qu'auront tenu ces mêmes radios dans l'acceptation, de la

population, du nouveau Code de la famille qui donne de nouveaux droits aux femmes maliennes.

CHAPITRE 3

PREMIÈRE ÉTUDE DE CAS

LA RADIO COMMUNAUTAIRE BÈLÈKAN

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 8 permanents, 12 bénévoles
DATE D'ENTRÉE EN ONDES : 26 avril 2000
LOCALISATION : Commune Urbaine de Kati, Région de Koulikoro
LANGUE PRINCIPALE UTILISÉE EN ONDES : Bamanan
AUTRES LANGUES UTILISÉES EN ONDES: Français, sarakollé, sénoufo, peulh, bobo, songhaï et dogon
ORGANISATIONS QUI APPUIENT : Gouvernement Malien, USAID, Deutsche Welle, Radio France Internationale, Radio Canada International, UNESCO, ACDI, CFCI

3.1 Contexte d'émergence⁴² :

La radio *Bèlèkan* de Kati a été créée en l'an 2000. Elle est issue de la volonté de jeunes de la Communauté Urbaine de venir en aide et de servir d'accompagnateur au gouvernement du Mali dans sa politique de décentralisation. Les jeunes derrière cette station communautaire s'étaient donnés une mission en deux volets, soit 1- de venir en aide à l'établissement de bases solides pour la démocratie encore toute jeune et 2- de combler le déficit d'espace d'expression pour la population rurale du Bélé Dougou (région

⁴² **Note de l'auteur** : les informations notées au cours des cinq prochains chapitres sont issues des questionnaires que chaque représentant des stations communautaires nous a envoyés. Tous les aspects ici développés l'ont été à partir des réponses reçues et sont ici rapportés avec le plus de détails possibles, eu égard au montant d'information données par chacun des répondants. Il nous semble évident qu'une rencontre en face-à-face aurait probablement permis une plus grande concrétisation des cas évoqués mais, à défaut de telles rencontres, nous sommes satisfaits des informations ici colligées.

limitrophe à la Communauté Urbaine de Kati). D'ailleurs, lors de notre passage à Bamako, huit ans plus tôt, nous avons été à même de constater que les populations rurales se sentaient laissées pour compte. Alors que les radios commençaient à « pousser comme des champignons » au sein de la capitale, en dehors d'initiatives d'ONG internationales (CECI, EUMC, *etc.*) qui tentaient d'implanter de petites « radios de brousse », les populations rurales n'avaient accès qu'au service de radio nationale de l'ORTM qui leur fournissait peu d'informations les touchant directement. C'est une des lacunes que cette radio a aussi voulu combler en prenant les ondes.

L'ouverture de cette station avait donc comme but de renforcer la démocratie locale tout en mettant la radio à la disponibilité des acteurs locaux afin qu'elle devienne un outil de développement pour bâtir des ponts entre les différentes sensibilités de la société à son écoute.

Créée pour répondre aux besoins – et aux questions – de son public cible, le monde rural du Bélé Dougou, la radio a, dès son lancement, fait appel à la communauté afin de préparer une grille horaire des programmes. Elle a également permis de mettre en place une coordination de femmes composée de représentantes des différentes localités que couvre la radio.

Organisée dans un mode de gestion communautaire représenté par un comité de gestion et d'une direction technique – qui sont constitués de membre élus lors d'une Assemblée générale – la station a été dotée de deux coordinations, une constituée de

femmes, l'autre d'hommes, afin de mieux impliquer le monde rural dans la gestion de la station. Forte d'une vingtaine d'employés – 8 rémunérés, 12 bénévoles – dont deux font partie des membres fondateurs de la radio, la station aura permis à certains de ses membres d'acquérir une expérience professionnelle suffisante pour leur ouvrir les portes vers d'autres carrières en radio, en éducation ou ailleurs.

3.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :

La radio *Bèlèkan* jouit d'un appui institutionnel fort, constitué d'aides venant d'organisations telles que l'USAID, l'UNESCO, l'ACDI et le CFCI au niveau financier et technique, et de diffuseurs internationaux tels que les radios Deutsche Welle, RFI et RCI, comme complément à la programmation. Elle peut aussi compter sur une aide annuelle du gouvernement malien grâce au volet « aide à la presse » octroyée sur la base des critères énoncés, en partenariat, par le Ministère de la communication et des nouvelles technologies et l'URTEL.

Ces aides, qui ont servi à améliorer la performance des services fournis par la radio, couplées à la volonté du comité de gestion de la radio d'innover dans la pratique de communication avec le monde « extérieur » (on comprendra ici qu'il s'agit des populations en dehors de la commune immédiate) tout en exploitant au mieux les réseaux informels, auront permis de mettre sur pied une programmation venant en aide à la population à l'écoute. Droits humains, promotion de la santé de la femme, discrimination envers les femmes en milieu rural, participation équitable de celles-ci aux différents

programmes visant la réduction des inégalités auxquelles elles font face, ou encore éveil de conscience des femmes en faveur d'activités pouvant améliorer leurs positions économique-socio-politiques, voilà des thèmes qu'aborde radio *Bèlèkan* dans ses émissions en utilisant la langue de l'ethnie touchée par telle ou telle préoccupation.

L'on retiendra que les thèmes privilégiés de cette station sont les droits des enfants, les droits humains – surtout sous forme de magazine pour les femmes – et différentes informations spécifiques aux agriculteurs et éleveurs. Afin d'assurer un suivi programmatique, des clubs d'écoute ont été créés par la radio et ont reçu une formation financée par USAID. Ces clubs visent tant à « tester » de nouvelles émissions, chroniques ou manière de livrer ces informations (sous forme de bulletin d'information, par exemple, ou comme capsule humoristique) qu'à assurer un intérêt continu pour des émissions en ondes au moment où les clubs se rassemblent. De plus, ils peuvent être constitués de façon « sectorielle » de manière à avoir un club d'écoute constitué d'agriculteurs qui peuvent donner leurs avis sur une émission qui leur est consacrée, ou un autre constitué d'adolescents pour discuter de sujets qui leur sont propres.

3.3 Participation à l'éducation citoyenne :

Bien qu'aucune étude n'ait été réalisée, jusqu'à maintenant, sur une possible augmentation des activités culturo-socio-politiques depuis le lancement de la station, sa représentante nous a indiqué que la population semble s'intéresser de plus en plus aux activités politiques et au partage de la richesse culturelle.

De plus, les regroupements autour de la radio ont suscité des initiatives génératrices de revenus (tontines, champs communautaires) et, en sachant impliquer autant les hommes que les femmes dans la mise en œuvre – et le suivi – de la programmation, la radio aura su mobiliser ses ressources pour des activités de financement (vente de cartes d'émissions). De même, en créant des liens avec l'association des tradi-thérapeutes ainsi qu'avec l'association des femmes de Kati, la radio *Bèlèkan* aura servi, auprès de son auditoire, de figure de proue de l'émancipation (encore naissante, soit) des femmes.

Selon sa directrice, Haby Touré Diallo⁴³, la radio *Bèlèkan* aura su, d'une part, créer un espace d'expression pour le monde rural et ainsi donner une voix à ceux qui ne sont souvent pas entendus, faute de moyens, et, d'autre part, améliorer la qualité de vie de ses auditeurs en diffusant des émissions portant sur la santé des femmes et sur les pratiques d'hygiène. Ainsi, en prenant en compte les préoccupations qui touchent la communauté, la radio la soutient dans la recherche de solutions.

Elle joue même, parfois, le rôle de médiateur lorsqu'elle répond à un problème de mauvaise communication institutionnelle de la part des autorités en place. C'est ici qu'elle intervient en appui à l'État dans la dissémination d'informations à la population, entre autres choses. Le plus récent exemple est celui de la réforme du code de la famille qui doit donner plus de droits aux femmes et qui ne plaît pas à tous les citoyens⁴⁴ alors que certains le jugent « *en total déphasage avec les valeurs sociétales et les préceptes de*

⁴³ Directrice de la radio communautaire Bèlèkan de Kati & représentante des réseaux des femmes de l'URTEL et de l'AMARC AFRIQUE pour l'Afrique de l'Ouest et Centre.

⁴⁴ Source : http://www.rfi.fr/actufr/articles/116/article_83966.asp

l'islam, à travers certaines de ses dispositions »⁴⁵. La radio a aussi participé aux campagnes de communication gouvernementale pour ce qui touche à la vaccination (poliomyélite et autres) et à la lutte au VIH-SIDA. Par l'organisation de tables rondes avec les acteurs de la société civile et les experts concernés, cette station joue un rôle d'informateur de premier plan.

La radio communautaire se veut vecteur de changement d'attitudes, d'habitudes et d'actions. Suite à près de vingt ans de démocratisation et de décentralisation, ses intervenants sont prêts à continuer à tenir leur communauté à jour à propos des changements à venir, quels qu'ils soient. Comme l'a dit madame Touré Diallo, dans le questionnaire qui lui a été adressé (p. 7) : « *Au Mali, les radios de proximité sont au cœur du dispositif de communication dans la mise en œuvre du processus électoral et [de] la décentralisation. Elles seront d'autant plus efficaces si celles-ci sont appropriées par la communauté à la base. C'est-à-dire, une participation effective dans l'orientation et la gestion de la radio* ».

À la lumière de ce qui précède, il nous est permis de penser qu'à défaut d'avoir une participation solide et pérenne de son auditoire, qui ne pourrait être avérée que par une étude ethnographique sur le terrain, la participation perçue et démontrée par la présence en ondes de membres de la communauté constitue un pas dans la « bonne direction », celle anticipée par les intervenants de la radio *Bèlèkan*.

⁴⁵ Source :

http://www.grioo.com/ar.reforme_du_code_de_la_famille_au_mali_comment_faire_passer_la_pilule_.17643.html

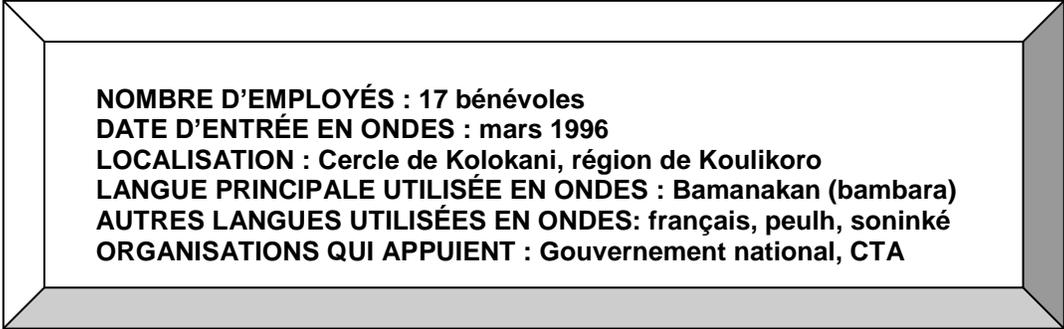
La participation de divers intervenants dans les clubs d'écoute est aussi, à nos yeux, un indicateur exprimé par les membres de la communauté d'une volonté de participer à l'élaboration ou à un certain « contrôle de qualité » des émissions qui sont présentées sur les ondes.

En se prévalant de ce droit de participer au fonctionnement de la radio, nous estimons qu'il s'agit ici d'une forme certaine d'« empowerment » ressentie par ces participants. Il nous faudra voir, dans une étude doctorale peut-être, le niveau réel d'implication citoyenne.

CHAPITRE 4

DEUXIÈME ÉTUDE DE CAS

LA RADIO BÉLÉDOUGOU



NOMBRE D'EMPLOYÉS : 17 bénévoles
DATE D'ENTRÉE EN ONDES : mars 1996
LOCALISATION : Cercle de Kolokani, région de Koulikoro
LANGUE PRINCIPALE UTILISÉE EN ONDES : Bamanakan (bambara)
AUTRES LANGUES UTILISÉES EN ONDES: français, peulh, soninké
ORGANISATIONS QUI APPUIENT : Gouvernement national, CTA

4.1 Contexte d'émergence :

La radio *Bélé Dougou* du cercle de Kolokani a été créée en 1996, cinq ans après le renversement du dictateur Moussa Traoré. Elle a été imaginée par un groupe de jeunes bricoleurs et techniciens en informatique. Constatant que leur localité était en retard sur les autres, ils ont vu la nécessité de créer un outil de communication pour aider les paysans de la localité à se développer et à s'instruire en permettant la vulgarisation des nouvelles techniques agricoles. Cette station voulait combler le manque d'informations pour les populations rurales. Cependant, la notion de bricoleurs est ici importante car en raison du climat local, chaud, aride et très poussiéreux, dû à l'état des sols dans de nombreuses communautés (effet direct de la désertification constatée lors de notre séjour dans la capitale), ceux-ci doivent souvent intervenir pour réparer les équipements (du

microphone jusqu'à l'émetteur!) avec ce que plusieurs appellent les « moyens du bord ». En raison du manque de pièces, ces bricoleurs font, comme ils aimaient nous le souligner, de leur mieux en « faisant avec » les matériaux qu'ils arrivent à trouver. « Faire avec » est un véritable mantra que nous avons souvent entendu sur place.

L'ouverture de cette station avait donc comme buts premiers de sensibiliser, d'enseigner et d'éduquer la population du *Béledougou* afin de permettre un développement économique, intellectuel et culturel. On comprendra que Kati, de par sa situation géographique dans le pays, portée sur l'agriculture de façon prédominante, a une clientèle-cible d'abord paysanne. Suivent ensuite les femmes et les enfants. Réunis au sein d'organisations paysannes (OP), les agriculteurs ont été appelés à participer à la programmation et au suivi de celle-ci lors de rencontres (assemblées) ou de groupes d'écoute, à l'image de ce qui est fait dans le cas de la radio précédemment étudiée.

La station, gérée en mode associatif, invite la population locale à participer dans les aspects de la programmation et des messages transmis à la population. De plus, étant opérée par des bénévoles, radio *Béledougou* a besoin d'une implication sérieuse des membres de la communauté. Actuellement tenue par 17 bénévoles, la station forme sa propre relève avec les bénévoles et les stagiaires. D'ailleurs, selon son directeur, Louka Diarra, il arrive que des membres quittent pour des emplois rémunérés plus intéressants après être passés en formation à cette radio. Nous considérons donc, pour ces cas, obtenir un autre indicateur positif d'« empowerment » économique puisqu'il s'agit, pour les gens

qui ont pu bénéficier d'une telle formation, d'un nouvel acquis qui peut être utilisé dans un cadre différent de celui où il a été appris.

4.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :

La station ne jouit pas de beaucoup d'appuis institutionnels mais reçoit néanmoins une part de son financement du gouvernement national grâce au programme « aide à la presse »⁴⁶ et reçoit aussi de l'aide, sous forme de projets, du Centre Technique Agricole (CTA), une organisation créée en partenariat avec les États du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) et les pays membres de l'Union européenne. Cette organisation a pour mission de « *développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural...* »⁴⁷. Ces appuis, bien que restreints, ont néanmoins un impact réel sur la station et sur sa survie. Grâce à l'équipement, la documentation et la formation que reçoivent ses membres, la station peut, par le partage du savoir et des connaissances, trouver une certaine pérennisation. Cependant, avec les infrastructures défaillantes au Mali, notamment en raison de l'efficacité parfois aléatoire du réseau électrique et du niveau d'analphabétisme de la population locale, le fonctionnement au quotidien peut, parfois, être compliqué.

On notera que cette station, malgré des moyens limités, a décidé de prendre le parti des agriculteurs en essayant d'apporter des solutions nouvelles aux problèmes rencontrés par ceux-ci. Avec une grille horaire conçue, en majeure partie pour les paysans

⁴⁶ Voir référence en page 40.

⁴⁷ Source : <http://www.cta.int/fr/Presentation/Qui-sommes-nous>

et les agriculteurs, la radio diffuse des émissions qui les touchent, dans leur langue la plus utilisée, le *Bamanakan*. Le *Peuhl* est aussi utilisé par les éleveurs propriétaires de troupeaux transhumants. Par contre, comme les besoins de la population excèdent ceux des agriculteurs, radio *Béledougou* porte aussi des messages de prévention pour la santé, à propos du paludisme, du traitement de l'eau ou du trachome (une infection oculaire bactérienne contagieuse qui, lorsqu'elle n'est pas traitée, peut évoluer vers des lésions cornéennes pouvant mener à la cécité⁴⁸). Elle est aussi porteuse de messages sur les changements en société, comme la scolarisation des filles, l'enseignement moral ou encore la réforme du code de la famille. Enfin, elle renseigne la population sur la valorisation des cultures hâtives et des intrants agricoles, reflétant ainsi les thèmes qui se rapportent aux besoins réels des auditeurs.

4.3 Participation à l'éducation citoyenne :

Le directeur de radio *Béledougou* estime que la population locale s'investit davantage depuis la création de la station en raison de la sensibilisation, de l'éducation et du divertissement que celle-ci procure à ses auditeurs. D'ailleurs, lorsque l'on demande au directeur si la situation était semblable avant l'arrivée de la station, sa réponse est révélatrice (p. 4) : « *il n'y a pas de comparaison beaucoup de chose[s] on[t] bougé* ».

Liée aux organisations paysannes, « *radio Béledougou par les paysans, pour les paysans et avec les paysans* » travaille avec une association qu'elle a créée : *radio*

⁴⁸ Source : <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie/trachome-7014.html>

béledougou kanu ton. Collaborant aussi avec les services techniques et financiers, les organisations paysannes et les élus, la station a un impact sur l'éducation au pluralisme politique et à la liberté de presse. On parle même d'un impact sur le vote populaire, en termes de participation. On note également des changements d'attitudes et d'opinions chez la population par rapport à la période précédant l'implantation de la station. Alors que la population était « *indifférente et moins active* » avant, elle est devenue plus instruite en question de droits, de devoirs et de santé (vaccination, consultations prénatales) depuis l'ouverture de la radio.

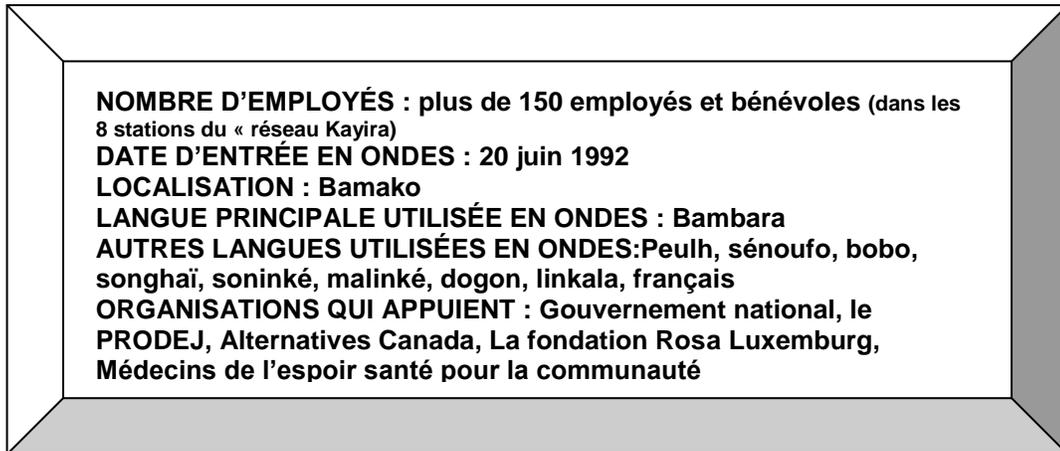
Les citoyens ignoraient, pour la plupart, les institutions locales, régionales et nationales et, faute de connaissances suffisantes, pensaient que le développement était dicté par l'État et leur était ainsi imposé. Depuis l'arrivée en ondes de la station, les choses ont grandement changé. Selon monsieur Diarra, grâce à l'augmentation du taux de scolarisation et à la prévention des maladies épidémiologiques, la population locale est maintenant mieux à même de se prendre en main et de faire preuve d'initiative dans les questions de développement. Aussi, en programmant des émissions ludiques sur les institutions, la radio arrive à faire un pont entre les communications officielles du gouvernement malien et la population locale. En expliquant le rôle des institutions, une à une, aux auditeurs, ceux-ci arrivent à mieux les appréhender et à les comprendre. Ainsi, la station s'est faite la porte-parole, en terme explicatif, des mesures gouvernementales sur la laïcité du pays, du respect des droits humains (des femmes et des enfants plus spécifiquement) et du nouveau Code de la famille qui, aux dires du directeur, est un cas plus difficile à traiter.

Cette radio, créée pour venir en aide – au niveau de la formation et de la pratique – aux agriculteurs locaux, a vu son rôle s'étendre à plusieurs couches de la population locale. Elle joue maintenant un rôle bien assumé dans la consolidation et la pérennisation de la démocratie (alternance politique, vote populaire sur les bases établies et respectées par la constitution) et remplit également une fonction de formation à plus d'un niveau.

CHAPITRE 5

TROISIÈME ÉTUDE DE CAS

RADIO KAYIRA I BAMAKO



5.1 Contexte d'émergence :

La radio *Kayira I* de Bamako a vu le jour en 1992, peu de temps après le renversement du dictateur Moussa Traoré en mars 1991. Durant le second trimestre de l'année 1992, des militants du mouvement démocratique et des progressistes se sont mobilisés pour lancer une association de radio libre. Grâce à l'appui financier de la société civile malienne et de quelques ONG, cette nouvelle radio prit le nom de *Kayira I* qui signifie, en langue *Bambara*, « *aube nouvelle, soleil nouveau, étape nouvelle* »⁴⁹. Les auditeurs, pour leur part, l'auront vite baptisée « *la radio des sans voix* ».

⁴⁹ La traduction est celle du représentant de radio *Kayira I*.

Lors de sa création, les fondateurs s'étaient donné de grands principes généraux comme renforcer l'élan du peuple qui venait de mettre fin à la dictature et aussi renforcer et élargir l'espace démocratique ainsi ouvert. Ils voulaient promouvoir la participation populaire et aider le peuple malien – dans la capitale au départ – à s'épanouir sur les plans économique, politique, social et culturel. Par contre, lors de notre arrivée dans la capitale, les principes étaient certes énoncés mais, parfois, mal ou pas appliqués. Fiers de prendre les ondes, certains de ses animateurs ne comprenaient pas encore le concept de liberté d'expression et croyaient, à tort, que cela leur donnait la permission de tout dire (voire de dire n'importe quoi). Ainsi, après l'annonce de rumeurs infondées sur le prix du « transport en commun », les *dourounis*⁵⁰, le marché du centre-ville fut presque mis à sac lors d'une manifestation ayant pour cible certains conducteurs. On avait alors averti les « Toubabs » (blancs, en langue locale), l'auteur compris, de ne pas s'aventurer dans le secteur du marché par mesure de sécurité. Nous n'aborderons pas, non plus, les nombreux cas de rixes causées par des annonces mal formulées par les animateurs de la première heure de cette station; mais, depuis, la situation est rentrée dans l'ordre.

Au cours de ses cinq premières années d'existence, radio *Kayira I* est devenue un réseau en permettant la création de huit autres radios à travers le pays. Ce réseau se veut maintenant une tribune de vigilance démocratique, d'éveil des consciences et d'éducation populaire. Ainsi, ce réseau est guidé par ses six objectifs fondamentaux qui s'appliquent équitablement à toutes les radios membres, y compris *Kayira I*. Ces objectifs sont :

⁵⁰ Pour une définition de ce terme, voir la note de bas de page #24 à la page 37.

1. *Informier en toute indépendance sur tous les aspects de la vie locale, régionale, nationale et internationale,*
2. *Contribuer à rassembler sur les bases d'une démocratie participative, le plus grand nombre de citoyens possible et en particulier ceux dont la parole est déniée,*
3. *Contribuer à l'information sur la santé, l'assainissement et le respect de l'environnement,*
4. *Donner la parole aux associations,*
5. *Combattre la diffusion d'idées et [les] principes fondés sur l'intolérance, le racisme, l'exclusion et la xénophobie, et,*
6. *Ouvrir l'antenne aux expressions culturelles positives occultées par les modèles stéréotypés des grands médias.*

La radio est gérée de façon collégiale avec un comité de gestion, présidé par un directeur général, installé dans la capitale. On y trouve les services de coordination, de communication et technique, et des clubs d'auditeurs. Chaque station membre a un administrateur délégué. Ainsi, elle arrive à assurer une présence dans de nombreuses communes pour donner une « voix aux sans voix » en leur permettant d'accéder à leurs clubs d'écoute et, ultimement, aux ondes.

De plus, elle voit son importance dans le fait que près de 80% de la population malienne est analphabète et que la presse écrite touche la « minorité intellectuelle » de Bamako et de quelques autres grandes villes du pays. Elle croit aussi en sa mission de proximité, craignant l'implantation de grands groupes de radios privées ou de radios téléguidées par des groupes politiques. Radio *Kayira I* se voit donc comme un porte-étendard de la pluralité de l'information par, et pour la communauté. Elle s'assure d'ailleurs de former sa relève, ce qui est devenu nécessaire en raison d'un fort roulement

de personnel; nombre d'anciens employés de radio *Kayira I* s'étant trouvés des postes dans d'autres radios (privées ou nationale), dans des ONG, *etc.*

5.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :

Radio *Kayira I* reçoit, annuellement, des fonds du gouvernement national grâce au programme d'aide à la presse du ministère des communications et des nouvelles technologies et du ministère de la justice du Mali en vertu de son programme PRODEJ (Programme Décennal de Développement de la Justice). En plus, elle aura reçu, lors de sa création et de son lancement, des fonds du public et de l'aide d'ONG internationales. Alternatives Canada, la fondation Rosa Luxemburg d'Allemagne, ainsi que l'organisation Médecins de l'Espoir Santé pour la Communauté ont aussi contribué – ou contribuent toujours – aux efforts de cette radio.

Selon Siaka Zamongon Traoré, rédacteur en chef de radio *Kayira I*, Bamako, la survie de la radio est tributaire de ces aides annuelles et ponctuelles. Grâce à celles-ci, elle peut diffuser ses messages démocratiques et instructifs sur les droits et les devoirs citoyens ainsi qu'informer la population des dossiers qui la touchent de près ou de loin. Enfin, il est pertinent de noter qu'elle diffuse ses informations, capsules, magazines ou émissions dans de nombreuses langues afin de rejoindre la plus grande part de la population possible.

5.3 Participation à l'éducation citoyenne :

Pour reprendre les mots de monsieur Siaka Zamongon Traoré « *si on me demandait de choisir entre un État avec presse et un État avec tout ce qu'il faut mais sans presse, mon choix se portera sans nul doute sur le 1^{er}, c'est-à-dire un État avec la presse* ». En cela, il voit la station comme un phare en matière d'information. Il nous dit d'ailleurs qu'avant l'entrée en ondes de la station dans la capitale, le peuple était mal informé par la radio du pouvoir. Depuis, il soutient que radio *Kayira I* fait un travail d'information, de sensibilisation et d'éducation pour un développement économique et social durable afin d'améliorer le sort des groupes sociaux et de les inclure dans le processus politique démocratique.

La volonté des créateurs de la station et de tous les membres qui se sont joints à elle depuis son lancement a, pour une grande part, un lien avec l'« empowerment » de ses auditeurs afin qu'ils puissent commencer à s'orienter puis à acquérir les outils nécessaires pour assurer une prise en main de leur destin.

À ce titre, il est bon de noter qu'avant même le renversement du dictateur, les initiateurs de la station faisaient déjà partie des acteurs du mouvement démocratique. Ils ont contribué, avec la station, à renforcer la démocratie. En ce sens, monsieur Zamongon Traoré note que l'un des faits saillants de l'histoire de la radio aura été de sensibiliser la population à la chose politique. Non dans le sens de la partisanerie pour tel ou tel parti, mais de la participation à la vie démocratique.

Aussi, à travers les efforts de sensibilisation, les intervenants de *Radio Kayira I* nous rapportent avoir perçu une certaine amélioration de la qualité de vie de la population d'abord en « donnant une voix aux sans voix » qui ont pu se faire entendre, s'expliquer et, à terme, arriver à se prendre en main. De plus, en tentant d'appliquer le plus rigoureusement possible le principe des six objectifs décrits plus haut, les intervenants croient que la station *Kayira I* aura participé, à sa manière et grâce aux messages diffusés par ses émissions, à une certaine amélioration de la qualité de vie de la population au niveau de la santé, de la reconnaissance des droits humains et de la protection de l'environnement.

CHAPITRE 6

QUATRIÈME ÉTUDE DE CAS

RADIO TABALÉ

<p>NOMBRE D'EMPLOYÉS : Environ 20 bénévoles DATE D'ENTRÉE EN ONDES : 25 novembre 1992 LOCALISATION : Bamako, Commune III LANGUE PRINCIPALE UTILISÉE EN ONDES : Bambara AUTRES LANGUES UTILISÉES EN ONDES: Français, songhaï, peulh, dogon, bobo, sousou ORGANISATIONS QUI APPUIENT : Gouvernement national et ONG non précisées</p>

6.1 Contexte d'émergence :

Suite à l'ouverture démocratique du Mali, découlant du renversement du dictateur en mars 1991, des jeunes qui, déjà à cette époque, étaient dans des associations syndicales en lien avec des intervenants français, se sont dit qu'il fallait un moyen de communication pour sensibiliser les populations sur leurs droits, la santé et l'éducation. Le projet de radio *Tabalé* était né.

La radio est entrée en ondes, comme d'autres dans la capitale, à cette époque, alors que la libéralisation des ondes, au Mali, fut un fait qui précéda la Loi. En effet, durant la période de gouvernance assurée par un « comité de transition pour le salut du

peuple » plusieurs stations de radio libres ouvrirent leurs portes. Le comité suivit le mouvement en légiférant, car les associations qui ont démarré ces radios bénéficiaient alors encore de la loi française de 1901⁵¹ fixant le régime de la déclaration qui sous-tend que les associations ne sont pas soumises à un régime d'autorisation préalable pour mener leurs activités.

Nous croyons important de noter ici que, lors du lancement de radio *Tabalé*, qui eut lieu alors que nous étions encore, à cette époque, présent dans la capitale, les créateurs avaient travaillé fort avec leur personnel en ondes. Ainsi, cette station put éviter les débordements ou des dérapages similaires à ceux qu'avait connus radio *Kayira I* et cités plus haut. C'était une radio qui, dès son ouverture, fit preuve d'un certain degré de professionnalisme et qui, par la qualité initiale de son personnel, fit « peur » aux stations déjà établies ou encore naissantes.

Ainsi vit le jour une station qui ciblait d'abord et avant tout les jeunes. Ces derniers s'organisèrent, dès l'ouverture de *Tabalé*, en club d'auditeurs et furent, à leur manière, une des pièces de la structure animatrice du projet. Ces jeunes avaient vu, dans ce projet, un moyen de se faire entendre et, surtout, d'obtenir une formation aux techniques de la radiodiffusion afin de s'assurer d'une place dans ce nouvel « espace public ».

⁵¹ Rappel : Le Mali fut une colonie française jusqu'en 1960 et les lois prononcées par l'administration coloniale de l'époque n'avaient pas toutes été répudiées.

Radio *Tabalé* est aujourd'hui menée par une vingtaine de bénévoles qui assurent une gestion collégiale, alors que l'on retrouve dans son organigramme institutionnel, un directeur d'antenne, un responsable de programmation ainsi qu'une équipe d'antenne et les clubs d'auditeurs. Ces bénévoles sont à la base de la programmation et en assurent le suivi. Le roulement de personnel y est aussi notable, les anciens quittant pour d'autres grands médias comme la télé ou des agences de communication ou pour d'autres activités socioprofessionnelles. La relève est assurée par des gens issus de la communauté. Elle est « formée sur le tas » pour reprendre l'expression de son directeur, Tiémoko Koné.

6.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :

Radio *Tabalé* peut compter, à titre d'appui financier, sur les subventions de l'État accordées aux médias du pays. De plus, la station reçoit des appuis matériels, techniques – et parfois aussi financiers – de différentes ONG (non précisées dans le questionnaire), et de partenaires français, tels la FRANC-LR (cette dernière a, à quelques reprises, envoyé des représentants pour faire de la formation avec les animateurs de radio *Tabalé*⁵²).

Ces appuis, selon le directeur de la station, ont eu, et ont encore, un impact direct sur la survie de la station. Cependant, les ressources financières étant à l'heure actuelle insuffisantes, la station a de nombreuses difficultés à assumer les charges de fonctionnement. Elle n'a pas, à ce jour, pu dégager des profits garantissant sa pérennité.

⁵² Expérience relatée par S. Nègre, cité dans les remerciements.

6.3 Participation à l'éducation citoyenne :

Avec une volonté affichée de diffuser des messages informant la population sur les droits humains, la santé (prévention du paludisme et du VIH/SIDA, campagnes médiatiques contre l'excision) et l'éducation, radio *Tabalé* veut parler à la communauté de problèmes qui la touchent et auxquels elle s'intéresse. Le faisant dans les langues locales et non en une seule (le *bamanan* ou le français, par exemple), les acteurs de la radio rapportent sentir un changement dans les comportements et les attitudes de leurs auditeurs.

La radio *Tabalé* ne promeut cependant pas d'associations particulières ou de regroupements quelconques. Elle ne fait la promotion que d'entités poursuivant les mêmes buts et objectifs qu'elle, objectifs nommés dans la charte de radio *Tabalé* :

- *Libre* : *Tabalé un média de communication social et d'éducation populaire.*
- *Indépendante* : *Tabalé n'est subordonnée à aucun parti politique, à aucune puissance financière, à aucun lobby.*
- *Laique* : *Tabalé respecte les croyances du Mali.*
- *Plurielle et pluraliste* : *Tabalé est ouverte à toutes et à tous, sur un pied d'égalité et de respect mutuel.*
- *Humaniste* : *Tabalé défend partout la dignité de la personne humaine.*
- *Favorable au développement concerté* : *Tabalé est pour la prépondérance des initiatives maliennes dans les schémas de développement.*
- *Soucieuse de la vérité* : *Tabalé refuse la diffamation et la manipulation.*
- *Outil culturel* : *Tabalé concilie dans sa démarche ouverture culturelle, innovation et éducation populaire.*
- *A but non lucratif* : *Tabalé n'est pas un outil de communication marchande.*
- *Associative* : *Tabalé est démocratique dans son fonctionnement.*

De plus, grâce à ses objectifs éducatifs, la station aura su fournir les outils nécessaires à certains de ses membres pour qu'ils puissent organiser des clubs d'auditeurs, et aura donné à des jeunes, issus d'horizons différents, une occasion de se former et d'acquérir des compétences leur permettant d'aller vers d'autres carrières. Comme le souligne monsieur Koné, citant un vieux sage : « *la radio Tabalé est un jardin d'enfant* » parce qu'on y apprend à parler, à lire et à écrire.

Là ne s'arrête pourtant pas l'implication sociale de la station. Elle œuvre avec des associations de femmes, de jeunes, des municipalités et avec les chefferies traditionnelles de quartiers. Ainsi, la radio se voit parmi les institutions à l'avant-garde des changements sociaux vécus dans la communauté. Monsieur Koné souligne un cas précis, celui du Code de la famille.

Comme ce code était perçu comme « radical » par une frange plus conservatrice et patriarcale⁵³ de la société malienne (le Code accorde de nouveaux droits aux femmes et aux enfants), il ne fut pas promulgué en l'état lors de son adoption par les députés. Le Haut conseil islamique malien (organisme créé en 2002 pour représenter les musulmans devant les autorités et les protéger contre les « dérives de faux dévots »)⁵⁴ fit des pressions sur le Président pour que le Code soit amendé au niveau, entre autres, de l'abandon de la peine de mort et de certains droits donnés aux femmes. *Tabalé* en a fait état sur ses ondes. Le travail en amont avait été de « dédramatiser » la portée du Code sur la population en présentant la situation des droits des femmes comme étant juste,

⁵³ Le Haut conseil islamique malien avait fait pression sur le Président pour que ne soit pas promulgué le Code. À ce sujet, consulter http://www.rfi.fr/actufr/articles/116/article_84054.asp

⁵⁴ Source : <http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/institutionnel/mali.html>

équitable et nécessaire pour un « Mali moderne ». La réaction de l'auditoire fut déterminante et à la suite d'une manifestation tenue par une cinquantaine de milliers de participants, le Président a retourné le texte devant les députés pour qu'il soit accepté, avec quelques menus changements, et promu. Il faut cependant préciser que radio *Tabalé* ne peut être créditée seule de ce soulèvement social. Au terme de cette manifestation, le Président avait décidé d'accorder plus de droits aux femmes⁵⁵.

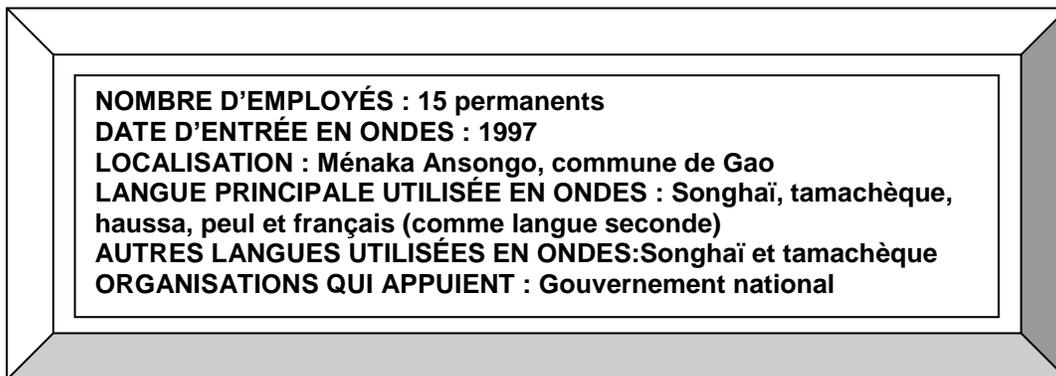
Selon les intervenants de la radio, la population participe aux débats publics beaucoup plus qu'avant parce qu'elle se sent plus « instruite », plus aux commandes de sa destinée. C'est ce qui fait dire à monsieur Koné que « *le Mali est l'un des rares pays en Afrique où les institutions fonctionnent. En témoigne, la participation des populations aux débats publics et même du point de vue de la radio à la gestion des affaires locales* ».

⁵⁵ *Op. Cit.*

CHAPITRE 7

CINQUIÈME ÉTUDE DE CAS

RADIO COMMUNAUTAIRE DE MÉNAKA, MEMBRE DU RÉSEAU DES RADIOS COMMUNAUTAIRES AADAR-MALI



7.1 Contexte d'émergence :

La création de la station de radio communautaire de *Ménaka* – membre du réseau de radios communautaires AADAR, Mali – fait suite à l'initiative de l'ONG AADAR-Mali en 1997. Elle a été fondée afin de combler une lacune importante sur le plan local, c'est-à-dire offrir une « voix » au monde rural comme c'est le cas pour d'autres stations de radio communautaires que nous avons étudiées plus haut.

La station a vu le jour avec l'objectif d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les populations rurales desservies dans plusieurs domaines dont ceux de la consolidation de

la paix⁵⁶ et de la protection de la nature. À ce titre, il faut préciser que les éleveurs sont surtout ciblés par des informations concernant le développement durable et renouvelable, car, comme le fait remarquer Bonfils (1987) : *« il faut ajouter la destruction de la végétation par piétinement aux alentours des puits et forages et des villages : les sols piétinés et remués en saison sèche sont très sensibles à l'érosion éolienne. Une croissance importante du cheptel est donc une forte cause de la dégradation des sols »*. Autant d'informations qui visent à instruire l'éleveur et à l'inciter à assurer la pérennité de ses prés en conservant les sols tout en gardant son cheptel à une taille raisonnable.

À ce sujet, nous croyons important de souligner la volonté de la radio de sensibiliser les agriculteurs et, surtout, les éleveurs aux concepts de la protection de la nature. De plus, de nombreuses ONG soulignaient le problème de la désertification accélérée du pays en raison des cheptels trop grands qui consommaient trop d'herbages nécessaires pour freiner la progression du désert.

À ce chapitre, une certaine rancœur fut exprimée par la population locale urbaine contre les *Peuhls*. Il faut préciser qu'au Mali, comme dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, une ethnie est souvent « responsable » d'une fonction socio-économique qui est propre à sa culture. Par exemple, les *Peuhls* sont majoritairement des éleveurs, les *Bobos*, sachant nager sont des pêcheurs et les Songhaï sont souvent commerçants. Une association a donc été faite entre grands cheptels – responsabilité des éleveurs – et

⁵⁶ NDLR : Ménaka, une ville près de la frontière entre le Mali et le Niger a vu de nombreux petits conflits éclater entre les forces de l'ordre, le peuple Touareg (nomades du désert) et des transhumants Nigériens. À ce sujet, consultez <http://www.maliweb.net/category.php?NID=46556> . C'est aussi dans cette région qu'un français, à la tête d'une ONG « Icare » a été kidnappé en novembre 2009.

désertification accélérée ce qui eut comme conséquence un ressentiment à l'égard des *Peuhls* et fut la cause d'incidents à caractère raciste. Nous avons reçu des témoignages sur ce type d'incident lors du lancement de notre radio commerciale dans la capitale.

Depuis sa création, radio *Ménaka* – et toutes les stations du réseau AADAR – ont souhaité expliquer et désamorcer de telles situations tout en stimulant la participation de la population dans sa communauté. Cela peut se traduire par une présence à l'antenne ou dans le comité de gestion du réseau lui-même. Puisque celui-ci est géré de façon « communautaire », le comité de gestion se sent plus près de la population et est ainsi en mesure d'être à son écoute au niveau programmatique.

7.2 Appuis au lancement et à la survie de la station :

Radio *Ménaka* jouit d'une aide financière du gouvernement national et doit sa survie à celui-ci ainsi qu'à la population qui l'aide par son implication bénévole, que ce soit en participant au sein du comité de gestion ou dans des groupes d'écoute. Malgré le faible revenu de la population qu'elle dessert et le manque avoué de pièces de rechange, la station continue son travail d'éducation des communautés et va même jusqu'à répéter ses messages et ses émissions dans les différentes langues parlées par ses auditeurs afin de s'assurer de toucher toutes les ethnies, de façon la plus équitable possible.

Tout cela aura eu, jusqu'à maintenant, un impact favorable. Selon le coordonnateur de radio *Ménaka*, Moulaye Touhami Haïdara, le cas le plus évident de

changement de comportement constaté dans la population est la sensibilisation au lavage des mains au savon avant et après le repas et à la sortie des toilettes. Cette sensibilisation aura, à elle seule, eu un impact sur la santé des auditeurs de la radio.

7.3 Participation à l'éducation citoyenne :

Le coordonnateur de radio *Ménaka* et de tout le réseau AADAR souligne qu'il y a eu une augmentation perceptible des activités sociales, politiques et culturelles depuis l'ouverture des stations puisque, avant la création de celles-ci, il n'y en avait pratiquement pas.

Active dans les communautés rurales, la station a su, selon monsieur Haïdara, sensibiliser et éduquer la communauté et lui donner les outils nécessaires pour se prendre en main. Il nous dit d'ailleurs qu'il est aujourd'hui clair qu'avec la décentralisation prônée par l'État central, chacun sait désormais quel rôle il doit jouer dans le processus de prise de décision.

En entretenant des liens avec les affaires sociales, les ONG (comme AADAR) et les leaders communautaires, la station et son réseau, essaye de promouvoir la libération de la parole paysanne ainsi que la liberté d'expression au sein des populations « mises de côté ».

Depuis le renversement du dictateur, les stations du réseau, radio *Ménaka* en tête, se targuent ainsi d'avoir été un des éléments de changement de comportements et d'attitudes chez la population réceptrice des messages qu'elles diffusent. Son directeur note aussi une amélioration de la qualité de vie générale de la population grâce au respect que les auditeurs portent dorénavant aux personnages publics. La radio aura su, par son sérieux et son impartialité, démontrer à ses auditeurs la crédibilité des élus en les questionnant sur les sujets qui touchent les communautés. Cette radio aura aussi eu une influence sur la vie de ses auditeurs en les informant – voire en les éduquant – sur les lois les touchant et les droits et devoirs des citoyens.

Ne se faisant pas le porte-voix du gouvernement, radio *Ménaka* préfère informer ses auditeurs à travers des reportages, des débats, des interviews et des magazines. Ainsi, elle peut contribuer, à sa façon, à la poursuite de l'installation et la pérennisation de la démocratie. Mais selon le directeur Haïdara, cette contribution se fera tant et aussi longtemps qu'elle restera « *impartiale [car] dans le cas contraire, ce n'est pas faisable* ».

CHAPITRE 8

ANALYSE

8.1 Contexte d'émergence

Les données recueillies par les questionnaires nous permettent de constater qu'il existe un mouvement d'émancipation citoyen au Mali. Ce mouvement s'exprime sur les ondes librement, sans censure apparente et dans la langue de la population visée et non plus uniquement dans une langue étrangère, le français, qui, comme l'ont souligné d'autres chercheurs, ne parvenait pas à atteindre les populations à qui les messages étaient destinés. Comme le souligne Gueye (dans Demers, Aster et al. 1993) : « *Je prends par exemple une émission qui est diffusée à [RFI] et qui s'adresse aux populations africaines et qui parle beaucoup de problèmes de santé. Mais étant donné que ça se passe en français, leur impact est assez limité* ».

De là l'importance de la prise en main par les populations locales de leurs médias d'information afin de contrer les effets recensés par Tudesq (1997, pp. 141-142) qui souligne que : « *l'internationalisation de la radio est plus ancienne que celle des autres médias et aussi plus importante. [...] L'Afrique francophone est la plus desservie, avec une prépondérance des émissions en français et un rôle de premier plan joué par RFI et Africa No.1 [qui elles] ne diffusent pas en langues africaines* ».

C'est donc en grande partie pour atténuer l'influence extérieure sur le contrôle des informations que des groupes de personnes, pour la plupart jeunes, selon les réponses obtenues dans les questionnaires, ont décidé de créer leurs propres stations de radio. Ces réponses vont d'ailleurs dans le sens de la pensée de Tudesq (1998, pp. 235-236) lorsqu'il affirme que les médias sont, en Afrique, « *davantage des guides que des reflets d'une opinion publique en voie de se constituer; ils peuvent contribuer au changement des mentalités et des comportements, au développement des efforts collectifs mais aussi aux antagonismes* ». Et ce fut là un des problèmes du lancement massif d'entreprises de radiodiffusion (privées et communautaires) dès le renversement du dictateur en 1991. Les radios « libres » voulaient « guider » la population vers son émancipation mais n'étant pas elles-mêmes régies, il y eut des dérapages que les radios maliennes ont vite su temporiser.

Qui plus est, ces radios ont, pour la plupart, été créées afin de répondre à un besoin exprimé conjointement par les fondateurs et par les auditeurs qui se sont vite trouvés une place au sein du personnel – bénévole ou pas – ou au sein des groupes d'écoute présents dans de nombreuses stations.

Selon les réponses obtenues, les concepts d'informer le citoyen, de le sensibiliser et de l'éduquer sont des constantes pour tous les répondants. Selon ces mêmes réponses, ces radios se sont positionnées, voire cantonnées, dans un rôle « d'éducateur public ». De plus, en raison du taux d'analphabétisme très élevé (pour ce qui est de la langue française, le taux d'illettrisme n'étant pas calculé dans les différentes langues ethniques parlées au

Mali), les radios communautaires auront su se mettre à l'avant-scène, dès leur création, en « parlant » directement à leurs auditeurs dans une langue que ceux-ci comprennent.

Il faut aussi comprendre que les publics ciblés par ces radios varient. Pour les radios établies dans la capitale, on s'adressera à des citoyens que l'on veut informer sur les questions politiques, afin d'inculquer le processus démocratique électif à la population. Ces radios urbaines parlent d'abord aux jeunes et tentent de les conscientiser sur les problématiques qui les touchent. Santé (prévention de la propagation du VIH/SIDA, campagnes contre l'excision) et éducation (droits des femmes et des enfants) sont, selon les grilles horaires soumises par les intervenants, à l'ordre du jour.

Pour ce qui est des radios desservant des communautés plus « rurales », le public cible est plutôt l'éleveur et l'agriculteur. En diffusant des messages concernant les bonnes pratiques agricoles, parfois en ayant en ondes des représentants du monde agricole, et en présentant des émissions, voire des magazines, sur les droits de la femme et des filles, par exemple, ces radios veulent d'abord informer et, si possible, jouer un rôle dans les changements d'attitudes.

Le fil conducteur pour toutes les radios et leurs représentants ayant répondu au questionnaire est le fait que leur objectif premier est d'informer le citoyen de ses droits et de ses devoirs. Comme le souligne Agee (Agee, Ault et al. 1989, pp. 26-27) « [l]a démocratie ne s'instaure que lorsque le peuple peut connaître le fonctionnement de son gouvernement grâce à une libre circulation de l'information. C'est ce que cherchent

avant tout à accomplir les médias ». Ainsi, les Maliens semblent réussir, selon les réponses obtenues, à prendre en main les leviers de leur développement. Par une meilleure compréhension de leur rôle au sein de la société, venue de l'intérieur et non de l'extérieur, ils s'affranchissent des programmes internationaux de « formation ». Comme le soulignait DeCoune (2005)⁵⁷ « *Le Mali est certes un pays démocratique [...] mais il n'est pas épargné des problèmes comme la mauvaise compréhension du rôle du citoyen et de l'élu...* », et c'est cette mauvaise compréhension que les diffuseurs nous ont rapporté vouloir casser.

Certaines de ces radios ont aussi choisi de jouer le rôle de vulgarisateur pour expliquer le nouveau projet de loi concernant le Code de la famille qui donne aux femmes des droits qui ne leur étaient pas reconnus avant. Malgré les prêches de certains imams et d'« anciens » qui voient en ce nouveau Code une réorganisation sociale profonde pour le Mali, les radios communautaires ont pris à leur compte d'en expliquer la teneur, le plus clairement possible, afin d'essayer de construire un consensus populaire autour de son acceptation.

En soi, pour des Occidentaux, une telle chose pourrait passer pour anodine mais au Mali, cela correspondait à un profond changement de mentalité. Les intervenants en radio communautaire qui ont choisi de répondre à notre questionnaire nous ont d'ailleurs souligné se voir comme un vecteur de changement d'attitudes et de comportements chez leurs auditeurs.

⁵⁷ Source : http://www.unv.org/infobase/voices/2005/05_07_19MLI_voice.htm

Lorsqu'un membre de la communauté devient « animateur » au sein d'une de ces radios, il reçoit généralement une formation donnée par l'un des membres plus anciens de la radio. De cette façon, les connaissances institutionnelles qui contribuent à conserver les objectifs de base de ces radios sont partagées. Dans quelques cas, selon ce que nous ont rapporté les participants au questionnaire, certains employés ont pu se servir de leur passage au micro comme d'un tremplin afin de se trouver un emploi plus payant dans le système scolaire, associatif ou même politique alors que dans d'autres cas, d'anciens bénévoles sont devenus conseillers municipaux ou même maires.

Et s'ils sont formés à l'antenne, certains bénévoles sont aussi formés à la gestion de l'entreprise. À ce sujet, Tudesq (1998, p. 92) souligne que « *le rôle des médias dans la démocratisation des pays d'Afrique passe par la démocratisation des médias...* », ce qui représente bien la forme de gestion – démocratique – de ces stations qui nous a été rapportée comme étant de type « communautaire ». Cette gestion communautaire est une gestion assurée par un comité élu lors d'une assemblée générale ou parfois par les membres de la radio (dans les rares cas où les auditeurs deviennent membres après avoir contribué à la station en y faisant du bénévolat ou en y contribuant financièrement) ou encore par les membres de la population participant de près ou de loin à la radio. On y pratique donc, au sein des radios communautaires ici étudiées, une démocratie ouverte dans laquelle chaque intervenant peut être entendu. Dans ce registre, les radios peuvent presque s'inscrire à titre d'institutions communales qui, selon Tocqueville (cité in Raséra 2002, p. 5) « *sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science; elles la*

mettent [la démocratie] à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir ».

Cependant, même si ces stations peuvent être porteuses d'enseignements citoyens, démocratiques et d'« empowerment », elles n'ont pas la liberté de croître comme elles le voudraient en raison d'un manque de capitaux. Certaines stations ne peuvent qu'émettre un nombre d'heures réduit en raison du manque d'infrastructure électrique. N'étant pas desservies par le service d'électricité national, ces stations doivent se fier à des génératrices fonctionnant au fioul. Ces équipements, lorsqu'ils ne sont pas victimes de bris, coûtent cher à faire fonctionner en raison des prix élevés du carburant. Et comme le soulignent Poulton et Youssouf (1999, pp. 30-31) « *Les radios [communautaires] connaissent un grand succès auprès des populations qui participent désormais au débat local et national sur la santé et l'éducation [...] Le réseau de radios [communautaires] reste néanmoins vulnérable sur deux fronts : financier et politique* ».

Dans le cas particulier du Mali, pour certaines radios communautaires, les finances sont liées au politique. Bien que les radios urbaines (*Kayira I, Tabalé et Bèlèkan*) bénéficient d'un peu de publicité de type « commercial », elles comptent tout de même sur le soutien gouvernemental et, surtout, sur le support de plusieurs organisations non-gouvernementales. Les stations du secteur rural (*radio Ménaka et radio Bèlédougou*) quant à elles, doivent plutôt s'en remettre principalement au gouvernement et aux subventions qu'il accorde aux diffuseurs, ainsi qu'à la bonne volonté de la communauté desservie et de son implication, à tous les niveaux.

Les impacts causés par ces manques sont nombreux. À commencer par l'impossibilité d'engager du personnel de façon permanente parce que, lorsqu'un employé est embauché sur une base bénévole, il est presque certain qu'il quittera la station s'il se voit offrir un travail rémunéré ailleurs, dans le monde de la radio ou non. D'ailleurs, tous les participants ont pris soin de nous faire remarquer que le taux de roulement du personnel est très élevé et ce, en raison d'offres d'emplois réguliers que reçoivent les employés de ces stations.

Aussi, avec des revenus insuffisants, il est impossible d'alimenter un fonds d'amortissement ou de subsistance afin de remplacer l'équipement vieillissant (Poulton, Youssouf et al. 1999). Il y a encore le problème de se procurer des pièces de rechange lorsqu'un équipement fait défaut. En raison du climat et de la présence omniprésente de la poussière, les équipements de diffusion nécessitent un entretien particulier avec un remplacement fréquent des morceaux les composant. Il semble que lorsqu'un partenariat existe avec une ONG, les choses se règlent de façon satisfaisante dans un délai raisonnable. Mais, lorsqu'une station est dépendante des dons de l'État, les sommes ne sont généralement pas garanties d'une année à l'autre, ce qui risque – et cela semble s'être déjà produit – de forcer certaines stations à cesser d'émettre.

Pourtant, l'importance de ces stations dans l'éducation citoyenne a été relevée par Alpha Oumar Konaré, premier président malien élu démocratiquement après le putsch de 1991, qui affirme que *« la radio est une interface privilégiée de dialogue social, nécessaire et même indispensable à la cohésion nationale et à l'adhésion des populations »*

aux décisions qui les concernent sinon les engagent » (Institut Panos 1993). On comprend alors l'importance du choix des thématiques présentées à l'antenne.

Force est de constater que les thèmes proposés, dans les grilles horaires des stations de radio, semblent « importants », car les messages et les thématiques, au niveau de la santé et des droits, se ressemblent beaucoup, même s'il n'y a eu aucune concertation préalable entre les répondants.

Cependant, il reste quelques différences dans les thèmes traités qui sont plus spécifiques au monde urbain ou rural. Il sera considéré normal, pour les radios situées en dehors des grands centres de focaliser leur attention et leur programmation sur le monde rural. Plusieurs émissions visent ainsi les agriculteurs et les éleveurs et, dans chacun des cas, les émissions sont produites et diffusées dans la langue parlée par ces groupes bien distincts. Au sein même du monde rural, différents thèmes seront abordés, dans des langues différentes, selon que l'on s'adresse à un groupe ethnique nomade ou plus sédentaire.

Par exemple, le peuple Peulh a surtout œuvré dans l'élevage, le pâturage et la vente de bétail alors que d'autres ethnies étaient plus « sédentaires » (on entend par là que d'autres ethnies étaient moins en déplacement que le sont les éleveurs Peulhs ou les Touaregs, les « nomades du désert »). Les thèmes abordés reflèteront donc ces particularités.

Cependant, dans les trois stations de radio dites « rurales » (*Bèlèkan, Bélé Dougou et Ménaka*), on privilégie des thèmes liés à la réalité quotidienne des auditeurs, tels que le développement durable et les bonnes pratiques agricoles tout en parlant du droit des femmes et des enfants. Ceci est renforcé par Berque, qui souligne (*in Girard, B., Berque, P., et al. 1993, pp. 164-165*), « *on encourage la participation directe des auditeurs en traitant de thèmes qui les concernent au premier chef dans leur vie quotidienne. [Les émissions] cherchent à tenir compte des intérêts réels des auditeurs* ». Ainsi, il nous paraît clair que les choix de programmation de ces trois stations, visant tantôt l'agriculteur, tantôt l'éleveur, deviennent des choix thématiques presque obligés au vu des besoins de leurs auditeurs.

Dans les centres urbains, les thématiques choisies se recourent beaucoup. Une constante revient pour toutes les stations : l'éducation. Qu'elle soit scolaire, sociale ou culturelle, cette notion d'éducation reste primordiale. D'ailleurs, le directeur de radio *Kayira I* de Bamako soutient que « *la parole fait et peut tout défaire* » dans le contexte d'un pays où cette même éducation est basée sur l'oralité. On parle aussi beaucoup d'éducation citoyenne en ce sens que des radios diffusent des émissions et des magazines parlant spécifiquement du droit. Droit du citoyen mais encore plus du droit des femmes et des enfants.

Lorsque l'on parle de pays de l'Afrique de l'Ouest, on parle d'une culture qui est – généralement – patriarcale et dans laquelle, à une époque pas si lointaine, les hommes avaient tous les droits et les femmes très peu. Avec l'arrivée des cultures étrangères et

avec l'émancipation de la femme qui a suivi les avancées démocratiques, certains hommes « traditionnalistes » ont eu des difficultés à vivre les évolutions et les progrès, presque soudains, du droit des femmes et des enfants. À ce sujet, Houée (2001, p.136) souligne que ces changements ont fait face à de fortes contraintes car une telle émancipation, dans un pays musulman marqué par le « *poids des traditions, la non-séparation des pouvoirs politiques et religieux, l'ampleur de la croissance démographique et des problèmes insolubles qu'elle entraîne* » aura changé l'équilibre du pouvoir au profit de l'affirmation citoyenne plutôt que religieuse.

Cependant, les choses semblent être appelées à changer. Ne serait-ce qu'avec l'adoption par le parlement Malien, en août 2009, du nouveau code de la famille qui reconnaît plusieurs droits aux femmes tels que les régimes matrimoniaux, le mariage et l'alliance, champs qui étaient auparavant régis par des règles coutumières et religieuses⁵⁸.

Ainsi, autant les radios urbaines que les radios rurales font maintenant une plus grande place à la promotion des droits humains en général et de celui des femmes et des enfants en particulier. Une station, radio *Bèlèkan*, prêche même « *l'éveil de conscience des femmes aux différents programmes pour la réduction de l'inégalité dans les relations hommes-femmes* ».

Les jeunes sont également visés par ces radios selon les réponses reçues au questionnaire. Il appert ainsi que les radios urbaines ont une volonté claire de parler aux

⁵⁸ Source : <http://fr.allafrica.com/stories/200908260712.html>

« jeunes » puisque ce sont eux qui ont été les forces motrices derrière ces espaces de prise de parole en public.

Selon notre analyse de ces réponses, il s'agirait là d'une des raisons pour lesquelles les stations « urbaines » (nommément Radio *Tabalé* et Radio *Kayira I*, toutes deux sises à Bamako, la capitale), font une si grande place aux émissions dites de « libre antenne ». Ce sont des émissions qualifiées, en Amérique du Nord, de « lignes ouvertes » dans lesquelles on demande aux auditeurs de se prononcer sur tel ou tel sujet.

Aussi, nous pouvons, à ce chapitre des thématiques choisies, confirmer la position de Dan Ferrand-Bechmann (*in* Boucher 2002), évoquée en page 17 de ce Mémoire, qui soutient que l'action communautaire (quelle qu'elle soit) implique l'« empowerment », puisque le développement n'est pas une occasion pour les « aidants » de « faire pour » ou « à la place de » mais plutôt d'accompagner, de soutenir ou de conseiller.

À la lecture des réponses reçues au questionnaire envoyé aux intervenants, nous croyons que les stations ici étudiées ont tenté, du mieux qu'elles l'ont pu, de remplir ce rôle.

Évidemment, grâce à un travail au préalable de sensibilisation sur le respect de l'autre, sur l'importance de doser son discours et, surtout, sur la manière de bâtir une argumentation, les émissions proposées par ces stations communautaires sont un exemple d'espace dans lequel toute la population est invitée à échanger, discuter et débattre. C'est

là un moyen qu'ont trouvé les dirigeants de stations pour faire, à l'insu ou non des auditeurs, une éducation des droits et du respect de son prochain.

Avec des thématiques axées sur les droits, les femmes et les jeunes, l'éducation et la prise de conscience, il n'y a qu'un pas à franchir pour parler d'éducation... citoyenne.

8.2 Participation à l'éducation citoyenne

Comme nous l'avons noté plus haut, cette volonté d'éduquer, de faire comprendre aux auditeurs quels sont leurs droits, n'est plus mise en doute depuis qu'un système démocratique électif basé sur l'alternance est en place.

Comme se le demandait Lasswell avec sa formule du « *Qui dit quoi par quel canal à qui et avec quel effet?* » (cité in Mattelart and Mattelart 1995), malgré la volonté bien affichée des stations communautaires de transmettre des messages dirigés vers les groupes de femmes, d'enfants ou d'agriculteurs, comment ces groupes ont-ils perçu ces informations? Qu'en ont-ils retiré? Y a-t-il eu changement dans leurs opinions, leurs attitudes ou leurs habitudes suite à la réception de ces messages?

Bien qu'il soit clair que les messages véhiculés par les radios sont d'actualité et en phase avec une société qui découvre la « liberté » de penser et de parole, qui s'émancipe et cherche à s'assumer, les effets n'ont peut-être pas été, pour tous les Maliens, bénéfiques. Ainsi, certains groupes religieux se sont opposés au nouveau Code de la

famille qui a été très largement diffusé et expliqué par les radios communautaires. Ce Code est une Loi qui fait perdre un peu de son pouvoir sur la société malienne à des groupes d'intérêts religieux. Cependant, ce mécontentement s'est exprimé librement, tantôt dans la rue, tantôt sur les ondes des radios communautaires, dans le respect du point de vue des autres.

Grâce aux informations recueillies par le questionnaire, nous avons pu constater la proximité vécue par les intervenants de radio communautaire avec leurs communautés. En raison de cette relation nous croyons que les réponses données au questionnaire ne représentent pas un grand décalage avec les perceptions que pourraient ressentir certains auditeurs. Comme le souligne Lavarde (consulté le 25 avril 2010 depuis <http://altermondes.org/spip.php?article244>), « [a]lors qu'un réseau privé a besoin d'un grand bassin d'audience pour proposer aux annonceurs publicitaires des cibles en masse, la radio communautaire, elle, se contente d'émettre autour du village pour toucher l'ensemble de sa cible. [...] Le contenu des programmes en constitue la vraie valeur ajoutée ». Afin de valider cette hypothèse, sur les impacts de ces radios auprès des auditeurs, nous avons axé les questions de la Partie II du questionnaire sur les possibilités et les désirs de se « prendre en main ».

Tout d'abord, au niveau de l'implication de la population dans les sphères d'activités sociales, politiques ou culturelles, depuis la fin de la dictature, les réponses au questionnaire nous ont appris que selon les intervenants en radio communautaire, il y a une augmentation de la participation citoyenne dans ces domaines. Bien que l'implication

en politique demeurait très limitée durant la dictature, les répondants nous ont souligné que cette participation était réelle et issue des efforts d'éducation et de sensibilisation faits par ces radios. De plus, s'il fallait un signe de maturité du monde radiophonique malien, nous avons retenu l'exemple de Radio *Kayira I* dont les intervenants ont aujourd'hui souligné ne plus faire la promotion d'un groupe ou d'un autre en particulier, et tentent de rester ouverts à toutes les tendances. On se rappellera en effet des rumeurs annoncées, en 1992, sur les ondes de cette radio et qui avaient déclenché des émeutes contre les conducteurs de « dourounis »⁵⁹. Comme le soulignait Many Camara, professeur à l'Université d'Angers, radio *Kayira I* est devenue « *une arme de défense efficace contre les pratiques abusives, injustes et corruptrices des dirigeants, un outil de participation démocratique direct et de contrôle sur la gestion des affaires publiques* » (Camara, cité in Lavarde, *op. cit.*).

Les radios communautaires semblent être en train d'assumer un rôle de vecteur d'instruction (incluant la sensibilisation préalable) afin d'aider les citoyens de leurs communautés à sortir de la dépendance qu'imposent les appareils administratifs et leur permettre de s'affirmer comme citoyens à part entière (Bolstanki et Chapiello [1999] in Lévesque, Lajeunesse-Crevier et al. 2005).

Ces radios ont donc ainsi pu aider des membres de la communauté à acquérir des capacités de direction et d'organisation. Ainsi, les répondants nous ont appris qu'ils ont « naturellement » aidé la population à créer des initiatives d'activités créatrices de

⁵⁹ Pour informations et explications de l'histoire des dourounis de Bamako, voir la note de bas de page #24 en page 37.

revenus et à créer des organisations citoyennes. Un des répondants de radio rurale *Ménaka* nous a précisé qu'à ses yeux, et selon sa perception de la situation actuelle, il lui paraît clair qu'avec la décentralisation actuelle de l'État malien, chacun sait, grâce à la radio communautaire, le rôle qu'il doit jouer dans le processus de prise de décision.

C'est là un autre point qui, selon notre analyse, semble vouloir illustrer la volonté de sensibiliser la population à un « empowerment » qui va bien au-delà des vieilles formules communautaristes où l'on allait « *cogner à la porte pour avoir à manger* ». Cette époque semble, selon les propos rapportés par les répondants, en voie d'être révolue. Et ces informations vont dans le sens de la pensée de Konaté (Konaté, Simard et al. 1999, pp. 47-48) qui affirme que « *...la prise de responsabilité par la communauté dans l'amélioration de ses conditions de vie sont possibles dans la mesure où l'ensemble de la population s'y engage collectivement et en toute connaissance de cause* ».

De là, il nous a paru clair que ce travail de sensibilisation, d'éducation à l'« empowerment », semble être bien perçu par la communauté. Le responsable de radio *Kayira I* nous a répondu que ce travail de sensibilisation était requis afin d'assurer un développement social et économique durable en permettant à tout un chacun de participer au processus politique de façon démocratique. Ce même travail, effectué par les radios communautaires permet, nous a dit l'intervenant de radio *Tabalé*, de donner une expérience pratique et utilisable par les jeunes dans la poursuite d'acquisition de compétences nouvelles qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie. Il devient alors facile de comprendre que les désirs de la population, que l'on parle ici des femmes,

des jeunes ou même de la population en général, les poussent à se tourner vers une radio communautaire pour « en apprendre toujours plus » autant sur les conditions des récoltes que sur les dispositions de telle loi et de son impact sur la population.

Ainsi, comme le note Konaté (Konaté, Simard et al. 1999), la mise en place de nouvelles structures démocratiques est un moyen que se donne la communauté pour améliorer ses conditions de vie. Il devient donc impératif pour la population de bien saisir le sens du fonctionnement démocratique ainsi que les rôles de chaque individu au moment où, comme le soulignait le coordonateur de radio *Ménaka*, l'État est en voie de se décentraliser. Comme le rapporte Gélinas (1994, p. 196 cité in Konaté, M., P. Simard, et al. (1999) p. 100) « [l]a *démocratie sociale* qui conduit à la *démocratie politique* commence donc par la *gestion commune de la chose économique*. Sans l'apprentissage de la *responsabilité solidaire dans la gestion du bien commun local, point de société civile*. Et sans une *société civile forte* [...] il n'y a point de *système politique démocratique* ».

Et dans le but d'ancrer ces notions de responsabilités et de partage des tâches au sein de la collectivité, les radios communautaires étudiées nous ont toutes rapporté avoir tissé des liens avec diverses organisations sociales locales. Que ce soit avec des associations de femmes – dans le but de faire la promotion de l'émancipation féminine en offrant des outils, conférences ou ateliers afin de les aider à s'affirmer – ou avec des groupements d'agriculteurs – afin d'expliquer les avantages du développement durable et

les bonnes pratiques de culture dans les zones semi-désertiques – ces radios nous ont dit être à l'écoute des besoins de leurs communautés.

Évidemment, il n'est pas question d'affirmer d'emblée que la radio donne entière satisfaction à tous les espoirs placés en elle, tant par les programmeurs que par les auditeurs. Cependant, comme le pensent Jamison et McAnany (*in* Coulibaly 1984), il semble être permis de croire que l'accessibilité et l'éducation de base, que ce soit au niveau de l'alphabétisation ou de l'apprentissage des outils démocratiques, soit assuré et ce, au moindre coût et dans un temps assez réduit en raison de la capacité de ce média d'atteindre des milliers d'auditeurs.

Les agriculteurs en région éloignée des studios de radio peuvent tirer toutes les informations qui leur sont nécessaires à l'aide d'un petit radio-transistor à pile. C'est ce qui fait dire à Bogue (*in* Peigh 1979) que la radio peut, avec très peu d'efforts, devenir un véritable agent de développement. Fily Keita, actuel directeur de la première radio communautaire au Mali, la *RRK* qui a vu le jour en 1988, précisait en 2003 que les objectifs généraux des radios de « proximité », leur première proposition en fait, est de promouvoir la participation et la mobilisation sociale, de développer les savoir-faire des communautés et de soutenir les initiatives locales de développement.

En ce qui concerne cette étude, nous pourrions résumer ce type de proposition à un type de promotion active et participative de l'« empowerment » des membres de la communauté.

Selon les données obtenues par le questionnaire, cette promotion ne semble pas avoir mis de temps à prendre racine. Lorsque l'on demande aux intervenants quel est l'impact perçu de la station sur les avancées démocratiques dans la communauté qu'elle dessert, il appert que ces radios ont porté le flambeau du renouveau démocratique et ont su disséminer dans leurs collectivités les informations nécessaires pour faire prendre conscience des changements qui s'opéraient au sein de l'État.

Ainsi, dans le monde rural, ces stations auront su – selon ce qui nous a été rapporté – créer un espace d'expression pour les agriculteurs, et auront ainsi été de véritables instituteurs de la liberté d'expression et du pluralisme politique.

Dans le cas des radios urbaines, les radios nous ont dit être fières d'avoir été, dès les premières heures du renversement du dictateur, promotrices des idéaux démocratiques. Leurs intervenants croient d'ailleurs avoir joué un rôle certain dans la promotion de la participation citoyenne aux élections législatives et présidentielles depuis 1992. Il pourrait d'ailleurs être facile d'y croire lorsque l'on regarde les chiffres concernant la participation aux élections maliennes.

De 21% de participation à l'élection présidentielle de 1992⁶⁰ le taux est passé à 36% à l'élection présidentielle de 2007⁶¹ pour grimper à plus de 45% pour les élections législatives de 2009⁶².

⁶⁰ Source : <http://africanelections.tripod.com/ml.html>

⁶¹ Source : http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1352074#.C3.89lection_pr.C3.A9sidentielle_de_2007

⁶² Source : « Compulsory but meaningful event » de Philip Kusch à consulter sur : <http://www.inwent.org/ez/articles/166399/index.en.shtml>

Concernant les élections de 2009, deux données, contenues dans le document de référence intitulé « Compulsory but meaningful event », nous semblent particulièrement intéressantes.

Tout d'abord, ce document nous apprend que c'est grâce à un taux de participation élevé, dans l'ensemble du pays, que seuls 20% des élus sortants ont été réélus. Il est alors possible que, bénéficiant d'une meilleure connaissance des dossiers, enjeux et candidats, la population ait pratiqué son devoir de vote de façon plus éclairée. Évidemment, nous ne pouvons affirmer qu'une telle situation n'est qu'imputable qu'aux efforts des radios communautaires. Ceci resterait à être confirmé et consolidé par une étude plus directement empirique auprès des récepteurs menée par le chercheur lui-même.

Ensuite, ce même document portant sur les élections de 2009 nous apprend que malgré un taux national de participation à la hausse, la situation propre à la capitale nationale est, quant à elle, différente. Avec un taux de participation d'un peu moins de 23%⁶³, malgré les efforts déployés par les radios urbaines, il semble que les messages diffusés n'aient pas été en mesure de briser le doute des citoyens face à la politique. D'ailleurs, ce faible taux de participation a été imputé à des irrégularités légères commises durant le scrutin (achat de votes, entres autres) et des manifestations de partisans de certains partis politiques.

Du côté rural cependant, le scrutin s'est déroulé sans anicroches apparentes et, fait à noter, puisque ce sont les radios rurales ici étudiées qui ont fait le plus grand cas de la

⁶³ *Ibid.*

défense du droit des femmes, le nombre de celles-ci a presque doublé à l'assemblée nationale malienne passant de 5% de représentation élue à presque 10%. Quand l'on sait qu'il y a peu de temps, les femmes n'avaient pour ainsi dire aucun droit garanti par la loi et qu'elles se retrouvent en si peu de temps dans un office électif, cela semble vouloir indiquer une certaine avancée de la cause des femmes au Mali.

Nous ne pouvions alors être surpris des réponses reçues au questionnaire, de la part des intervenants de radios communautaires en milieu « rural » qui nous ont souligné les efforts effectués pour la promotion du droit des femmes, des enfants et des minorités dans leurs communautés respectives.

Aussi, tous les intervenants ayant participé à notre étude semblent vouloir confirmer que la démocratisation des collectivités, promue par leurs radios, a transformé le travail de ces stations. Dans le cas des radios rurales, on nous apprend que cette démocratisation a eu comme effet l'adaptation continue des programmes au monde rural. Ainsi, on a pu assister à une programmation sinon dictée, à tout le moins demandée et proposée par les auditeurs. Cela commence à ressembler, à nos yeux, à une forme décisionnelle ascendante (*bottom-up* en anglais) qui aurait tendance, dans le cas qui nous intéresse, à supplanter les vieilles formules de décisions descendantes (*top-down* en anglais) qui voudraient qu'une programmation soit offerte et libre d'être suivie ou non par les auditeurs, mais dans laquelle ceux-ci ne pourraient intervenir.

Cependant, la population doit rapidement être conscientisée au fait que, pour avoir un rôle efficace dans le processus décisionnel au niveau de la programmation elle doit participer activement au fonctionnement et à la vie de la radio en étant, par exemple, élue au conseil d'administration ou au comité de gestion. Mais, comme le souligne Inagaki (2007, p. 8), les nouvelles approches de gestion, comme celles qui font la promotion de pratiques de communications ascendantes, bien qu'elles soient issues de nouveaux modèles avant-gardistes, font face aux contraintes imposées par les relations hiérarchisées entre les différents intervenants, la direction et les ONG qui financent les projets, par exemple. Ce qui impose, malgré tout, certaines restrictions à l'« empowerment » d'une population.

Mais au-delà de ces préoccupations, les intervenants qui ont répondu au questionnaire nous ont tous confirmé avoir ressenti un changement dans les opinions et les attitudes des auditeurs depuis la création de ces stations.

Ainsi, comme nous l'avons vu, en choisissant des thèmes liés aux réalités quotidiennes de leurs auditeurs, il semble que la radio communautaire exerce une certaine influence sur la population. Cela reste cependant à être confirmé et consolidé par une étude auprès de ces mêmes auditeurs par le chercheur, en personne.

De plus, des émissions ont été, dans plusieurs cas, imaginées par des membres de la communauté ou « améliorées » par les groupes d'écoute composés de membres des

communautés desservies par ces stations. C'est ainsi que ces membres sont invités à s'impliquer à tous les niveaux au sein de ces stations.

De même, les répondants mettent en avant, dans le questionnaire, la perception qu'ils ont du phénomène d'« empowerment » qui serait en plein essor dans leurs communautés respectives. Il nous faut cependant souligner qu'il existe toujours un certain risque avec ce concept, à savoir celui de voir les efforts s'arrêter – fin des activités d'une station ou perte de personnel au profit d'un autre diffuseur – avant qu'ils ne soient complétés.

En guise d'exemple, nous pouvons citer le cas d'une station commerciale dont la direction a brutalement arrêté la formation « technique » et en onde de son personnel parce qu'elle voulait aller trop rapidement en ondes, ce qui a fortement réduit la possibilité de réaliser le plein potentiel de cette radio. Bien sûr, la créativité était présente, mais il manquait la finition technique qui avait été escamotée par la rupture soudaine de l'entente de formation du personnel.

Il est à espérer que les choses ont suffisamment changé car, il faut dire que lors de notre passage au Mali, la population souffrait d'un tel niveau de pauvreté que dès que des individus obtenaient des outils pour améliorer leur sort, le bien personnel passait bien avant le bien commun.

Ceci dit, ces inquiétudes n'ont aucunement pour but de minimiser les efforts couronnés de succès perçus par les intervenants en radio communautaire au Mali. De fait, tous nous ont signifié que depuis l'entrée en ondes de leur station, les connaissances des auditeurs ont augmenté par bonds au lieu des apprentissages « à petits pas » qui étaient autrefois la norme. Au niveau des droits et des devoirs citoyens (le paiement d'impôts était, pour plusieurs, tout à fait nouveau bien qu'il ait existé depuis longtemps), de la santé, et de l'éducation, les populations se sentent maintenant, selon les réponses obtenues dans le questionnaire, investies et prêtes à demander des changements aux appareils de l'État lorsqu'ils sont perçus comme nécessaires.

D'ailleurs, même dans le monde rural, les réponses au questionnaire nous ont rapporté que la communauté était, avant l'ouverture des ondes, indifférente et moins active. Les « ruraux » avaient tendance à ignorer les institutions gouvernementales et croyaient, pour une grande partie d'entre eux, tout devoir recevoir de l'État. Parce que leurs connaissances étaient limitées, cette tranche de la population restait passive. Mais, comme le souligne le représentant du réseau AADAR, les informations, à plusieurs niveaux, ont été le principal vecteur de changements. Depuis, les intervenants nous rapportent que la population arrive à élire ses représentants locaux, non plus sur une simple base d'amitié mais sur une base plus réfléchie, grâce, selon certains, à l'augmentation du taux de scolarisation.

D'autres notent une plus grande participation aux débats publics (l'impact du nouveau Code de la famille en est un bon exemple). L'élargissement de l'espace

médiatique et public a permis à certains intervenants de faire le saut du service communautaire au service public en se faisant élire eux-mêmes. Tout cela semble se refléter dans la pensée d'Inagaki (2007, p. 27), qui affirme que les interventions communicationnelles de développement sont basées sur une transmission verticale des messages – à la fois ascendante et descendante – afin de provoquer des changements behavioristes et d'attitudes au niveau individuel. Par contre, il semble que dans certains cas, des changements à plus large échelle sont réalisables, rendus possibles par les médias de masse.

Cette notion de changements à échelle sociétale, bien qu'éminemment discutable, n'aura pu être abordée dans cette étude en raison du manque de rétroaction de la part du public visé par ces émissions.

Il nous semble cependant possible d'avancer que, dans les limites inhérentes à cette étude, le but fixé – de permettre la réalisation de changements d'opinions et d'attitudes – donne l'impression d'avoir été atteint. Nous en tenons pour indicateur les réponses soumises à un point du questionnaire où il était demandé aux intervenants s'ils avaient constaté, au-delà de tout ce qui a été jusqu'ici écrit, une amélioration de la qualité de vie de leurs auditeurs.

À cette question, la réponse fut unanime. Les répondants nous ont tous dit oui. Pour l'un d'eux, le sérieux et la crédibilité de la radio sont porteurs d'une certaine autorité. Pour un autre, cela est signe de la responsabilité qu'a la radio envers sa

communauté de lui apporter des projets en vue de l'aider à améliorer la qualité de vie de ses membres. De plus, tous les intervenants ont insisté sur une perception commune de l'amélioration des conditions de santé de leurs auditeurs, principalement en raison des messages diffusés concernant la santé et l'hygiène, personnelle et environnementale. Une constante cependant, tous les intervenants soulignent que leurs radios peuvent en faire plus. D'une voix presque unique, ils soulignent l'importance de la sensibilisation réalisée jusqu'à maintenant sur une multitude de sujets, mais sont suffisamment lucides pour savoir qu'il reste encore une foule de sujets à traiter pour conscientiser leurs auditoires respectifs. Encore une fois cependant, cet impact positif sur la population restera à être validé par une étude empirique sur le terrain menée, par le chercheur, auprès des gens à qui sont dédiés les programmes diffusés par les radios communautaires.

Ce qui est aussi digne de mention est que, selon les propos des intervenants des radios étudiées, la sensibilisation en matière de santé, de politique, d'éducation ou de politiques agricoles, a été faite presque entièrement à l'initiative de ces stations et non d'une campagne gouvernementale.

À ce sujet, nous avons aussi voulu savoir si l'État avait demandé aux radios communautaires de l'aider à répondre à une problématique de mauvaise communication institutionnelle de sa part, peu importe le palier (national, régional ou même local). La réponse de tous les participants fut un non unanime. Le directeur de radio *Béledougou* nous a dit que les animateurs de la station expliquaient, avec le concours d'experts, le rôle des institutions gouvernementales afin de bien renseigner la population.

Il peut cependant se produire des situations où les radios participent, conjointement avec le gouvernement, à des campagnes ciblées qui sont, aux yeux des intervenants communautaires, importantes pour leurs auditeurs. Lors de campagne de communication gouvernementale sur la prévention du VIH/SIDA, des campagnes de vaccination ou des initiatives visant à contrôler le ver de Guinée ou le paludisme, les intervenants nous ont répondu, pour la plupart, qu'ils acceptaient de jouer le rôle de diffuseur de messages gouvernementaux. Il ne faut cependant pas oublier que la radio reste indépendante autant qu'elle le peut alors que, dans certains cas, le gouvernement est son unique bailleur de fonds.

D'autres diront que les radios ont un rôle à jouer dans la promotion, la diffusion et l'explication de mesures gouvernementales jugées « progressistes », comme c'est le cas du nouveau Code de la famille. Il faut toutefois garder à l'esprit que ce qui est jugé comme « progressiste » est éminemment subjectif et qu'il peut varier d'un intervenant à l'autre.

Au sujet de ce Code, les représentants des radios communautaires étudiées n'ont pas tous la même opinion marquant ainsi toute l'ambiguïté qu'un tel sujet peut soulever dans une culture longtemps marquée par le patriarcat. Ainsi, le représentant de Radio *Béledougou* n'a pas voulu s'avancer sur le bien-fondé ou non de ce Code en soulignant que « *le cas du code de la famille est autre chose* ». Les dirigeants de radio *Tabalé* et radio *Bèlèkan* soutiennent l'initiative en organisant des émissions spéciales afin d'expliquer et de faire comprendre les nouvelles dispositions de ce Code. Radio *Kayira I*

a, pour sa part, associé ses clubs d'écoute à des rencontres afin d'en expliquer son contenu; ensuite, ces membres ont pu discuter des pour et des contre au sein de leurs familles, avec leurs amis ou autour du « grin ».

Enfin, lorsque l'on demande aux responsables de radios communautaires si les radios de proximité⁶⁴ jouent un rôle dans l'installation – et la pérennisation – de la démocratie, la réponse reçue dans le questionnaire est sans équivoque.

Le coordonateur de radio *Ménaka* souligne que tant que les radios communautaires restent impartiales, elles jouent un rôle clair dans l'installation et la pérennisation de la démocratie. Pour la directrice de radio *Bèlèkan*, les radios communautaires sont au cœur du « *dispositif de communication dans la mise en œuvre du processus électoral et la décentralisation. Elles seront d'autant plus efficaces si celles-ci sont appropriées par la communauté à la base. C'est-à-dire une participation effective dans l'orientation et la gestion de la radio* ». De même, aux yeux du directeur de radio *Bélédougou*, si la radio communautaire continue de jouer son rôle de formateur, ses responsables pourront continuer à se présenter devant la population et se faire élire maires ou députés, comme cela s'est déjà produit.

Comme nous l'ont rapporté les intervenants en radio communautaire tout au long de cette étude, les radios sont, pour l'instant, le moyen le plus approprié de rejoindre la population là où elle se trouve et d'aborder des thèmes qui lui sont chers dans un langage

⁶⁴ Rappel de l'auteur : tel qu'expliqué à la page 23 de ce Mémoire, radios associatives, rurales, de proximité ou communautaires sont considérées comme synonymes.

qu'elle peut comprendre – Internet n'étant vraiment disponible que dans les grands centres urbains et n'ayant pas, dans plusieurs cas, les caractères des langues ethniques compréhensibles par la population.

À ce sujet, et en guise de conclusion à cette analyse, nous reprendrons les mots de Tudesq qui affirme que « [p]arce que la radio est le média le plus utilisé, peut-être aussi parce que c'est celui qui sensibilise le plus les populations, les gouvernements ne se sont dessaisis que lentement de leur monopole [...] La libéralisation de la radio s'est effectuée à la faveur de changements politiques profonds, liés à la démocratisation politique » (Tudesq 2002, p. 51).

CONCLUSION

Si la démocratie renouvelée du Mali arrive à sa majorité cette année – elle « aura », de fait, 18 ans en 2010 – la maturité prise par ses organes de communication semble avérée.

Les « jeunes » au Mali, nés depuis le renversement du dictateur, n'ont jamais connu la répression gouvernementale. Les aînés, eux, qui auront connu la période qui a précédé le dictateur Moussa Traoré, auront subi un second choc politique avec l'arrivée, puis le renversement, de ce dernier. À ces événements historiques s'associe un contrôle de l'information diffusée à la population malienne. De la « libre circulation des informations » dans les années cinquante, suivie, littéralement de près de 30 ans de « silence radio », tout cela n'a fait l'objet que de fort peu d'analyse dans la littérature. C'est là une des raisons qui ont motivé cette recherche.

Comme on a pu le constater avec les réponses données au questionnaire, par les intervenants qui ont participé à notre étude, la radio communautaire tente de se positionner comme étant une pièce incontournable dans le puzzle politico-socio-culturel du Mali. Elle joue un rôle de présentateur, à la population, des structures gouvernementales et de ses institutions. Elle joue le rôle de professeur, étant capable de rejoindre un plus vaste auditoire qu'une simple réunion dans un local entre gens invités. C'est aussi elle qui s'est investi du rôle de médiateur entre « la rue » et le gouvernement. Et elle tente également d'inviter ses auditeurs à apprendre et à se parler dans le respect.

À la lumière de ce qui a été constaté, tant par la recherche documentaire et monographique, que par ce qui a été révélé par les réponses au questionnaire, la radio n'est cependant pas une panacée à toutes les questions et problématiques du développement social, économique et politique. Loin s'en faut.

Cette étude a tenté de démontrer qu'à défaut d'être cette panacée, la radio communautaire peut tenir le rôle de cataplasme. Il faut noter que la situation socio-économico-culturelle est extrêmement fluide. La société civile malienne qui existait sous la dictature et qui était maintenue dans un silence obligé a maintenant pris sa place, se fait entendre et, grâce aux radios communautaires, utilise ses droits. La radio communautaire malienne ne se fait pas le porte-voix d'une partie de la société civile en particulier, mais porte plutôt la voix de ses auditeurs – les « sans-voix ». Ainsi se développe une société qui, tranquillement, s'instruit, s'outille et devient alors plus active, engagée, apte à réfléchir et à penser par elle-même.

Nous nous posons comme question dans quelle mesure la théorie d'Harold Laswell pouvait être appliquée dans le cas de cette étude. « *Qui dit quoi par quel canal à qui et avec quel effet?* ». Nous pensons qu'elle peut s'appliquer à cette étude malgré de nombreux bémols. Rappelons que les réponses reçues ne présentent qu'un côté de la réalité radiophonique malienne, celui des intervenants de la radio communautaire et que sont absentes les perceptions des gens à qui sont destinés les programmes diffusés par ces stations.

Les radios communautaires dont il est ici question ont su – et continuent de – s’adapter aux populations auxquelles elles s’adressent. Aux dires des répondants, les radios prennent acte de la volonté populaire, écoutent leurs auditeurs, tentent de leur offrir un éventail d’outils afin de les aider à se prendre en main et font leur part dans l’ « empowerment » de leurs communautés.

Ainsi, les intervenants en radio communautaire qui se donnent, avec ou sans la volonté de le faire, ce que Bogue (*in* Peigh, 1979) appelle le rôle d’ « intervenant social », disent, sur les ondes de leurs stations respectives et dans les langues propres aux auditeurs qui les écoutent, des messages d’information, d’instruction et de sensibilisation avec, comme effet, une perception claire d’une amélioration de la qualité de vie de leurs auditeurs.

De plus, si l’on fait référence à « l’aide-mémoire » d’évaluation de projets dans l’optique d’un « empowerment » communautaire (Ninacs 2008), on est en mesure d’évaluer, en fonction des réponses reçues, que les radios communautaires sont des vecteurs favorables, pour la transmission à leurs auditeurs, de moyens, de méthodes et d’outils d’ « empowerment ». Selon les critères de Ninacs, nous avons pu constater que ces radios permettent au plus grand nombre d’individus de participer à leur programmation ainsi qu’aux prises de décisions tout en intégrant les individus dans leurs espaces décisionnels. Aussi, en considérant l’échelle des « sept niveaux de participation » de Miller (*in* Ninacs 2008, p. 41)⁶⁵, on est en mesure d’observer qu’un certain nombre de

⁶⁵ Vous retrouvez « l’échelle » de Miller à la page 14 et « l’aide-mémoire » de Ninacs à la page 16 de ce Mémoire.

citoyens auront atteint le sixième échelon (participation à l'élaboration des politiques et des programmes) au sein de ces radios.

Elles sont équitables dans la redistribution du pouvoir et misent sur un système de valeurs partagées. Elles sont aussi ouvertes aux idées nouvelles et invitent les opinions divergentes à s'exprimer. Leur fonctionnement est démocratique, elles entretiennent une atmosphère de formation et d'apprentissage et favorisent le développement de compétences et d'habiletés. Les radios communautaires ne sont pas le remède miracle aux questions sociales, économiques et politiques et pourtant, elles peuvent contribuer à leurs solutions.

En nous basant sur la recherche effectuée ainsi que sur l'analyse des informations recueillies par le biais du questionnaire, la radio communautaire semble être un joueur important pour réaliser un projet de société solide, démocratique et progressiste basé sur la prise en main de la population. L'« empowerment » des Maliens, toujours selon les intervenants de la radio communautaire, semble aller bon train, même en dépit d'un taux d'analphabétisme encore très élevé (par rapport à la langue française mais pas nécessairement dans la langue maternelle de chaque ethnie). Les citoyens maliens semblent chercher à améliorer leurs conditions de vie qui, dans certains cas, relèvent presque de la misère – au sens Nord-Américain du terme – mais la volonté de se prendre en main, de participer à ce renouveau du pays nous semble, au vu des réponses recueillies, indéniable.

Le but de cette étude était d'observer l'effet des médias sur la population malienne et les changements que ces radios ont apportés dans l'attitude de leurs auditoires – changements perçus par les intervenants en radio communautaire. À la lumière des résultats de notre recherche, nous pouvons affirmer que la radio communautaire a un impact certain sur la population qu'elle dessert. En abordant des sujets chers aux citoyens maliens, en permettant à la population de s'informer et de se prendre "en main" tout en lui donnant la possibilité d'avoir un réel poids dans la vie politico-démocratique malienne, la radio communautaire se révèle être un vecteur de changements dans l'éducation de la communauté à la citoyenneté.

Il est évident que nous n'avons qu'une seule vision : celle des acteurs des radios communautaires ici étudiées. L'impact réel de ces radios sur la population resterait donc à être confirmé et consolidé par une étude plus directement empirique auprès des récepteurs menée par le chercheur lui-même.

Comme prochain point de recherche potentielle, l'avancement perçu et réel du droit des femmes et des enfants grâce à l'implication des radios communautaires pourrait être étudié par une enquête sur le terrain. Ces droits sont passés au premier plan national avec l'adoption du nouveau Code de la famille. Il serait alors intéressant de voir l'impact que les radios communautaires auront sur son acceptation par la population malienne. Dans un pays où les femmes n'ont presque pas de droits, où l'excision et les mariages arrangés – voire polygames – sont affaires courantes, la radio aidera-t-elle à changer les mentalités et saura-t-elle aider les femmes à poursuivre leur mouvement d'émancipation?

Après avoir conclu cette étude, nous pouvons croire qu'une réelle amélioration de la qualité de vie des Maliens en général et des femmes (et des filles) en particulier est envisageable. C'est, en tout cas, ce vers quoi tendent, à l'heure actuelle, les intervenants en radio communautaire qui ont répondu à notre questionnaire.

Puisse la radio aider nos populations à décoder l'information et qu'elle profite de la crédibilité que lui accordent ces populations pour mieux asseoir dans les États de droit qui se construisent en Afrique une démocratie véritable »

Halidou Ouédraogo,
Président de l'Union inter-africaine des droits de l'homme *in* (Institut Panos 1993)

ANNEXE A

Questionnaire de recherche

Nom de la station :

Date d'entrée en ondes :

Fréquence :

Localisation (région, commune) :

Langue principale utilisée en ondes :

Autres langues utilisées :

Quelle est la langue parlée la plus utilisée dans cette commune/région? :

Partie I

Contexte d'émergence

1. D'où est venue l'idée, la volonté de créer une radio communautaire?
 - i. Si c'était d'une volonté, par qui était-elle exprimée?
 - ii. Si c'était pour combler un/des besoin(s) comment étaient-ils exprimés?
2. Pourquoi cette radio a-t-elle été créée?
3. Quand la radio a-t-elle pris les ondes?
4. Pourquoi la station a-t-elle été ouverte dans cette communauté plutôt qu'une autre?
5. Quelle était (et est encore) la clientèle cible?
 - a. A-t-elle été appelée à participer à la création et à l'opération de la radio?
 - b. Si oui, depuis quand?
 - c. Si non, pour quelle(s) raison(s)?

6. Combien d'employés et de bénévoles œuvraient lors de l'ouverture et œuvrent aujourd'hui dans la station?

a. Les employés sont-ils toujours les mêmes depuis l'ouverture?

i. Si oui :

- Quels rôles jouent-ils dans la station?

ii. Si non :

- Que sont devenus les anciens?

- D'où vient la relève et comment est-elle formée?

7. Quel est le mode de gestion de la station?

8. Depuis son ouverture, de quels appuis votre station a-t-elle bénéficié?

i. Du gouvernement (oui/non)

- si oui, sous quelle forme?

ii. D'une (ou plusieurs) organisation non gouvernementale (ONG)? (oui/non)

- si oui, sous quelle forme?

9. Ces appuis ont-ils eu un impact sur la survie de la station?

a. Selon vous, quels ont été les éléments qui ont permis à la station de survivre?

b. Quels ont été les obstacles rencontrés par la station?

10. Quels types de messages avez-vous diffusé (diffusez-vous toujours)?

a. Quels étaient les principaux sujets d'émissions? (veuillez, s'il-vous-plaît, nous fournir une copie des grilles horaires utilisées actuellement et/ou dans le passé).

b. Les mêmes émissions étaient-elles reprises dans les différentes langues utilisées dans la communauté?

c. (si non), pourquoi une émission dans une langue portait sur un sujet différent qu'une émission dans une autre langue?

d. Des activités ont-elles été menées en accompagnement (parallèlement) de ces émissions? (campagne de prévention/éducation)

e. Y'avait-il (y a-t-il encore) des groupes d'écoutes animés par des « moniteurs »?

i. Si oui, quel a été l'impact de la radio auprès de ces groupes?

11. Quels sont les thèmes privilégiés par votre station? (par exemple : programmes de prévention, programmes d'éducation, etc.)

i. Pourquoi le choix de ce(s) thème(s)?

Partie II

Éducation citoyenne / participation politique-démocratique

12. Dans la communauté desservie par la station, y'a-t-il eu, selon votre expérience, augmentation des activités sociales, politiques ou culturelles?

a. Si oui :

i. Pour quelles raisons?

ii. La participation était-elle semblable avant l'arrivée de la station?

13. La station promeut-elle une association ou un regroupement quelconque?

Si oui :

i. Pour quelle(s) raison(s)?

14. Croyez-vous que, grâce à la station, la communauté ait acquis des capacités de diriger un groupe, d'organiser des activités communautaires?

15. Comment le travail fait par la station est-il perçu par la communauté?

16. La station collabore-t-elle ou entretient-elle des liens avec des organisations sociales locales?

17. Depuis le renversement de Moussa Traoré, quelles ont été, selon vous, les avancées et les réussites de la démocratie dans la communauté depuis l'ouverture de la station?

18. Comment cette démocratisation a-t-elle transformé le travail de la station?

19. Avez-vous constaté des changements au sein de la communauté, depuis l'ouverture de la station, dans les domaines suivants :

a. Les connaissances des habitants de la communauté desservie par la station? (leurs droits, leur obligations, les services qui leur sont offerts, s'il y en a)

b. Les comportements des membres de la communauté (plus ou moins actifs face à la chose publique, qu'avant l'ouverture de la station)?

c. L'attitude des citoyens face aux institutions locales, régionales et nationales?

d. Les émotions de la communauté face à son développement?

e. La teneur des opinions exprimées par la communauté sur ces institutions?

f. La communauté est-elle plus à même de passer aux actes lors de la mise en place de changements qu'elle estime nécessaire?

20. Quels sont, selon vous, les changements les plus significatifs survenus dans la communauté depuis l'ouverture de la station?

21. Avez-vous constaté, depuis la création de la station, une amélioration de votre qualité de vie?

a. Si oui :

i. De quel ordre

ii. À quoi cette amélioration est-elle due?

b. Si non :

i. Pensez-vous que la radio devrait aider à améliorer la vie de la communauté?

ii. De quelle façon?

22. La radio communautaire a-t-elle vraiment eu le rôle de répondre à une problématique de mauvaise communication institutionnelle de la part des autorités en place?

i. Si oui, quel rôle a-t-elle prise?

23. La radio joue-t-elle un rôle d'information (en faveur ou non) de mesures gouvernementales? (par exemple, comment traite-t-elle de la question du nouveau code de la famille au Mali?)

24. Certains chercheurs pensent que les radios de proximité jouent un rôle dans l'installation – et la pérennisation – de la démocratie (alternance politique, vote populaire sur une base établie et respectée par la constitution, etc.). Quelle est votre opinion à ce sujet?

ANNEXE B

Carte du Mali (localisation des stations)



66

Légende :

Région de Bamako	Radio Kayira I et radio Tabalé	
Région de Koulikoro	Radio Bélé Dougou	
Communauté urbaine de Kati	Radio Bèlèkan	
Région de Gao	Radio Ménaka	

⁶⁶ Source : <http://www.akademia.ch/cms/plume/bandiagara/xmedia/dogons/carte-mali-detail.jpg>

BIBLIOGRAPHIE- WEBOGRAPHIE

Références bibliographiques :

Adjovi, E.V. (2007) La voix des sans-voix : la radio communautaire, vecteur de citoyenneté et catalyseur de développement en Afrique. *Africultures* 2000-2010 consulté le 12 décembre 2009 depuis http://www.africultures.com/index.asp?no=7104&menu=revue_affiche_article.

Agee, W. K., P. H. Ault, et al. (1989). Introduction aux communications de masse. Paris Bruxelles, Editions universitaires De Boeck.

Assoun, P.-L., (1990) L'École de Francfort. *Collection Que sais-je?*, Vendôme, Presses Universitaires de France.

Bessette, G., C. V. Rajasunderam, et al. (1996). La communication participative pour le développement : un agenda ouest-africain. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Bonfils, M. (1987). Halte à la désertification au Sahel: guide méthodologique. Paris, Karthala.

Boucher, J., -L et Tremblay D. (1999). Travail social et empowerment à l'aube du XXIe siècle : colloque international du programme de maîtrise : actes du colloque. Hull : Université du Québec à Hull.

Charon, J.-M., F. Sauvageau, et al. (1991). L'État des médias. Montréal, Paris Boréal, La Découverte, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

Coulibaly, N. G. (1984). Evaluation des effets du programme de la radio éducative du service d'alphabétisation fonctionnelle du Mali sur les pratiques des auditeurs des groupes d'écoute collective. Québec, Université Laval, Centre d'études et de documentation sur le développement de l'éducation en Afrique.

DeCoune, M. (2005). Informers les citoyens du Mali sur leurs droits. Consulté le 19 novembre 2006 depuis http://www.unv.org/infobase/voices/2005/05_07_19MLI_voice.htm.

Demers, F., H. Aster, et al. (1993). La Radiodiffusion internationale face à ses défis. Cap Rouge, Presses inter universitaires.

Favreau, L., Robitaille, M. & Tremblay, D. (2002). Quel avenir pour les régions? Hull, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC).

Fontan, J.-M. e. and D.-G. Tremblay (1994). Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences, Presses de l'Université du Québec.

Gélinas, J. B. (1994). Et si le Tiers Monde s'autofinçait : de l'endettement à l'épargne Montréal, Écosociété.

Girard, B., P. Berque, et al. (1993). La passion radio. Paris, Syros.

Habermas, J. (1993) Marc B. de Launay. L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Collections Critique de la politique. Paris : Payot

Havelange, F. (1991). Libérer la parole paysanne au sahel. Paris, l'Harmattan.

Hilhorst, T., Baltissen, G. et al (2004). La décentralisation au Mali : du discours à la pratique. Bamako, Institut Royal des Tropiques (KIT) – Amsterdam KIT Development, Policy and Practice.

Houée, P. (2001). Le développement local au défi de la mondialisation. Paris, L'Harmattan.

Inagaki, N. (2007). Communicating the Impact of Communication for Development - Recent Trends in Empirical Research. The International Bank for Reconstruction and Development. T. W. Bank. Washington, D.C., The World Bank.

Institut Panos, U. d. J. d. A. d. I. O. (1993). Liberté pour les radios africaines. Actes du colloque de Bamako sur « le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest » (14-18 Septembre 1993), Tome 1. Bamako, l'Harmattan.

Institut Panos, U. d. J. d. A. d. I. O. (1993). Liberté pour les radios africaines. Actes du colloque de Bamako sur « le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest » (14-18 Septembre 1993), Tome 2. Bamako, l'Harmattan.

Institut Panos, U. d. J. d. A. d. I. O. (2008). Radios et NTIC en Afrique de l'Ouest : connectivité et usages. U. d. J. d. A. d. I. O. Institut Panos. Dakar.

Konaté, M., P. Simard, et al. (1999). Sur les petites routes de la démocratie l'expérience d'un village malien. Montréal, Ecosociété-Service universitaire canadien outre-mer.

Konaté, P. D. (2006). Oralité et écriture dans la communication usuelle au Mali : entre traditions et modernité. Recherches Africaines. Consulté le 11 novembre 2006 depuis <http://www.ml.refer.org/recherches-africaines/document.php?id=88>.

Langelier, R. E. (2006) L'influence des médias électroniques sur la formation de l'opinion publique : du mythe à la réalité. *Lex Electronica*, vol. 11, No. 1 (Printemps/Spring) consulté le 2 novembre 2010 depuis <http://www.lex-electronica.org/articles/v11-1/langelier.htm>

Lazarsfeld, P. F., Berelson, B. & Gaudet, H. (1944). The people's choice: how the voter makes up his mind in a presidential campaign. New York, Columbia University Press.

Lazarsfeld, P. F., H. (1946). The people look at radio. from <http://ia311516.us.archive.org/1/items/peoplelookatradi00colurich/peoplelookatradi00colurich.pdf>.

Lemieux, V. (1997). La Décentralisation. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et les Éditions de L'IQRL.

Lévesque, B., F. Lajeunesse-Crevier, et al. (2005). Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques. Montréal, CRISES.

Lewis, M. (2004). Mouvement associatif et développement économique communautaire au Canada. Série Pratiques économiques et sociales N° 22, Août 2004. Hull, Université du Québec en Outaouais.

Lohento, K. (2003). Usage des NTIC et médiation des savoirs en milieu rural africain: études de cas au Bénin et au Mali (Mémoire de DEA), Paris X - Nanterre.

McLuhan, M., (1993). Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme. Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise.

Mali, G. d. I. R. d. (2001). TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES.

Mattelart, A. et M. Mattelart (1995). Histoire des théories de la communication. Paris, La Découverte.

Mundy, P., Sultan, J. (2001). Les révolutions de l'information. Bruxelles Centre for Agricultural and Rural Cooperation.

Nach Mback, C. (2003). Démocratisation et décentralisation : genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne. Paris, Karthala.

Ndiaye Ntab, M. (1998). Au service de la démocratie. Consulté le 20 novembre 2006 depuis http://www.euforic.org/courier/170f_ndi.htm.

Ninacs, W. A. (2008). Empowerment et intervention. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Loum, N. (2010). Notes de cours: épistémologie de la communication. Université du Québec en Outaouais.

Peigh, T. D. (1979). The use of radio in social development Chicago, Communication Laboratory, Community and Family Study Center, U.

Poulton, R.-E., I. a. Youssouf, et al. (1999). Collaboration internationale et construction de la paix en Afrique de l'Ouest : l'exemple du Mali. New York, Nations Unies.

Prah, K. K. (2004) Speaking African on the Radio - Impact Assessment Survey of FM/Community Radios Using African Languages in Ghana, Mali and Senegal.

Raséra, M. (2002). La démocratie locale. Paris, L.G.D.J.

Robitaille, M., Gagnon, S., et Proulx, N. (sous la direction de) (2006), Le développement territorial en Bretagne et en Outaouais : Une comparaison sous l'angle de gouvernance, de l'économie sociale et des relations urbaines/rurales. Gatineau, CRDC & CRDT.

Sangaré, Y. (2003). Aperçu synthétique du paysage audiovisuel privé du Mali. Consulté le 20 novembre 2006 depuis <http://radiosdumali.africa-web.org/Aperlieux.htm>.

Tocqueville, A. d. (1961). De la démocratie en Amérique. La Flèche, Folio Histoire.

Tremblay, M., P.-A. Tremblay, et al. (2002). Développement local, économie sociale et démocratie. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Tudesq, A.-J. (1997). Les médias acteurs de la vie internationale Rennes, Apogée.

Tudesq, A.-J. (1998). L'espoir et l'illusion actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne. Talence, France, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Tudesq, A. J. (2002). L'Afrique parle, l'Afrique écoute: les radios en Afrique subsaharienne. Paris, Karthala.

Wolton, D. (2004). Glossaire - Espace Public. Consulté le 19 novembre 2006 depuis http://www.wolton.cnrs.fr/glossaire/fr_espace_public.htm.

Ouvrages et documents consultés mais non cités :

Actualités, S. d. (2005). Une enquête démontre l'impact positif des langues africaines en radio FM. Consulté le 11 novembre 2006 depuis http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18836&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

ARC-ARCQ-ANREC. (2009). Mémoire ANREC-ARCC-ARCQ sur la révision de la politique sur les radios communautaires et de campus. Consulté le 15 décembre 2009, depuis <http://radiovision.ca/system/files/M%C3%A9moire+ANREC+-+ARCC-ARCQ+-+Examen+2009+de+la+radio+de+campus+et+communautaire.pdf>.

Arnaldo, C. A., Attias, L. & Magagi, B. (2003). Radios Communautaires pour le Développement : analyse d'une stratégie cités in "Étude sur la demande en informations, Village de Kahé". Document consulté le 18 novembre 2006 depuis <http://padniger.net/Documents%20and%20Reports/Biblio/radiokahe.pdf>.

Attallah, P. (1991). Théories de la communication sens, sujets, savoirs. Sillery Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, Télé-université.

Bénetière, J. and J. Soncin (1989). Au coeur des radios libres. Paris, l'Harmattan.

Berrigan, F. J. (1977). Manuel sur la communication sociale en matière de population et de développement. Paris, UNESCO.

Biographical Data (2008); Moussa Traoré. Document consulté le 15 mars 2010, depuis <http://www.africansuccess.org/visuFiche.php?id=341&lang=en>.

Blondiaux, L. and al (1999). La démocratie locale : représentation, participation et espace public. Paris, Presses universitaires de France.

Brunet, P. J. (2001). L'Éthique dans "la société de l'information". Québec Paris, Presses de l'Université Laval-L'Harmattan.

Coulibaly, N. (2003). « L'Alphabétisation au Mali : Concept et Évolution ». Bamako, Mali.

Dayan, D. and E. Katz (1996). La télévision cérémonielle - anthropologie et histoire en direct. Paris, Presses universitaires de France.

Delemotte, B., J. Chevallier, et al. (1996). Étranger et citoyen : les immigrés et la démocratie locale. Amiens, France, Édition Licorne.

Derville, G. (1997). Le pouvoir des médias - mythes et réalités. Grenoble, France, Presses universitaires de Grenoble.

- Galichet, F. (1998). L'éducation à la citoyenneté. Paris, Anthropos.
- Institut Panos, U. d. j. d. G. (1996). Ne tirez pas sur les médias : éthique et déontologie de l'information en Afrique de l'Ouest Paris, Montréal, l'Harmattan.
- Kato, S. (2005). Pour un développement local au Mali : la place des femmes et de l'éducation non formelle. Rimouski, Québec, groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ).
- Kusch, P. (2010) Compulsory, but meaningful event. D+C, Consulté le 5 mars 2010 depuis <http://www.inwent.org/ez/articles/166399/index.en.shtml>.
- Lavergne, R. (1996). Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest. Ottawa, Le centre.
- Lefaso, N. (2009) Réforme du code de la famille au Mali : comment faire passer la pilule?. Document consulté le 2 avril 2010 depuis http://www.grioo.com/ar.reforme_du_code_de_la_famille_au_mali_comment_faire_passer_la_pilule_.17643.html.
- Lemieux, V. (2001). Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Lohento, K. (2008) Malgré une connectivité améliorée, les radios ouest-africaines peinent toujours à tirer profit des TIC (Communiqué). Document consulté le 6 février 2009 sur <http://www.iafric.net/info/?p=27#more-27>.
- Loinger, G., J.-C. Némery, et al. (1997). Construire la dynamique des territoires : acteurs, institutions, citoyenneté active. Paris ; Montréal, L'Harmattan.
- Mattelart, A. (1999). La communication-monde : histoire des idées et des stratégies. Paris, La Découverte.
- MediaMali. (2001). Répertoire Radio Mali. Consulté le 18 novembre 2006 depuis <http://www.mediamali.org/mediamali/repertoire/radiostvlist.htm>.
- Moussa, Z. (2001). L'Olped, pionnier de l'autorégulation des médias en Afrique. F. D. R. I. D. J. M. D. P. L. DÉMOCRATIE. Saint-Étienne, France.
- Nganguè, E. (2001) Afrique: quand la radio va, tout va. Document de l'UNESCO consulté le 20 novembre 2006 depuis http://www.unesco.org/courier/2001_04/fr/medias.htm.
- Ossama, F. (2003). Défis pour l'approfondissement du processus démocratique en Afrique Subsaharienne. Document consulté le 16 novembre 2006 depuis <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/OSSAMA4.pdf>.

Perry, D. K. (2002). Theory and research in mass communication : contexts and consequences. Mahwah, N.J., L. Erlbaum.

Prinz, M. (1987) TRADITION ET ORALITE DANS « MAÏMOUNA ». Éthiopique, revue négro-africaine de littérature et de philosophie. Document consulté le 2 avril 2010 depuis <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article163>.

Rioux, J.-S. (2002). Les défis pour le Canada en matière d'aide publique au développement. Revue Études internationales, volume 33, no 4, décembre 2002. Pp. 723-743

Sherraden, M. S. et Ninacs, W. A. (1998). Community economic development and social work. New York, Haworth.

Tudesq, A.-J. (1983). La radio en Afrique noire. Paris, A. Pedone.

Sites internet consultés :

ACDI. (2006). Mali. Document consulté le 11 novembre 2006, de <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-3291558-JR2>.

African Elections Database. Elections in Mali. Document consulté le 2 avril 2010 depuis [http://africanelections.tripod.com/ml.html#2007 National Assembly Election](http://africanelections.tripod.com/ml.html#2007_National_Assembly_Election).

API (2010). Les bonnes raisons d'investir au Mali. Document consulté le 2 avril 2010 depuis <http://www.apimali.gov.ml/investir-au-mali.html>.

Arbre à Palabres (définition). Document consulté le 30 juin 2010 depuis <http://www.arbre-a-palabre.org/>

Bourgoing, R. (1994, 2003). Les promesses d'une radio de brousse. Document consulté le 18 novembre 2006, depuis <http://www.bourgoing.com/presse/radiokayes.htm>.

CTA. Qui sommes-nous?. Document consulté le 2 avril 2010 depuis <http://www.cta.int/fr/Presentation/Qui-sommes-nous>.

Diallo, O. (2009). Nouveau Code des personnes et de la famille - Qu'est-ce qui fâche les dignitaires musulmans?. Document consulté le 25 avril 2010 depuis <http://fr.allafrica.com/stories/200908260712.html>

Dictionnaires et Encyclopédies sur 'Academic' Politique du Mali. Document consulté le 30 juin 2010 depuis [http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1352074#.C3.89lection pr.C3.A9sidentielle de 2007](http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1352074#.C3.89lection_pr.C3.A9sidentielle_de_2007)

Dumont, X. (2002). Le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information. Louvain, Université Catholique de Louvain depuis <http://www.aedev.org/fichiers/travaux/xdumont/memoirexd.pdf>.

FAO Rural Radio (2006). L'expérience malienne en matière de radio rurale. Consulté le 19 novembre 2009 depuis http://www.fao.org/sd/ruralradio/fr/24549/highlight_24600fr.html.

Fontil, N. (2009) Projet de développement communautaire en Haïti: Méthodologie d'analyse des besoins locaux. Alexandrie, Université Senghor d'Alexandrie consulté le 18 mars 2010 depuis http://www.memoireonline.com/08/09/2623/m_Projet-de-developpement-communautaire-en-Hati--Methodologie-danalyse-des-besoins-locaux16.html.

Lavarde, E. (2006). Radios communautaires : les voies du développement. Consulté le 25 avril 2010 depuis <http://altermondes.org/spip.php?article244>.

Office du périmètre irrigué de Baguinéda. Radio Communautaire de Baguinéda. Document consulté le 2 avril 2010 depuis http://www.opib-mali.org/index.php?option=com_content&view=article&id=54&Itemid=61.

Ouattara, M. (2003). Le grin, rires et blagues à Bobo-Dioulasso, consulté le 25 novembre 2006 depuis <http://www.harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=13380>.

Perspective Monde. 22 septembre 1960, Proclamation de l'indépendance du Mali. Consulté le 19 novembre 2006 depuis <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=322>.

PNEC : Programme National d'Éducation à la Citoyenneté. (2009) Consulté le 2 avril 2010 depuis <http://www.pnec.gov.ml/>.

Primature : Portail officiel du gouvernement (2009) Aide à la presse : le rapport-plaidoyer de l'URTEL-ASSEP. Consulté le 2 avril 2010 depuis http://www.primature.gov.ml/index.php?option=com_content&task=view&id=2937.

RFI (2009). Code de la famille : le président Touré veut calmer le jeu. Consulté le 2 avril 2010 depuis http://www.rfi.fr/actufr/articles/116/article_83966.asp.

Schryer, C. (1997). Les ondes pour la liberté. Consulté le 15 mai 2006 depuis <http://cec.concordia.ca/contact/contact9103.html>.

SNV-Mali & CEDELO - Diarra, S., Keita, A., Nelen, J., Coulibaly, B., Konaté, N., Ag Mossa, R., Osté, R., Sène, G. et Sy, O. (2004) La décentralisation au Mali. Du discours à la pratique. Série Décentralisation et gouvernance locale, Bulletin 358. Amsterdam, Institut Royal des Tropiques (KIT). Document consulté le 5 février 2010 depuis <http://www.snmali.org/publications/snvfrançais358.pdf>.

Sotbar, I. (2009). La situation politique et sécuritaire au Nord. Ménaka : front auni contre le banditisme. Document consulté le 5 février 2010 depuis <http://www.maliweb.net/category.php?NID=46556>.

UNICEF (2010) Mali - Statistiques. Statistiques générales sur le Mali consultées le 5 avril 2010 depuis http://www.unicef.org/french/infobycountry/mali_statistics.html.

USAID/Mali (2004). Annual report. Document consulté le 6 janvier 2007 sur http://pdf.dec.org/pdf_docs/PDACA035.pdf.

Vulgaris-Médical. Trachome. Document consulté le 30 juin 2010 sur <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie/trachome-7014.html>.